ÉDITION SPÉCIALE

50e ANNIVERSAIRE

HON. T.D. BOUCHARD,
directeur de 1911 à 1950

GUY GAGNON,
directeur de 1950 à 1954

YVES MICHAUD,
directeur depuis 1954

Le CLAIRON
SAINT-HYACINTHE

VOLUME L - No. 36
1911 - 1961

LE ROLE DE LA PRESSE DE COMBAT EN DEMOCRATIE

SOMMAIRE

Liberté de la presse
PAR
YVES MICHAUD

Un survol des problèmes auxquels doit faire face la presse moderne pour jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu dans un régime de type démocratique

(A lire en page 10)

★

En page 2, nous reproduisons le discours que prononça le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, au dernier congrès de la presse hebdomadaire de langue française. Il s'agit d'un document exceptionnel que nos lecteurs trouveront plaisir à relire.

★

Les chapelles de fanatiques qui retardent le progrès de notre peuple

En page 6, M. T. D. Bouchard évoque les raisons de sa lutte incessante contre le sectarisme)

★

Un texte de Sir Wilfrid Laurier: le Libéralisme

(A lire en page 4)

★

La petite histoire

Dans les pages de l'édition spéciale du 50ième anniversaire du Clairon, vous trouverez également une foule de nouvelles qui relatent assez fidèlement les événements qui ont marqué la marche du temps depuis les années 1911 alors que la première équipe du Clairon était elle aussi à l'affût de tout ce qui pouvait intéresser ses lecteurs.

La presse doit se greffer sur les exigences de la démocratie

C'eut été une entreprise trop téméraire que de chercher à retracer fidèlement l'histoire de la ville de Saint-Hyacinthe au cours des cinquante dernières années. Tel n'était pas d'ailleurs le but que nous avons poursuivi en publiant ce numéro spécial à l'occasion du cinquantième anniversaire du journal "LE CLAIRON".

Ce numéro a été conçu, comme un simple journal, dans l'atmosphère fièvreuse des journées trop courtes qui précèdent la tombée. Chacun y a mis la main à la pâte, luttant contre la montre, entre deux articles réclamés avec une égale furie par le chef d'atelier.

Tout au plus avons-nous voulu livrer à nos lecteurs dans les pages qui suivent des fragments de la vie maskoutaine, de 1910 à nos jours. De ces événements, heureux et malheureux, qui ont pesé dans la balance de notre modeste destin. Il ne nous est jamais venu à l'idée de publier un document historique. Au reste, le journaliste n'est pas un historien; à peine peut-il se réclamer d'être un historiographe du moment, un témoin utile de l'événement.

D'aucuns nous accuseront peut-être d'avoir quelque peu "politisé" la petite histoire locale du dernier demi-siècle, comme si nous avions commis un geste indécent, maladroit. Mais il nous était impossible d'évoquer ce que fut "Le Clairon", pendant toutes ces années, sans déboucher sur la politique. Car c'est à ce plan précis que s'est justifiée et que se justifie encore l'existence d'un hebdomadaire comme le nôtre.

En fondant "Le Clairon", M. T.D. Bouchard voulait doter la ville de Saint-Hyacinthe d'un journal certes préoccupé des mille et un aspect de la vie locale, mais aussi d'une entreprise de presse liée à la défense de certaines idées essentielles.

Au début du siècle, ces idées se traduisaient au Canada français par un mot-clé: libéralisme. Malgré les oppositions farouches d'une droite extrêmement puissante, des hommes qui ne croyaient pas au conservatisme comme formule de gouvernement politique, autre "tolérance" que celle pratiquée par un ancien régime politique qui finit ses jours en l'an de grâce 1960.

Le fondateur du "Clairon", M. Bouchard, a dépensé quarante années de sa vie à lutter contre l'intolérance, le sectarisme, l'étroitesse d'esprit. Le Clairon et la tribune politique lui servirent de points d'appui. En butte à la méchanceté de ses adversaires, combattant souvent à forces inégales contre des forces d'oppression sournoisement puissantes, il ne renia jamais les idées libérales qui avaient nourri son esprit de collégien. C'est ainsi

par Yves Michaud

trouvaient dans les idées "libérales" une dimension exaltante de leur engagement. Le mot, l'étiquette, faut-il dire, n'avait qu'une valeur de symbole. Elle permettait avant tout à des hommes politiques de se sentir solidaires du même idéal, sans renfermer une doctrine précise et immuable. Le libéralisme, du moins au Canada français, n'a jamais été statique, comprimé dans une définition, enfermé dans une doctrine. Il fut et est encore aujourd'hui, essentiellement un mouvement de réforme qui me semble coller par instinct aux réalités changeantes du monde politique. Je pense qu'il a profondément marqué l'évolution du Canada français en créant chez nous, ce que j'appellerais la génération de la "tolérance". Le lecteur comprendra qu'il s'agit d'une tout que dès 1914, il réclamait l'instruction obligatoire et la gratuité de l'enseignement pour tirer les Canadiens français de leur triste condition de "porteurs d'eau".

Il fallait du courage dans le temps, pour préconiser des réformes aussi radicales, tant il est vrai que tous ceux qui osaient mettre en question le système établi, s'aliénaient du coup une bonne partie de l'opinion publique.

Le Clairon est-il demeuré fidèle à l'esprit de son fondateur? Je pense que oui dans l'ensemble. Certes il n'a pas échappé à l'évolution et a dû au cours de ces cinquante dernières années, réajuster son tir, s'aligner sur de nouveaux objectifs, repenser son engagement.

Voué en premier lieu aux intérêts de la ville et de la région maskoutaine, son action s'étend au domaine politique par la diffusion des idées issues du néo-libéralisme qui est en voie de création dans la province de Québec. Il s'efforce, dans la mesure où il peut exercer une influence sur l'opinion, de susciter des hypothèses de réflexion sur le fonctionnement du système démocratique au Canada français.

Cela pose évidemment de graves problèmes, dont le premier est de subir l'accusation de courtiser le pouvoir, et le second, d'indisposer des militants politiques qui n'ont pas d'intérêts "à ce que ça change". Mais il lui faut courir ce risque. Un journal, si modeste soit-il, appartient d'abord au peuple et non au pouvoir. Il est en quelque sorte le prolongement du droit des citoyens de s'exprimer ouvertement et librement sur les affaires publiques.

Mais si ce droit implique la juste critique de ceux qui tiennent les rênes du pouvoir, il postule également l'obligation de pourchasser sans répit ceux qui posent des obstacles à la restauration de l'Etat. Cela explique nos positions au cours de la dernière décennie, notre lutte incessante menée avec les moyens du bord, contre la décomposition de l'Etat, contre la corruption qui avait gagné presque tous les secteurs de l'administration publique, bref, contre la détérioration de la conscience démocratique au pays du Québec.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus rien à faire, une fois le colosse abattu? Faut-il nous endormir tout doucement et attendre des heures plus graves pour reprendre les sentiers de la guerre? Limiterons-nous notre rôle à celui de propagandiste du pouvoir? Non!

Dans une société de plus en plus industrialisée où le conformisme s'étend déjà sur presque tous les moyens d'expression, où la grande presse des masses obéit docilement aux lois de l'automatisme, il appartient précisément aux journaux hebdomadaires que nous sommes, d'occuper carrément le terrain politique.

"La presse moderne, écrit André Siegfried, ne peut se contenter d'être uniquement une presse d'information, car le lecteur demande à son journal, non seulement des nouvelles, mais aussi des commentaires, et finalement des conseils." Le rôle du journal régional au Canada français est ainsi clairement indiqué: guider, éduquer, informer le public. Nous courons le risque que nos gens n'aient pas de volonté populaire ou du moins qu'ils l'expriment mal si cette volonté n'est pas forgée par une certaine presse. D'où l'importance de proposer des politiques, de formuler des critiques, de tracer des perspectives.

A travers la formation indispensable de l'opinion publique, la presse doit se greffer plus profondément sur les exigences de la démocratie. L'hebdomadaire régional, placé au coeur de la collectivité, doit être le phare qui guide l'opinion, le lieu de rencontre pour tout dire, des échanges démocratiques. Est-ce à dire que le monde politique, avec ses grandeurs et ses misères, suffira dans l'avenir à l'activité créatrice du journaliste. Peut-être pas, mais nos journaux régionaux trouveront dans cette préoccupation une raison d'exiger, un motif de vivre.

Cet idéal, en tout cas, devrait occuper "Le Clairon" jusqu'à son centenaire.

Il faut se battre chaque fois que des principes sont en jeu

Honnêteté intellectuelle... Voilà une vertu de l'esprit indispensable à l'homme public mais dont, malheureusement, sont dépourvus trop de ceux qui devraient pourtant prêcher par l'exemple, à commencer par les politiciens et les journalistes.

Si j'ai connu sur ce plan bien des déceptions — beaucoup trop, hélas! — depuis plus de dix ans que je me consacre au journalisme de combat, il est une consolation qui toujours compensera: c'est d'être allé à l'école d'un journaliste et d'un politicien, qui pouvait certes avoir ses défauts mais qui, dans le domaine public, a continuellement exigé de lui-même et de ses collaborateurs le plus haut degré d'honnêteté intellectuelle.

Il y avait dix ans déjà que je travaillais pour l'agence de nouvelles "Canadian Press" quand le sénateur Damien Bouchard m'invita, en janvier 1950, à venir prendre la direction du "Clairon" ainsi que celle de l'hebdomadaire politique maintenant disparu, "Le Haut-Parleur". Aussi bonne école journalistique que cela puisse être, une agence de nouvelles n'est pas l'endroit indiqué pour pratiquer le journalisme de combat puisque, règle générale, on y observe la plus stricte neutralité. Par contre, il n'existe pas en journalisme d'endroit plus propice où satisfaire votre curiosité, élargir vos horizons, parfaire vos connaissances des êtres et des choses. On vous apprend comme nulle part ailleurs les rudiments du métier, on vous assigne les tâches les plus diverses, on vous fait voyager, on vous maintient constamment en contact avec les hommes de tous les milieux. C'est ainsi qu'on vous amène, presque malgré vous, à prendre la mesure des hommes et de leurs actes, et s'il souffle en vous le moindre idéal, à profiter de l'occasion offerte pour vous lancer corps et âme dans la lutte dont vous n'avez été jusque là que le témoin peut-être tourmenté mais forcément non-engagé.

Trop de nos politiciens et de nos journalistes, ai-je souligné, font très peu de cas de l'honnêteté intellectuelle pourtant indispensable à tout véritable homme public. Combien j'ai pu m'en rendre compte durant mon séjour à l'Assemblée législative à titre de courriériste parlementaire pour la "Canadian Press" comme au cours des luttes électorales que j'ai été appelé à suivre de très près pour le compte de la même agence!

C'était alors le début de la "grande noirceur" dans laquelle l'Union nationale s'apprêtait à plonger notre province et qui, pour notre plus grand malheur, devait durer plus de quinze ans. Les puissants du jour, pour la plupart, se complaisaient dans la malhonnêteté intellectuelle, utilisant le préjugé, le mensonge, l'hypocrisie et l'intimidation, pour parvenir à des fins qui bénéficiaient à leurs intérêts personnels dans la mesure même où elles desservaient la population du Québec. Et pendant ce temps, la peur envahissait ceux qui voulaient pourtant se faire les défenseurs du bien public. Ceux qui osaient élever la voix se faisaient de plus en plus rares. Non seulement la sécurité, l'intérêt et le confort imposaient petit à petit le silence à l'homme public, mais celui-ci, en plus grand nombre chaque jour, succombait aux faveurs offertes et, pour satisfaire aux exigences des maîtres du pouvoir, plongeait la tête baissée dans la malhonnêteté intellectuelle qui envahissait rapidement toutes les sphères d'activités et tous les milieux de notre société.

On devinera facilement les sentiments qui pouvaient être les miens lorsque je me retrouvai, en janvier 1950, aux côtés du sénateur Damien Bouchard. Son honnêteté intellectuelle m'avait toujours fasciné: tant dans l'arène politique que sur le front journalistique, il était de ces rares hommes publics qui, en dépit des attaques malicieuses dont ils étaient victimes et des coups bas qui leur étaient portés, continuaient de lutter courageusement et ouvertement pour le triomphe des principes et des idées qu'ils défendaient. Et cela, en toute sincérité et en toute intégrité. Je n'allais pas tarder, en assumant la direction du "Clairon", à me rendre compte que la même honnêteté intellectuelle réglait les rapports existant entre Damien Bouchard et ses collaborateurs.

Par exemple, je me souviens d'une discussion fort animée que nous avons eue un jour sur l'attitude que devait prendre "Le Clairon" à l'occasion d'une certaine élection. Journal de combat politiquement engagé depuis toujours, il était normal que "Le Clairon" se prononçât

par Guy Gagnon

sur les principes et les buts en cause. Pourtant, un certain groupe faisait pression pour que le journal demeurât à l'écart de la lutte, prétextant que le temps n'était pas propice à l'action et que mieux valait se conserver pour une campagne de beaucoup plus grande envergure. J'étais nouvellement arrivé à St-Hyacinthe, ma connaissance des groupes et des intérêts locaux était encore fort limitée, les arguments qu'invoquaient ces amis politiques me semblaient fort convaincants. J'en fis part au sénateur Bouchard. Il s'ensuivit un échange de vues peut-être le plus profitable de toute ma carrière. Ce fut pour moi une leçon nouvelle d'honnêteté intellectuelle.

"Mon cher Gagnon, me dit-il sur un ton amical, mieux vaut que vous appreniez dès vos débuts qu'un journaliste de combat doit toujours demeurer sur la brèche. Il n'y a pas de luttes petites ou grandes quand des principes sont en cause. C'est librement que vous avez choisi de combattre pour le libéralisme. Sachez que dans toute lutte où l'un ou l'autre des grands principes du libéralisme est en jeu, il va falloir vous battre.

Les quatre années que j'ai passées à la direction du "Clairon" comportent pour moi de précieux souvenirs. Il n'en est pas de plus cher cependant que celui d'avoir pu me convaincre, au contact combien enrichissant de la population maskoutaine, que l'honnêteté intellectuelle — même s'il fut un temps encore récent où elle n'était pas chez nous, hélas, le trait marquant de nos hommes publics — a ses racines bien ancrées dans notre peuple et, de ce fait, demeurera toujours vivante au pays du Québec.

Guy GAGNON

Un témoignage de M. Yvon Turcot

Prestige et rayonnement du "Clairon" dans le Québec

LE CLAIRON a connu des années de gloire. Aujourd'hui, c'est un journal de prestige. Cela se vaut. Un journal de combat certes, mais d'abord un journal d'idées. Un combat principalement à l'échelle du milieu où il prend son souffle, mais des idées à l'échelle de la nation. Si on assiste à la lutte, on participe à la pensée. Les batailles peuvent être localisées à l'intérieur d'un certain lieu géographique au delà duquel l'intérêt risque un peu de se perdre mais les idées dont elles procèdent rejoignent tous les hommes. Et pour cela, LE CLAIRON, hebdomadaire régional, appartient à tout le Canada français.

Ce n'est pas le tirage qui donne de l'esprit aux journaux, pour la même raison et de la même manière que bon ménage avec la lâcheté, l'intelligence se loge rarement dans les biceps. Il y a le tirage qui circule et l'intelligence qui rayonne. Il y a parfois les deux. Parfois.

LE CLAIRON est un journal d'influence. Il n'a pas qu'une clientèle. Il a un public. Cela tient au fait qu'il est autre chose qu'une entreprise commerciale dans un milieu où la presse régionale a fait place, le plus souvent, aux circulaires fabriquées par des vendeurs d'annonces. Cela tient aussi au fait qu'il n'a pas perdu conscience de son rôle, de sa raison d'être. Dans l'esprit de son fondateur une arme de combat, LE CLAIRON est resté une tribune engagée. Un véhicule de pensée. Cette fois la tradition n'aura pas été avilissante.

Mais un journal est à la mesure de ceux qui le font. Glorifié par T.D. Bouchard, Le Clairon aurait pu, comme tant d'autres tomber comme un fruit mûr et rejoindre l'armoire aux souvenirs. Ou encore, aller aux mains de quelque médiocre. Un journal ne vit pas de sa grandeur passée et son prestige vaut ce que vaut le prestige de celui qui l'écrit. Et on a tôt fait d'identifier un journal à son directeur. On disait sans doute "le journal de Bouchard". Du reste on le dit encore. Mais ce fut aussi le journal de Gagnon. Il avait des idées et du courage. LE CLAIRON en eut. Et qu'Yves Michaud soit un des bons journalistes du Canada français, qu'il ait une pensée progressive et qu'il possède un sens aigu de l'analyse politique qui lui vaut une audience croissante dans les milieux réfléchis, ne contribue pas pour peu au prestige et à l'influence du CLAIRON.

La presse, chez nous, n'a pas de propension exagérée à l'engagement. Cela procède d'un double sentiment d'insécurité et de peur qui fait Et même si on assiste depuis peu à une véritable regénéresence, surtout au niveau de la presse quotidienne de Montréal, on a encore trop des dix doigts de la main pour compter les journaux indépendants qui font usage de leur liberté autrement que pour tourner avec le vent.

Quand on sait à quelle enseigne loge LE CLAIRON et les conditions dans lesquelles, pendant des années, il a mené la lutte sur tous les fronts, à une époque où le silence faisait loi, cela impose le respect. Quand on voit que depuis, il ne s'est pas laissé porter à la partisanerie aveugle et servile mais manifeste une authentique vigilance, cela inspire confiance.

LE CLAIRON s'exprime à ciel ouvert. Ce n'est ni courant, ni sans un certain mérite. Un journal intelligent qui est une présence dans la réalité québecoise.

Journaliste et commentateur radiophonique, collaborateur régulier au Magazine MACLEAN, Yvon Turcot est aussi connu pour sa participation, à la télévision, à diverses émissions d'opinions. Il est secrétaire de la section des Indépendants de l'Union Canadienne des Journalistes de Langue française.

La culture d'un peuple est avant tout un jaillissement, un dynamisme, une conquête

Hon. Jean Lesage

Voici le texte du discours prononcé par le premier ministre de la province de Québec, au dernier congrès de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada. On se souvient de l'approbation enthousiaste qu'il suscita, principalement dans la profession journalistique.

La presse hebdomadaire est un élément de culture et d'éducation des masses

Dans tous les pays du monde, et plus spécialement dans les pays anglo-saxons, les pressions économiques tendent à la concentration presque fatale des moyens de diffusion.

Le coût toujours croissant de l'édition et le choc des concurrences procèdent, inexorablement, à l'élimination des faibles, soit par l'extinction pure et simple, soit par des fusions qui font des journaux, *non plus* des entités et presque des personnes distinctes, mais les anneaux d'une chaine. En devenant moins nombreux, les journaux peuvent devenir plus puissants; mais l'opinion publique s'en trouve-t-elle mieux servie par une liberté de la presse devenue, un luxe accessible à quelques-uns seulement?

Au Canada, le phénomène de la concentration s'est fait sentir comme ailleurs, surtout chez nos compatriotes de langue anglaise, sans que, par bonheur, aucun de ses inconvénients n'apparaisse. La presse canadienne, dans son ensemble, a une réputation de liberté, de modération et d'intégrité. Cette réputation est d'ailleurs bien méritée.

Mais tout de même, c'est dans le nombre que demeure la sécurité! En face de ces colosses de la grande information, la multitude des hebdomadaires de toute taille rétablit un équilibre salutaire. Devant le "New York Daily News" aux tirages millionnaires, la "Voix des Mille-Iles" de mon collègue, M. Bertrand, paraît peut-être physiquement bien mince. Ce sont pourtant deux libertés égales qui s'exercent.

La liberté du plus modeste de vos hebdomadaires est cependant la même que celle du plus grand des quotidiens, puisqu'elle vit du même principe. Comme l'on compte 172 hebdomadaires *officiellement reconnus par les* agences nationales dans la province de Québec, dont 137 sont de langue française, la liberté de presse est, chez nous entre bonnes mains — parce qu'elle est en plusieurs mains.

Votre responsabilité est circonscrite; elle est régionale. Elle est souvent simplement locale. Mais votre influence est d'autant plus directe et profonde, qu'elle s'exerce dans un cercle presque familial. En quelque sorte, vous parlez à l'oreille de vos lecteurs et vous avez alors d'autant plus de chance d'atteindre leur coeur.

Liberté de l'adulte ou sécurité du mineur?

On s'est souvent étonné des excès dont témoignaient parfois les Québécois dans leur provincialisme ou dans leur régionalisme, alors que le mouvement universel était vers les grandes unités, vers la centralisation ou vers l'universalisme. Nous venons de voir comment la presse elle-même obéit à ce mouvement de concentration. Les sociétés elles-mêmes sont sujettes aux mêmes forces de centralisation. Elles se tournent vers une Autorité ou vers un Gouvernement toujours de plus en plus "supérieur" et toujours de plus en plus éloigné. La présence absolue de l'Etat n'est pas uniquement un mythe créé par la folie révolutionnaire; c'est une illusion que l'instinct populaire peut parfois chercher avidement lorsque, à la liberté de l'adulte, il préfère la sécurité du mineur. C'est en somme, la tentation suprême des citoyens qui ont perdu le goût de la liberté, parce qu'ils ont perdu le sens de la responsabilité.

Si elle n'est structurée de façon à utiliser tous les échelons de l'autorité et tous les échelons de gouvernement, cette évolution aboutit, en effet, aussi bien au chaos de l'Etat qu'à la ruine des sécurités personnelles.

Retour à la passion de la chose locale

Permettez-moi de signaler un exemple de ces tendances. Sans être ce qu'elle était, la proportion du vote populaire aux élections municipales demeure encore assez forte chez nous par comparaison avec le désintéressement qu'on enregistre ailleurs au sujet des questions municipales. Mais avons-nous la passion pour la chose publique locale qu'avaient nos pères? Nos élites ont-elles conservé, dans son intégrité, l'élan de l'esprit civique qui mettait autrefois son plus grand honneur à servir la Fabrique, le Conseil ou la Corporation scolaire? Les contribuables ont-ils autant les yeux ouverts sur le bien commun de leur paroisse, de leur municipalité, de leur région?

Il y a, évidemment, plusieurs causes à ce changement d'orientation dans l'attention populaire. Les unes sont irrémédiables, comme le progrès lui-même est irréversible. Les autres ne sont qu'un vice d'adaptation de nos institutions devant les nécessités nouvelles; elles peuvent et elles doivent être corrigées.

Bref, devant tout ce mouvement de la centralisation moderne, devant cette force centrifuge qui projette les gens en dehors de leur milieu en leur faisant négliger leurs intérêts les plus immédiats pour les hypnotiser sur leurs droits les plus lointains, je suis porté à penser que l'esprit de clocher — ce défaut d'autrefois — pourrait être la vertu civique d'aujourd'hui.

Car, chaque fois qu'un échelon inférieur de gouvernement s'atrophie comme un organe *qu'on n'utilise plus*, c'est le corps entier de la société qui se déséquilibre et se difforme. Chaque fois que le citoyen se détourne

Hon. Jean Lesage

"... nous sommes engagés dans la restauration de notre province, sur tous les fronts..."

de ses responsabilités les plus immédiates et les plus locales, c'est une part de sa liberté qu'il sacrifie. C'est aussi le bien collectif qui en souffre. Il est très juste, en effet, ce vieux dicton qui affirme que "si chacun balaie le devant de sa porte, toute la rue sera propre".

Revenons au bon "esprit de clocher"

C'est en somme cette philosophie qui a inspiré les positions prises par le nouveau gouvernement du Québec à la Conférence fédérale-provinciale qui vient d'avoir lieu à Ottawa. C'est l'idée que nous avons commencé de mettre en pratique dans les rapports des corporations scolaires et de l'administration provinciale. C'est l'objectif que nous poursuivons dans nos politiques à l'égard des municipalités.

Messieurs les éditeurs et journalistes de la presse hebdomadaire, vous couvrez à vous tous toutes les régions de la province. Continuez vos efforts pour intéresser nos gens aux choses de leur milieu et à leurs responsabilités immédiates. La Province, comme un tout, ne vaudra jamais mieux que chacune de ses parties. Soutenez, comme vous l'avez toujours fait, mais avec un regain de vigueur, les initiatives locales qui alimenteront les progrès provinciaux. Favorisez les décentralisations qui peuvent aider l'Etat sans le morceler. Suggérez, au besoin, au gouvernement les adaptations de nos structures anciennes aux nécessités qui sont nouvelles.

Car, dans ces conditions, notre "esprit de clocher" devenu salutaire, sera comme une sorte de paratonnerre, dressé bien haut et vu de bien loin, au-dessus de notre Province.

La Presse: une expression de notre culture

L'expansion de l'édition sous toutes ses formes, y compris celle de la presse, suit-elle au Canada français, le rythme de notre expansion économique ou simplement démographique?

En répondant à cette question, on se trouve à donner un début de réponse à ceux qui s'interrogent pour savoir si notre culture est en progrès ou en recul.

Sans doute, un congrès comme celui-ci n'est pas une société de congratulations mutuelles. Vous étudiez vos problèmes et vos difficultés autant que vos succès. Il n'appartient pas à un profane comme moi de soulever des questions techniques de la presse. Tout au plus, puis-je me permettre de vous faire part d'une inquiétude qu'on peut éprouver, comme homme de la rue, et surtout comme premier ministre du seul gouvernement de culture française en Amérique, devant certaines difficultés auxquelles vous devez faire face.

Nous possédons toute une floraison de publications spécialisées depuis les oeuvres universitaires jusqu'aux périodiques syndicaux. Mais les masses sont-elles atteintes **La culture française est-elle la substance de notre éducation populaire?**

Quelle sera la marque originale de notre culture?

Je vous pose la question, à vous qui êtes des spécialistes.

Mais même le profane ne peut ignorer, par exemple, que la revue qui atteint désormais chez nous les grands tirages n'est pas un produit international. **On ne peut ignorer que le supplément hebdomadaire attaché à plusieurs de nos grands journaux n'est pas, non plus, un produit original de notre culture, mais une adaptation qui est presque une traduction.**

Toutes ces initiatives "françaises" de nos compartiotes de l'autre culture constituent une reconnaissance merveilleuse de bilinguisme canadien. Elles sont éminemment salutaires à l'unité nationale du Canada. Elles rapprocheront les Canadiens les uns des autres. Elles sont nécessaires, selon leur but et selon leur ordre.

Mais il faut avouer que ces belles initiatives ne coulent point de nos sources.

Elles sont une marque de respect envers notre culture. Elles ne sont pas la marque de notre culture!

Acceptons avec reconnaissance ces assistances fraternelles, mais n'allons jamais oublier que la culture d'un peuple est un jaillissement, un dynamisme, une conquête. C'est-à-dire, un effort toujours personnel et non pas le sous-produit d'une autre culture ou le fruit de l'effort des autres.

Dans le même ordre d'idée, j'ai été un peu étonné que la dernière livraison de "Editors and Publishers" signale que les onze hebdomadaires du Québec qui sont classifiés dans la catégorie "A" n'atteignent que le tirage global de 54.000 pour desservir un marché de 670.000 âmes. Cete disproportion entre votre clientèle et votre marché est, sans doute, la matière la plus brûlante de vos présentes assises. Quand on compare la diffusion trop restreinte de vos journaux sérieux aux tirages énormes qu'ont chez nous des feuilles que vous ne jugez pas dignes d'appartenir à votre Association, il est clair qu'un redressement s'impose.

La presse "jaune" n'aura pas l'appui du gouvernement

Vous étudiez ces questions et vous recherchez des solutions.

Soyez certains que les feuilles de dégénérescence morale, qui sont vos plus dures concurrentes, verront qu'il y a quelque chose de changé. Elles ne trouveront plus dans le Gouvernement un dispensateur de faveurs en retour de leurs voyantes flagorneries.

Soyez certains aussi que toute mesure d'éducation populaire, que toute initiative de rayonnement culturel que prendra votre Association trouvera un appui au ministère des Affaires culturelles qui sera créé à la prochaine session.

(Suite à la page VII)

Hommage

au CLAIRON pour
son 50e anniversaire

- BANQUETS
- NOCES
- RECEPTIONS
- LOCATION DE SALLES

Buffet Maskoutain

2600, St-Pierre — PR. 4-5694

SAINT-HYACINTHE

Meilleurs voeux

au **CLAIRON** pour son 50e anniversaire

Imprimeurs-Lithographes

Imprimerie Dominion Enr.

MAURICE et ROGER CHOQUETTE, props

1380, St-Antoine — PR. 4-7565 — St-Hyacinthe

Bon succès

au journal Le Clairon

pour son 50ième anniversaire de publication

Le Clairon occupe aujourd'hui une place de choix dans la presse hebdomadaire du Canada-français, nous formulons des voeux pour qu'il en demeure ainsi pendant nombreuses autres années.

Votre grossiste en matériaux de plomberie

L. - P. BERGERON LTÉE

925, rue St-Louis

Montréal — Tél. PR. 3-2501

UN. 1-1207 — St-Hyacinthe

Bon succès

à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation.

Spécialité : Farine de luzerne
Gros et détail

Graines de semences - Moulée balancée
Graines - Engrais chimiques, etc.

Société Coopérative Agricole de Sainte-Rosalie

Tél. Ste-Rosalie 18
PR. 3-3989 — **Co. Bagot**

Au temps de la prohibition

Pas de régime sec pour les MASKOUTAINS

Le 24 janvier 1916, les citoyens de St-Hyacinthe étaient appelés à se prononcer, par voie de référendum, sur une brûlante question, à savoir: un règlement décrétant que la vente des liqueurs alcooliques serait un crime contre l'ordre public dans les limites de la Cité. Cette mesure radicale, qui souleva de nombreuses discussions, ne fut, heureusement, pas adoptée. En effet, les anti-prohibitionnistes obtinrent une majorité de 312 voix sur un nombre de 1,532 votes.

AU CLAIRON MASKOUTAIN, réputé dans le Québec depuis 1911, hommage de Molson, brasseurs dans le Québec depuis 1786

Le conseil d'administration des Entreprises Maskoutaines Inc. (Compagnie éditrice du "Clairon".)

M. Jean Locas, président

M. Charles Perrault, vice-président

M. Yves Michaud, secrétaire

M. Bernard Vincent, trésorier

M. André Mercure, directeur

Dr Robert Michaud, directeur

Dr Henrie Labrie, directeur

Un cinquantenaire qui fut célébré avec éclat

Les Maskoutains célèbrent avec éclat, le 4 septembre 1926, le cinquantenaire de la rénovation de St-Hyacinthe. Cet événement avait pour but de rappeler les remarquables efforts qui furent tenter par les citoyens, dès le lendemain de la conflagration au cours de laquelle la ville de St-Hyacinthe fut détruite au trois-quarts le 3 septembre 1876. Le feu ravagea alors 800 maisons dans une ville qui comptait de 1000 à 1100 familles.

Dans le cadre du cinquantenaire, une grande assemblée eut lieu près du kiosque Ringuet et sur le parc Dessaules. De nombreux orateurs rappelèrent le tragique événement et soulignèrent le courage des sinistrés. C'est à la suite d'une suggestion émise durant cette réunion, qu'une ruelle située près du Théâtre Corona fut appelée la Rue du 3 septembre afin de fixer à jamais le souvenir de la conflagration de 1876 dans l'esprit de tous les citoyens de St-Hyacinthe.

Les problèmes de circulation déjà en 1920!

Les problèmes de la circulation ne sont pas nouveaux à St-Hyacinthe. Dès 1920, en effet, le conseil municipal dut adopter des mesures afin d'obvier à l'encombrement des rues. L'hôtel de ville avait reçu de nombreuses lettres de citoyens se paignant de la difficulté de circuler aux heures d'affluence.

Parmi les mesures adoptées pour remédier à ce problème, on peut citer la sage pratique inaugurée par le chef de police de placer des policiers aux intersections des rues les plus dangereuses aux heures de circulation très intenses. Quelque temps auparavant, le conseil avait aussi adopté un règlement pour défendre la circulation à gauche du chemin.

Déjà à cette époque, des infractions contre la vitesse permise étaient enregistrées, et le Clairon rapporte que le stationnement posait de nombreuses difficultés.

Après 17 ans de ministère :

Le sixième évêque de Saint-Hyacinthe est décédé en 1923

Le sixième évêque du diocèse de St-Hyacinthe, Mgr Alexis-Xiste Bernard, est décédé à St-Hyacinthe en 1923, après 17 ans d'épiscopat. Né en 1847, à Beloeil, du mariage de Théodule Bernard, cultivateur et d'Eloise Préfontaine, Mgr Bernard avait été ordonné prêtre à Beloeil le 1er octobre 1871. Il fut par la suite vicaire à St-Denis-sur-Richelieu et directeur du collège classique de Sorel. S. Exc. Mgr Paul Bruchési le sacra évêque en la cathédrale de cette ville, le 15 février 1906.

La locomotive ne voulut pas suivre sa voie

Un groupe de Maskoutains furent témoins, en mars 1912, d'un accident comme il ne s'en produit pas souvent et dont les conséquences auraient pu être affreuses.

Le train d'Halifax entrait en gare à une vitesse de 10 à 12 milles à l'heure quand à une centaine de pieds avant d'arriver au viaduc de la rue Girouard, la locomotive d'en avant (il y en avait deux) dérailla, continuant sa route sur les dormants. Elle était au milieu du viaduc, quand elle perdit l'équilibre et tomba dans la rue avec un bruit épouvantable.

M. Narcisse Godbout, père, eut à peine le temps de passer avec sa voiture, avant que l'engin ne s'écroule. Il se demanda longtemps comment il avait pu ne pas être écrasé. Il passait constamment des gens à cet endroit, et c'est vraiment un miracle qu'il n'y eut aucune perte de vie à déplorer.

Le mécanicien, M. J.A. Talbot, et le chauffeur, M. Emile Roy, tombèrent en même temps que leur machine. Le premier s'en tira avec une blessure à la tempe, et le second subit de nombreuses lésions externes et internes, mais qui n'étaient point graves.

Les permis de taxis depuis l'an 1913

Les chauffeurs de taxi de St-Hyacinthe doivent payer un permis annuel depuis 1913. C'est en effet au mois d'août de cette année que fut adopté par le conseil municipal un règlement qui se lisait comme suit : "Une licence annuelle est imposée et prélevée sur tout chartier transportant dans la ville des personnes que ce soit dans une automobile ou autre véhicule moteur. La licence est fixée à $15. pour la première automobile et à $10 pour chaque autre véhicule possédé par la même personne. Ce permis devra être payé avant l'exercice du métier de chauffeur de taxi, sous peine d'une amende n'excédant pas $20 et des frais de poursuite ou à défaut, à un maximum de deux mois d'emprisonnement."

Abolition du vote plural

A partir de 1912, le vote plural fut aboli dans la province de Québec, et tout citoyen âgé de 21 ans, et gagnant un salaire minimum de $10 par mois, fut admis à voter, à condition qu'il soit citoyen britanique. Désormais, l'homme suffisamment fortuné pour posséder des propriétés immobilières dans plus d'un comté devait se contenter de ne donner qu'un seul vote. Ainsi, son influence d'électeur ne pèserait pas plus sur la balance publique que celle du pauvre. La nouvelle loi électorale rencontra l'approbation de tous les gens sincères, tant à St-Hyacinthe que dans les autres comtés de la province, parce qu'elle préconisait le relèvement des masses populaires et donnait à chacun le droit sacré qui est la base de nos libertés modernes: le suffrage électoral.

Inauguration de l'école Normale Marie-Rivier

L'école normale Marie-Rivier des Soeurs de la Présentation-de-Marie, à St-Hyacinthe, fut inaugurée en mai 1913.

L'institution était considérée à cette époque comme un modèle de construction pour l'enseignement pédagogique. L'édifice coûta $117,000 et le gouvernement provincial accorda aux religieuses une subvention annuelle de $6,000.

De nombreuses personnalités civiles et religieuses assistèrent aux cérémonies qui marquèrent l'ouverture de l'école normale. Mentionnons entre autres: Son Exc. Mgr Bernard, évêque du diocèse de St-Hyacinthe; Mgr C.P. Choquette, supérieur du séminaire; Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province; l'Hon. P.-B. De La Bruère, surintendant du département de l'instruction publique; M. C.-J. Magnan, inspecteur général de la province, ainsi que MM. T.-D. Bouchard, député du comté à l'Assemblée législative, et Samuel Casavant, président de la commission scolaire de St-Hyacinthe.

La Ch. de Commerce réclame l'instruction obligatoire partout

Depuis sa fondation à St-Hyacinthe, la Chambre de Commerce a préconisé d'importantes réformes. C'est ainsi qu'elle adopta, en 1942, deux résolutions demandant l'instruction obligatoire dans toutes les parties de la province de Québec et un meilleur enseignement de la langue anglaise. Dans la première, la Chambre y émettait le voeu que l'instruction soit rendue obligatoire dans toutes les parties de la province, conformément à la loi du gouvernement qui stipulait qu'aucun patron ne devait employer de personne n'ayant atteint l'âge de 14 ans. Dans la seconde, l'organisme demandait au gouvernement de faire en sorte que la langue anglaise soit enseignée de façon à répondre aux besoins de tous les habitants de la province de Québec.

Monument historique

On érigea à St-Denis-sur-Richelieu, en 1913, le monument élevé par la générosité publique à la mémoire des braves qui donnèrent leur vie pour la patrie lors de l'insurrection de 1837-1838. Une importante cérémonie souligna l'événement, et on eut l'occasion d'entendre comme orateurs des citoyens canadiens-français de marque.

QUAND LA YAMASKA SORTAIT DU LIT!

La débâcle du printemps 1912 causa de nombreux dégâts à St-Hyacinthe, surtout dans le quartier No. 1. A cause d'un changement de température, la ville fut affligée de la plus forte inondation qu'elle n'avait subie depuis au moins huit ans. Trois jours après le commencement de la débâcle, et à la suite de pluies torrentielles ,la rivière Yamaska atteignit son niveau le plus élevé, soit une vingtaine de pieds de plus que son niveau normal.

La place dite du marché à foin fut littéralement recouverte d'eau, ainsi qu'une partie de la rue Des Cascades et de la rue Concorde. Sur cette dernière, près du pont Centre, il y avait sept pieds d'eau et celle-ci touchait presque aux tabliers du pont. L'espace libre au desssous n'était plus suffisant pour permettre le passage libre de la glace.

Un moment, l'on craignit fortement que le pont ne soit emporté par les eaux. Heureusement, la glace s'était amoncelée dans le rapide situé vis-à-vis la rue Mondor, empêchant cette catastrophe.

L'on estime à plus d'une centaine le nombre de maisons endommagées par l'inondation. Le déménagement des résidents fut très difficile par suite de la couche de glace formée par le vent sur l'épaisse nappe d'eau. Les chaloupes qui les transportaient devaient briser la glace et se frayer difficilement un chemin. Au nord du point du Grand Tronc, l'eau recouvrit complètement les terrains appartenant à M. Joseph Nault, et avança jusqu'en arrière des maisons de la rue Girouard. Sans le changement de la température qui tourna au froid, il est certain que la ville eût souffert de dommages considérables.

Les RR. SS. de la Présentation de Marie

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE EN L'ANNEE 26

L'année 1926 a marqué dans notre ville le cinquantenaire de fondation de la maison mère des Révérendes Soeurs de la Présentation-de-Marie. Des fêtes nombreuses, qui se succédèrent pendant quatre jours, avaient été organisées pour souligner cet événement. L'extérieur comme l'intérieur du couvent avaient été spécialement décorés à cette occasion.

Il est difficile de dire le nombre d'anciennes élèves qui assistèrent à ces fêtes. Il en vint de tous les coins de la province, des Etats-Unis et même d'Ontario. Les fêtes, qui avaient débuté le 13, se terminèrent le 16.

Au fil des heures...

Du tramway... ...au chemin de fer

La compagnie du Pacifique Canadien ouvrit son bureau à St-Hyacinthe, en 1913. Le premier agent fut M. A. Hamel, à qui fut confiée la direction du service du Dominion Express, des voyageurs, du fret et du télégraphe.

Nommé magistrat

Me Emile Marin fut nommé magistrat du district de St-Hyacinthe, en 1913, à la suite d'un ordre en conseil adopté par le cabinet provincial. Me Marin était à ce moment conseiller du roi et échevin de la cité de St-Hyacinthe.

Tramway

La ville de St-Hyacinthe fut dotée d'un tramway en 1912. Une compagnie locale, formée sous la raison sociale du Crédit Maskoutain avait loué le rond Laframboise pour une période de 5 ans, à la compagnie American Amusement Company, de New-York.

Dès le printemps de cette année, la compagnie construisit un tramway qui devait partir du coin des rues Dessaules et Rosalie pour se rendre jusqu'au rond de course. C'est ainsi que le rond Laframboise fut transformé, un certain temps, en un Dominion Park" ou en un "Conny Island".

Ténébreuse affaire...

Une malheureuse affaire qui eut des retentissements non seulement à St-Hyacinthe mais dans toute la région fut le procès intenté, en 1923, contre le notaire Armand Boisseau. Trouvé coupable de défalcation comme secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Hyacinthe-le-Confesseur, celui-ci fut condamné à 2 ans et demi de pénitencier.

Cette sentence avait été rendue par le juge Marchand, de Québec. Mais le notaire en rappela de ce jugement devant la Cour d'appel, puis devant la Cour suprême, prétextant des irrégularités dans son procès. La Cour suprême maintint le jugement, et le notaire dut prendre le chemin du pénitencier.

Décès du Docteur Ulric Jacques

Le Dr Ulric Jacques, qui fut pendant plusieurs années président du Clairon, décéda en 1923, à l'âge de 54 ans. Né à Ste-Rosalie, il vécut la plus grande partie de sa vie à St-Hyacinthe où il exerça sa profession pendant 27 ans. Le Dr Jacques avait été pendant longtemps échevin de la ville pour représenter le quartier no 2. A sa mort, il assumait la présidence de l'association libérale de St-Hyacinthe.

Réseau d'autobus

La ville de St-Hyacinthe possède un système d'autobus depuis 1927. La "Compagnie d'autobus de St-Hyacinthe inaugura son service au mois de mai. Des autobus étaient à la disposition de la population aux heures des trains, de travail et de magasinage. Pour le dimanche, il y avait un service spécial pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire et à la cathédrale. Les bureaux de la nouvelle compagnie étaient situés sur la rue Laframboise.

En souvenir de Honoré Mercier

A une assemblée spéciale du conseil municipal tenue le 10 août 1933, il fut décidé à l'unanimité de la terrasse construite entre la rivière Yamaska et la rue Girouard, en face du couvent des religieuses du Précieux-Sang, porterait le nom de "Terrasse Honoré Mercier". Cette appellation avait été proposée en souvenir de feu Honoré Mercier qui fut pendant de nombreuses années citoyens de St-Hyacinthe et député du comté, avant d'occuper le siège de premier ministre de la province de Québec.

Compliments

UBALD LALIME

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

900, rue Bourdages PR. 4-6417

SAINT-HYACINTHE

Meilleurs voeux

LE CLAIRON 50 ANS

C S

Cayouette Standard

PR. 3-9769

UN. 1-6929

C. A. CAYOUETTE LTÉE

PORTES ET CHASSIS

890, Calixa-Lavallée

SAINT-HYACINTHE

Sincères félicitations

Vos 50 ans de publication sont une étape de la petite histoire maskoutaine.

Concorde Automobile Ltée

Dépositaire Chevrolet, Cadillac, Corvair, Envoy et Camions Chevrolet

100, rue de la Concorde ST-HYACINTHE

PR. 4-5336

Sincères félicitations

au CLAIRON pour ses 50 années de publication hebdomadaire

Pièces et accessoires d'autos et de camions

St. Hyacinthe Auto Parts Ltd.

2585, rue Ste-Anne PR. 3-9771 ST-HYACINTHE

Laurier: "Le jour viendra où nos idées germeront et porteront leurs fruits"

La constitution ne serait que lettre morte si nous n'étions que des instruments ou des comparses

Je ne saurais cacher que c'est avec un certain sentiment de plaisir que j'ai accepté l'offre qui m'a été faite de venir exposer quelles sont les doctrines du parti libéral, *et ce que comporte* ce mot "libéralisme", pour les libéraux de la province de Québec.

Le libéralisme devant l'opinion

Je dis que ce n'est pas sans un certain sentiment de plaisir que j'ai accepté; mais si je n'avais regardé qu'aux difficultés de la tâche, j'aurais certainement refusé. Cependant si les difficultés de la tâche sont nombreuses et délicates, d'un autre côté je suis tellement pénétré de l'importance qu'il y a pour le parti libéral de définir nettement sa position, devant l'opinion publique de cette province, que cette considération a été pour moi supérieure à toutes les autres.

En effet, je ne me fais pas illusion sur la position du parti libéral dans la province de Québec, et je dis de suite qu'il y occupe une position fausse relativement à l'opinion publique. Je sais que, pour un grand nombre de nos compatriotes, le parti libéral est un parti composé d'hommes à doctrines perverses et à tendances dangereuses, marchant sciemment et délibérément à la révolution. Je sais que, pour une portion de nos compatriotes, le parti libéral est un parti composé d'hommes à intentions droites peut-être, mais victimes et dupes de leurs principes et conduits par leurs principes, inconsciemment, mais fatalement à la révolution. Je sais enfin que, pour une autre portion, non pas la moins considérable peut-être, le libéralisme est une forme nouvelle du mal, une hérésie portant avec elle sa propre condamnation.

Je sais tout cela, et c'est parce que je le sais que j'ai accepté. Je n'ai pas l'outrecuidance de croire que rien de ce que je pourrai dire ici aura l'effet de dissiper aucun des préjugés qui existent aujourd'hui contre nous; ma seule ambition est d'ouvrir la voie, comptant que la voie ouverte sera suivie par d'autres et que l'oeuvre commencée sera complètement achevée; ma prétention ne va pas au delà.

Et que personne ne dise que cette manifestation est inutile ou intempestive.

Il n'est ni inutile ni intempestif de combattre les préjugés qui se dressent partout entre nous et l'opposition publique; il n'est ni inutile ni intempestif de définir nettement notre position telle qu'elle est.

Il est vrai que nous avons été maintenant assez longtemps devant l'opinion publique, pour que l'opinion publique ait eu l'occasion de nous connaitre et de nous apprécier. Mais il est vrai aussi, que si, comme tout parti politique, nous avons eu nos ennemis, plus qu'aucun parti politique nous avons été attaqués. Des ennemis que nous avons, les uns nous ont systématiquement dénigrés, les autres nous ont de bonne foi calomniés. Les uns et les autres nous ont représentés comme professant des doctrines dont l'effet prévu et calculé pour certains d'entre nous, inconscient mais fatal pour les autres, serait le bouleversement de notre société, la révolution avec toutes ses horreurs. C'est pour répondre à ces accusations, pour définir notre position, que la démonstration de ce soir a été organisée par le Club Canadien.

L'appel aux préjugés

Dans ma manière de voir, le moyen le plus efficace, le seul moyen de mettre à néant ces accusations, de défendre nos idées et nos principes, c'est de les faire connaitre. Oui, j'en suis convaincu, la seule exposition de nos principes en sera la meilleure comme la plus éloquente défense.

Et alors quand nous nous serons fait connaitre tels que nous sommes, quand nous aurons fait connaitre nos principes tels qu'ils sont, nous aurons, je crois, obtenu un double résultat. Le premier sera d'amener à nous, tous les amis de la liberté, tous ceux qui, avant comme après 1837, ont travaillé pour nous obtenir le gouvernement responsable, le gouvernement du peuple par le peuple, et qui, cette forme de gouvernement établie, se sont éloignés de nous, par crainte que nous ne fussions ce que l'on nous représentait, par crainte que la réalisation des idées que l'on nous attribuait, n'amenât la destruction du gouvernement qu'ils avaient eu tant de peine à établir! Le second résultat sera de forcer nos ennemis véritables, tous ceux qui au fond sont des ennemis plus ou moins déguisés de la liberté, non plus à en appeler contre nous aux préjugés et à la peur, mais à se présenter franchement comme nous devant le peuple avec leurs idées et leurs actes.

Et alors, quand la lutte se fera sur les pures questions de principes, quand les actes *seront jugés d'après les pensées* qui les inspirent, les pensées d'après leur valeur propre; quand on ne craindra plus d'accepter ce qui est bien ou de rejeter ce qui est mal, de peur qu'en acceptant ce qui est bien, en rejetant ce qui est mal, on ne rende trop fort un parti à doctrines perverses et à tendances dangereuses, alors il m'importe peu de quel côté sera la victoire. Quand je dis qu'il m'importe peu de quel côté sera la victoire, je n'entends pas dire que je suis indifférent au résultat de la lutte. Je veux dire ceci: si la lutte tourne contre nous, l'opinion exprimée sera la libre expression du peuple; mais j'en ai la conviction, un jour viendra où nos idées, jetées en terre, germeront et porteront leurs fruits, si la semence en est saine et juste.

J'ai confiance que nos idées sont justes

Oui, j'en ai la confiance, j'en ai la certitude, si nos idées sont justes comme je le crois, si nos idées sont une émanation du vrai éternel et immuable, comme je le crois, elles ne périront pas, elles peuvent être rejetées, honnies, persécutées, mais un jour viendra où on les verra germer, lever et grandir, lorsque le soleil aura fait son oeuvre, et suffisamment préparé le terrain.

J'ai déjà signalé quelques-unes des accusations que l'on fait circuler contre nous, je reviendrai encore sur ce sujet, car c'est là le point le plus important. Toutes les accusations portées contre nous, toutes les objections à nos doctrines, peuvent se résumer dans les propositions suivantes: nos adversaires disent que le libéralisme est une forme nouvelle de l'erreur, une hérésie déjà virtuellement condamnée par le chef de l'église, et qu'un catholique ne peut pas être libéral.

Tout ceux qui me font en ce moment l'honneur de m'entendre, me rendront cette justice que je pose la question telle qu'elle est, et que je n'exagère rien. Tous me rendront cette justice que je reproduis fidèlement les reproches qui nous sont tous les jours adressés. Tous admettront que c'est bien là le langage de la presse conservatrice.

Libéralisme catholique et libéralisme politique

Je sais que le libéralisme catholique a été condamné par le chef de l'église. On me demandera: qu'est-ce que le libéralisme catholique? Sur le seuil de cette question je m'arrête. Cette question n'entre plus dans le cadre de mon sujet; au surplus, elle n'est pas de ma compétence. Mais je sais et je dis que le libéralisme catholique n'est pas le libéralisme politique. S'il était vrai que les censures ecclésiastiques portées contre libéralisme catholique, dûssent s'appliquer au libéralisme politique, ce fait constituerait pour nous, français d'origine, catholiques de religion, un état de choses dont les conséquences seraient aussi étranges que douloureuses.

Un document lucide

Ce n'est point diminuer la personnalité du fondateur du "Clairon", M. T.D. Bouchard, que de reconnaitre en lui un ardent disciple de Laurier, champion de la tolérance, de la conciliation, des libertés démocratiques.

Au Canada français, les adversaires des libéraux ont maintes fois accusé ces derniers d'irréligion dans la conduite des affaires publiques. M. Bouchard, pour sa part, eut son quota de calomnies, d'injures et de diffamation. Encore aujourd'hui, 1961, les descendants des conservateurs dans la province de Québec mènent campagne en spéculant sur les sentiments religieux des Canadiens français.

Jeune député, Wilfrid Laurier prononça le 26 juin 1877 à Québec, un discours dans lequel il exposa les principes du libéralismes politique. Ce texte, en plus de consacrer la réputation de celui qui allait devenir un des hommes qui ont profondément marqué l'histoire de la nation canadienne, est encore considéré aujourd'hui comme une brillante défense du régime constitutionnel et des libertés politiques.

Le temps n'a pas vieilli ce document qui garde toute sa clarté, toute sa lucidité.

canadienne sont partagés en deux partis: le parti libéral et le parti conservateur.

Des instruments et des comparses ?

Maintenant, si nous qui sommes catholiques, nous n'avions pas le droit d'appartenir au parti libéral, et de choisir l'un ou l'autre parti, il arriverait de deux choses, l'une: ou nous serions obligés de nous abstenir complètement de prendre part à la direction des affaires de l'Etat, et alors la constitution, cette constitution qui nous a été octroyée pour notre propre défense ne serait plus entre nos mains, qu'une lettre morte; ou nous serions obligés de prendre part à la direction des affaires de l'Etat sous la direction et au profit du parti conservateur, et alors, notre action n'étant plus libre, la constitution ne serait encore entre nos mains qu'une lettre morte, et nous aurions en plus l'ignominie de n'être plus, pour ceux des autres membres de la famille canadienne qui composent le parti conservateur, que des instruments et des comparses.

Ces conséquences absurdes, mais dont personne ne pourrait contester la rigoureuse exactitude, ne montrent-elles pas jusqu'à l'évidence à quel point est fausse l'assertion qu'un catholique ne saurait appartenir au parti libéral?

Puisque la Providence a réuni sur ce coin de terre des populations différentes d'origine et de religion, n'est-il pas manifeste que ces populations doivent avoir ensemble des intérêts communs et identiques, et que sur tout ce qui touche à ses intérêts, chacun est libre de suivre soit le parti libéral, soit le parti conservateur, suivant que la conscience de chacun lui dicte de suivre l'un ou l'autre parti?

Jugeons-nous sur nos principes

Pour moi, j'appartiens au parti libéral. Si c'est un reproche d'être libéral, ce reproche, je l'accepte; si c'est un crime d'être libéral, ce crime j'en suis coupable. Pour moi, je ne demande qu'une chose, c'est que nous soyons jugés d'apres nos principes. J'aurais honte de nos principes, si nous n'osions pas les exprimer; notre cause ne vaudrait pas nos efforts à la faire triompher, si le meilleur moyen de la faire triompher était d'en cacher la nature. Le parti libéral a été vingt-cinq ans dans l'opposition, qu'il y soit encore vingt-cinq ans, si le peuple n'est pas encore arrivé à accepter ses idées, mais qu'il marche le front haut, bannières déployées, à la face du pays!

Il importe cependant avant tout de s'entendre sur la signification, la valeur et la portée de ce mot: libéral, et de cet autre mot: conservateur.

J'affirme qu'il n'est pas une chose si peu connue en ce pays par ceux qui l'attaquent, que le libéralisme. Il y a plusieurs raisons pour cela.

La liberté est-elle néfaste

Nous n'avons été initiés que d'hier aux institutions représentatives. La population anglaise comprend le jeu des institutions, en quelque sorte d'instinct, en outre par suite d'une expérience séculaire. Notre population, au contraire, ne les connait guère encore. L'éducation ne fait que de commencer à se répandre parmi nous, et pour ceux qui sont instruits, notre éducation française nous conduit naturellement à étudier l'histoire de la liberté moderne, non pas dans l'histoire de la vieille Angleterre, mais chez les peuples du continent européen, chez les peuples qui nous sont congénères par le sang ou la religion. Et là malheureusement, l'histoire de la liberté est écrite en caractères de sang, dans les pages les plus navrantes que contiennent peut-être les annales du genre humain. Effrayées par ces pages lugubres, vous trouverez, dans toutes les classes de la société instruite, des âmes loyales qui regardent avec terreur l'esprit de liberté, s'imaginant facilement que l'esprit de liberté doit produire ici les mêmes désastres, les mêmes crimes qu'il a produits dans les pays qu'ils ont étudiés. Pour eux, le seul mot de libéralisme est gros de calamités nationales.

Sans blâmer tout-à-fait ces craintes, mais sans nous en laisser effrayer, remontons jusqu'à la source même, et examinons avec calme ce qui se trouve au fond de ces deux mots: libéral, conservateur. Quelle idée cache ce mot libéral qui nous a valu tant d'anathèmes?

Libéralisme et conservatisme

Quelle idée cache ce mot conservateur, qui joue parmi nous un si grand rôle dans la classification de tout ce qui est bien? L'un est-il, comme on le prétend, comme de fait on l'affirme tous les jours une forme nouvelle de l'erreur? L'autre est-il, comme en semble constamment l'insinuer, le résumé du bien immuable? L'un est-il la révolte, l'anarchie, le désordre? L'autre est-il le seul principe stable de la société? Voici des questions que l'on se pose tous les jours dans notre pays. Ces distinctions subtiles que l'on retrouve sans cesse dans notre presse, ne sont cependant pas nouvelles. Elles ne sont que la répétition des rêveries de quelques publicistes de France, qui, renfermés dans leur cabinet, ne voient que dans le passé, et qui critiquent amèrement tout ce qui existe aujourd'hui, parce que ce qui existe aujourd'hui ne ressemble à rien de ce qui a existé autrefois.

Ceux-là disent que l'idée libérale est une idée nouvelle, et ceux-là se trompent. L'idée libérale, non plus que l'idée contraire, n'est pas une idée nouvelle; c'est une idée vieille comme le monde que l'on retrouve à chaque page de l'histoire du monde, mais ce n'est que de nos jours qu'on en connait la force et les lois, et qu'on sait l'utiliser. La vapeur existait avant Fulton, mais ce n'est que depuis Fulton qu'on en connait la force et les lois, et qu'on sait lui faire produire ses merveilleux effets. C'est la combinaison du tube et du piston qui est l'instrument dont on se sert pour utiliser la vapeur; c'est la forme des gouvernements représentatifs qui a révélé au monde les deux principes: libéral et conservateur, et cette forme de gouvernement est l'instrument qui leur fait rendre tous leurs effets.

Sur quelque sujet que ce soit, dans le domaine des choses humaines, le vrai ne se manifeste pas également à toutes les intelligences. Il en est dont le regard plonge plus loin dans l'inconnu, mais embrasse moins à la fois; il en est d'autre dont le regard s'il est moins pénétrant, jusqu'où leur regard peut s'étendre, voient plus nettement. Cette distinction primordiale explique de suite jusqu'à un certain point, l'idée libérale et l'idée conservatrice. Par cette seule raison, le même objet ne sera pas vu sous le même aspect par des yeux différents; par cette seule raison, les uns prendront une route que les autres éviteront, quand cependant les uns et les autres proposeront d'arriver au même but. Mais il y a une raison concluante qui explique clairement, la nature, la raison d'être et le pourquoi des deux différentes idées.

Diversité des tempéraments et des intelligences

Macaulay, dans son histoire d'Angleterre, en donne la raison d'une manière admirable de clarté. Parlant de la réunion des chambres pour la seconde session du Long Parlement, sous Charles 1er, le grand historien s'exprime ainsi:

"De ce jour date l'existence organique des deux grands partis qui depuis ont toujours alternativement gouverné le pays. A la vérité, la distinction qui alors devint évidente, a toujours existé. Car cette distinction a son origine dans la diversité de tempéraments, d'intelligences, d'intérêts que l'on retrouve dans toutes les sociétés, et que l'on y retrouvera aussi longtemps que l'esprit humain sera attiré dans des directions opposées, par le charme de l'habitude et par le charme de la nouveauté. Cette distinction se retrouve, non pas seulement en politique, mais dans la littérature, dans les arts, dans les sciences, dans la chirurgie, dans la mécanique, dans l'agriculture, jusque dans les mathématiques. Partout il existe une classe d'hommes, qui s'attachent avec amour à tout ce qui est ancien, et qui même, lorsqu'ils sont convaincus par des arguments péremptoires qu'un changement serait avantageux, n'y consentant cependant qu'avec regret et répugnance. Il se trouve aussi partout une autre classe d'hommes exhubérants d'espérance, hardis dans leurs idées, allant toujours de l'avant, prompts à discerner les imperfections de tout ce qui existe, estimant peu les risques et les inconvénients qui accompagnent toujours les améliorations et disposés à regarder tout changement comme une amélioration."

Les premiers sont les conservateurs; les seconds sont des libéraux. Voilà le sens réel, l'explication véritable et du principe libéral et du principe conservateur. Ce sont deux attributs de notre nature. Comme le dit admirablement Macaulay on les retrouve partout: dans les

(Suite à la page V)

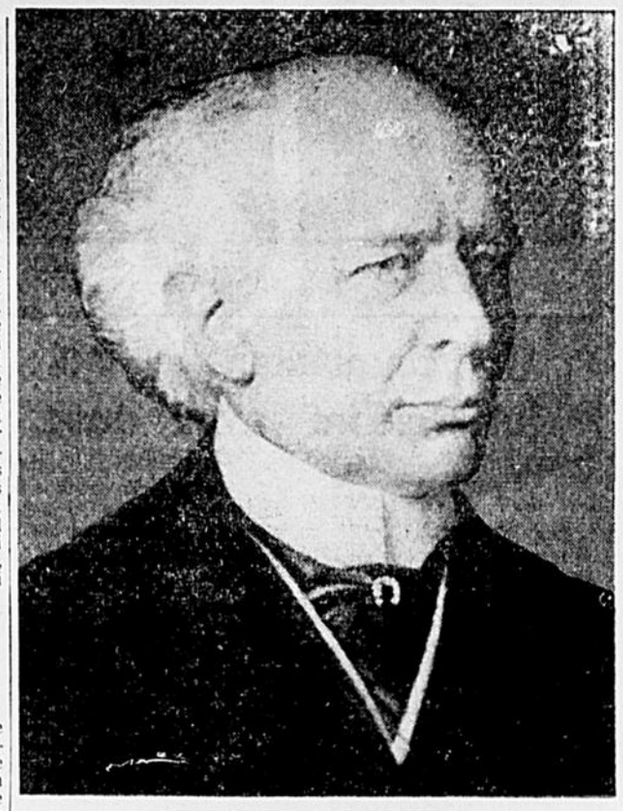

WILFRID LAURIER

"... il y a plus de révolutions causées par l'obstination des conservateurs que par les exagérations des libéraux..."

FELICITATIONS

BERNARD AUTOMOBILE ENR.

Laurent BERNARD, prop.
Denis BERNARD, gérant

Distributeur
Pontiac - Buick - Camion GMC - Vauxhall - Bedford
Machinerie Dion & Frères Inc.

Vente et service — **Tél.: 60-s-2**
Réparation générale — **Upton, Cté Bagot**

Souhaits sincères

à l'occasion du 50e anniversaire de publication du CLAIRON

- **Excavation**
- **Drainage**
- **Egouts, etc.**

ENTREPRISES PAUL BRODEUR Ltée

2305, rue Duvernay — PR. 4-7885

ST-HYACINTHE

Meilleurs voeux
au CLAIRON de St-Hyacinthe

MM. D. GOSSELIN et F. VANASSE

propriétaires de St-Hyacinthe Automotive Rebuilders Reg'd invitent tous les garagistes et propriétaires de flottes de camions ou d'autobus, etc., à les consulter pour l'achat ou la réparation de pièces de moteur, crankshaft, pistons, tête, moteur ou autre.
NOTRE SERVICE EST GARANTI

pour son 50ième anniversaire de publication hebdomadaire

Atelier mécanique

St-Hyacinthe Automotive Rebuilders Reg'd.

Spécialité: CRANKSHAFT

St-Hyacinthe : **PR. 3-9776**
Beloeil : **ZE. 6-8840**
Montréal : **UN. 1-6437**

L'équipe actuelle du journal le plus dynamique au Canada français

Jean-Guy Brodeur, adjoint au directeur

Gérard Coté, gérant de publicité

Mlle Brigite Morissette, rédactrice

Robert Morin, chef du tirage

Mme Raymonde Grisé, secrétaire

L'église de Saint-Charles est la proie des flammes

L'église de St-Charles-sur-Richelieu, qui était considérée comme une relique historique, fut entièrement détruite par le feu, en septembre 1922. Les pertes causées par cet incendie s'élevèrent à $100,000. Seuls les ornements de l'église et les vases sacrés qui se trouvaient dans la sacristie purent être sauvés.

C'est le sacristain, M. Ernest Roy, qui s'aperçut le premier de l'incendie alors qu'il était à travailler dans une grange située en arrière du presbytère, vers 4 hres de l'après-midi. A 2 heures, on avait chanté un libéra dans l'église, mais sans apercevoir le moindre indice d'incendie.

Voyant que la fumée sortait de l'église, M. Roy s'empressa d'y courir. Il eut l'idée de sonner la cloche afin d'appeler les paroissiens à l'aide. Ceux-ci furent cependant impuissants contre la rage des flammes, n'ayant aucun appareil à leur disposition.

Accourus sur les lieux avec une petite pompe, les pompiers de St-Marc ne purent non plus empêcher la destruction complète de l'église. On réussit toutefois à éviter que l'élément destructeur ne s'attaque au presbytère et aux autres bâtisses avoisinantes.

On ignora complètement la cause de cet incendie. Tout ce qu'on put savoir, c'est qu'il avait pris naissance dans le jubé.

FELICITATIONS

MANOIR ACTON

J.D. LOIGNON, prop.

Tél. : 25 Acton Vale

Secousse sismique

Une violente secousse sismique fut enregistrée à St-Hyacinthe et dans la région, en mars 1925. Aucun incident grave toutefois ne fut causé par ce tremblement de terre. Voici une liste des dégâts tels que rapportés dans le Clairon:

Chez M. Pierre Bergeron, maire de la paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur, 5 statuettes s'écrasèrent sur le parquet. Comme M. Bergeron se préparait à sortir, il vit une horloge qui tombait et il eut juste le temps de la recevoir dans ses bras.

A l'école d'industrie laitière, dans les appartements privés du Dr. A. T. Charron, une statuette qui se trouvait sur un piano se brisa en miettes, et le plafond de la chambre tomba avec fracas.

Chez M. J.-E.-P. Duquette, des glaçons qui pendaient d'une corniche se mirent à osciller en tous sens pour ensuite s'écraser au sol.

Chez M. Napoléon Godbout, rue Girouard, les horloges s'arrêtèrent de marcher.

Chez M. Théodore Halley, rue Ste-Anne, deux grands cadres du salon se brisèrent sur le sol.

Une lampe à arc située au coin des rues Concorde et Girouard fut brisée durant le choc sismique.

Au Club Maskoutain, une dizaine de membres étaient à lire et à causer quand le choc se produisit. Ils se sauvèrent pour quelques minutes, et à leur retour, ils constatèrent que, sur 4 horloges, deux s'étaient arrêtées, soient les deux dont le dos était tourné vers le sud. Les deux autres, dont le dos était vers l'ouest, fonctionnaient encore.

Dispensaires locaux contre les maladies

La ville de St-Hyacinthe joignit, en 1926, ses efforts à ceux des autres villes de la province qui avaient entrepris une croisade nationale contre la tuberculose et les maldies infntiles. Son effort principal se traduisit par l'ouverture de deux dispensaires contre ces maladies.

Le comité chargé de diriger ces institutions loua pour 5 ans le local anciennement occupé par la aBnque Provinciale, dans l'édifice du Théâtre Corona, boulevard Girouard. Le premier médecin et la première infirmière attachées à ces dispensaires, furent le Dr Desmarais et Mlle Ernestine Choquette.

Vers la date de l'ouverture, il y eut une assemblée publique au théâtre Corona au cours de laquelle on mit les citoyens de St-Hyacinthe au courant du fonctionnement des dispensaires et de leur utilité.

Le Clairon rapporte que durant les derniers *cinq mois* écoulés en 1926, 29 enfants sur 159 moururent en bas âge. Le taux de la mortalité infantile était de 187 par 1,000 de population, alors qu'il était de 118 par 1,000 comme moyenne générale de la province.

Embellissement

Le conseil municipal adopta en 1913, une résolution dans laquelle il se déclarait favorable à l'établissement d'un parc public sur le terrain situé à l'arrière du palais de justice. Au cours de la même année, le conseil fit un pas de plus pour l'embellissement de la cité en commençant la construction de trottoirs en béton.

M. Bouchard est le promoteur d'une importante loi scolaire

M. T.D. Bouchard, fut le promoteur d'une importante loi adoptée par le gouvernement provincial, en 1913, qui permettait aux commissions scolaires de la province d'abolir la rétribution mensuelle exigée pour les élèves fréquentant les écoles sous sa juridiction et sans pour cela perdre leurs droits aux octrois gouvernementaux. M. Bouchard trouvait la loi privant les municipalités de diverses primes accordées aux écoles par le gouvernement injuste pour les commissions qui croyait aider à la diffusion de l'enseignement en le rendant plus accessible aux enfants, en ne percevant pas la cotisation minimum de cinquante centins par année par enfant.

Dans la ville de St-Hyacinthe, jamais cette rétribution mensuelle n'avait été perçue, et notre municipalité scolaire était exposée par ce fait à perdre ses octrois annuels s'élevant à une somme considérable. En préconisant la nouvelle loi, M. Bouchard voulut régulariser la position de la commission scolaire de St-Hyacinthe, tout en permettant aux municipalités qui désiraient ne pas percevoir de rétributions d'avoir l'avantage des primes du gouvernement accordées dans le but d'encourager l'instruction.

Un congrès pour l'amélioration de la langue française

Le premier congrès pour l'amélioration du bon parler français se tint à St-Hyacinthe, en février 1912.

A cette occasion, M. l'abbé Emile Chartier, qui était professeur au séminaire de St-Hyacinthe, prononça un éloquent plaidoyer dans lequel il condamna le mariage de termes saxons et gaulois dans la langue parlée. "On remarque dans la bouche de nos ouvriers, déclarait le conférencier, un vocabulaire incompréhensible. Même les industriels et les marchands emploient sur leurs édifices des étiquettes ou des pancartes étrangères. Pourtant, la ville de St-Hyacinthe, considérée comme l'une des plus françaises tant par son esprit que par ses coutumes, fut l'une des plus empressées à proclamer la résistance à cette invasion barbare. Chez elle naquit l'un des premiers cercles du bon parler français, et lors de sa requête au parlement fédéral en 1905, l'Association de la jeunesse y recueillit une de ses plus fortes listes de signatures. C'est en nos murs que partit ce mouvement de jeunes.

"Cette oeuvre si bien commencée, St-Hyacinthe n'a pas le droit de l'abandonner."

M. Damien Bouchard, père, mourut le 15 décembre en 1912

M. Damien Bouchard, père de l'Hon. T.-D. Bouchard, mourut le 15 décembre 1912. Au cours de sa carrière, M. Bouchard avait été hôtelier, marchand et surintendant de l'arsenal militaire de St-Hyacinthe. En 1870, il avait pris part à l'expédition contre les Féniens dans la compagnie numéro un du quatrième régiment. Il appartenait également au corps des vétérans canadiens et avait été décoré quelques années plus tôt.

Nouvelle industrie

La manufacture de chaises Duhamel ouvrit ses portes à St-Hyacinthe, en 1913. Construite dans un édifice en brique de trois étages, c'était à l'époque l'une des usines les mieux installées. Elle employa dès le début une quarantaine d'hommes.

Laurier : "Le jour ...

(Suite de la page IV)

arts, dans les sciences, dans toutes les sciences, dans toutes les branches ouvertes à la spéculation humaine; mais c'est en politique qu'ils sont le plus apparents.

Ainsi ceux qui condamnent le libéralisme comme une idée nouvelle, n'ont pas réfléchi à ce qui se passe chaque jour sous leurs yeux. Ceux qui condamnent le libéralisme comme une erreur n'ont pas réfléchi qu'ils se trouvaient, par là, à condamner un attribut de la nature humaine.

Le droit de vote: gage de liberté

Maintenant, il ne faut pas oublier que la forme de notre gouvernement est la monarchie représentative. C'est là l'instrument qui met en relief et en action les deux principes libéral et conservateur. On nous accuse souvent, nous libéraux, d'être des républicains. Je ne signale pas ce reproche pour le relever; le reproche ne vaut pas la peine d'être relevé.

Une éternelle vigilance ...

Je dis simplement que la forme importe peu; qu'elle soit monarchique, qu'elle soit républicaine, du moment qu'un peuple à le droit de vote, du moment qu'il a un gouvernement responsable, il a la pleine mesure de liberté. Cependant la liberté ne serait bientôt qu'un vain mot, si elle laissait sans contrôle, ceux qui ont la direction du pouvoir. Un homme dont la sagacité étonnante a formulé les anxiomes de la science du gouvernement, avec une justesse qui n'a jamais erré, Junius, a dit : "Eternal vigilance is the price of Liberty." Une vigilance éternelle est le prix de la liberté. Oui, si un peuple veut rester libre, il lui faut comme Argus avoir cent yeux, et toujours être en éveil. S'il s'endort, s'il faiblit, chaque moment d'indolence lui coûtera une parcelle de ses droits. Une vigilance éternelle de tous les instants, c'est là le prix dont il doit payer ce bienfait inappréciable de la liberté. Or, la forme de la monarchie représentative se prête merveilleusement, plus peut-être que la forme républicaine, à l'exercice de cette vigilance nécessaire. D'un côté, vous avez ceux qui gouvernent et de l'autre ceux qui surveillent. D'un côté, vous avez ceux qui sont au pouvoir et qui ont intérêt à y rester, de l'autre vous avez ceux qui ont intérêt à y arriver eux-mêmes.

Quel sera le lien de cohésion qui réunira chacun de ces différents groupes? Quel sera le principe, le sentiment qui rangera les divers éléments de la population, soit parmi ceux qui surveillent? Ce sera ou le principe libéral ou le principe conservateur. Vous verrez ensemble ceux qu'attire le charme de la nouveauté et vous verrez ensemble ceux qu'attire le charme de l'habitude. Vous verrez ensemble ceux qui s'attachent à tout ce qui est ancien, et vous verrez ensemble ceux qui sont toujours disposés à réformer.

Peut-il y avoir une différence morale?

Maintenant, je le demande; entre ces deux idées organisées en parti, peut-il y avoir une différence morale? L'une est-elle radicalement bonne et l'autre radicalement mauvaise? N'est-il pas manifeste que toutes deux sont ce qu'on appelle en moralité, indifférentes, c'est-à-dire que toutes deux sont susceptibles d'appréciation, de pondération et de choix? Ne serait-il pas aussi injuste qu'absurde de condamner ou d'approuver, soit l'une soit l'autre, comme absolument mauvaise ou bonne?

L'une et l'autre sont susceptibles de beaucoup de bien comme de beaucoup de mal. Le conservateur qui défend les vieilles institutions de son pays, peut faire beaucoup de bien, de même qu'il peut faire beaucoup de mal, s'il s'obstine à vouloir maintenir des abus devenus intolérables.

Le libéral qui combat ces abus et après de longs efforts parvient à les extirper, peut être un bienfaiteur public de même que le libéral qui porterait une main légère sur des institutions sacrées, pourrait être un fléau non seulement pour son pays, mais pour l'humanité tout entière.

Certes, je suis loin de faire un reproche à nos adversaires de leurs convictions, mais pour moi, je l'ai déjà dit, je suis un libéral. Je suis un de ceux qui pensent que partout dans les choses humaines, il y a des abus à réformer, de nouveaux horizons à ouvrir, de nouvelles forces à développer.

Horizons nouveaux

Du reste, le libéralisme me paraît de tous points supérieur à l'autre principe. Le principe du libéralisme réside dans l'essence même de notre nature, dans cette soif de bonheur que nous apportons avec nous dans la vie, qui nous suit partout, pour n'être cependant jamais complètement assouvie de ce côté-ci de la tombe. Notre âme est immortelle, mais nos moyens sont bornés. Nous gravitons sans cesse vers un idéal que nous n'atteindrons jamais. Nous rêvons le bien, mais nous n'atteignons jamais que le mieux. A peine sommes-nous arrivés au terme que nous nous étions assigné que nous y découvrons des horizons que nous n'avions pas même soupçonnés.

Nous nous y précipitons, et ceux-là explorés à leur tour, nous en découvrent d'autres qui nous entraînent encore et toujours plus loin.

Ainsi en sera-t-il tant que l'homme sera ce qu'il est; tant que l'âme immortelle habitera le corps mortel, ses désirs seront toujours plus vastes que ses moyens, ses actions n'arriveront jamais à la hauteur de ses conceptions. C'est le véritable Sysiphe de la fable; son oeuvre toujours finie est toujours à recommencer.

Supériorité du libéralisme

Cette condition de notre nature est précisément ce qui fait la grandeur de l'homme; car elle condamne fatalement au mouvement, au progrès; nos moyens sont bornés, mais notre nature est perfectible, et nous avons l'infini pour champ de course. Ainsi il y a toujours place pour améliorer notre condition, perfectionner notre nature, et rendre la vie plus facile à un plus grand nombre. Voilà encore ce qui, à mes yeux, constitue la supériorité du libéralisme.

En outre, l'expérience constate qu'insensiblement, imperceptiblement, il se glissera dans le corps social des abus qui finiront par entraver sérieusement son ascension progressive, peut-être par mettre son existence en danger.

L'expérience constate encore que des institutions qui, au début, auront été utiles, parce qu'elles étaient appropriées à *l'état de société ou elles avaient* été introduites, finiront par devenir, par le fait seul que tout changera autour d'elles, d'intolérables abus. Telle a été parmi nous la tenure seigneuriale. Il est incontestable qu'au début de la colonie, ce système avait singulièrement facilité l'établissement du sol. Mais en 1850 tout avait tellement changé parmi nous, que ce système aurait fini par produire des complications déplorables, si notre législature, sur l'initiative des libéraux, n'avait eu la sagesse de l'abolir.

Par le fait de cette loi que j'ai indiquée comme la cause déterminante des idées libérales et conservatrices, il se trouvera toujours des hommes qui s'attacheront avec amour à ces abus, qui les défendront à outrance, et qui verront avec terreur toute tentative d'y porter la main. Malheur à ces hommes, s'ils se trouvent à avoir le pouvoir, et s'ils ne savent pas faire le sacrifice de leurs préférences. Malheur à ces hommes, s'ils ne savent pas céder et adopter les réformes proposées? Ils attireront sur leurs pays des commotions d'autant plus terribles que justice aura été refusée plus longtemps. L'Histoire ne constate que trop, que bien peu de ceux qui gouvernent, ont su comprendre ces aspirations de l'humanité et y faire droit. Il y a plus de révolutions causées par l'obstination des conservateurs que par les exagérations des libéraux.

"Black-out" sur la cité

La population maskoutaine dut se conformer, en 1942, à une mesure adoptée par le gouvernement canadien dans le but d'aviser tous les citoyens du pays sur les moyens à prendre pour éviter les dangers auxquels ils pourraient être exposés en cas d'une invasion par la voie des airs.

L'obscurcissement total fut décrété de 9 heures à 9 h. 30 précises. Aucune lumière ne devait être vue dans les limites de la Cité et même aux approches de la ville, durant ce temps. Les automobilistes devaient également de conformer à cette mesure, en rangeant leurs voitures sur le bord des routes et en éteignant leurs phares jusqu'à ce que la période d'obscurration soit écoulée. Des gardes, postés aux portes de la ville, devaient empêcher toute circulation et prier les automobilistes d'observer le règlement. Tous les industriels, marchands, restaurateurs et propriétaires d'hôtels, les hôpitaux et les institutions religieuses, eurent également l'obligation de se conformer à cette mesure préventive.

Sincères félicitations

au journal Le Clairon

à l'occasion de son

50e

anniversaire de fondation

Dow

LA BRASSERIE DOW LIMITEE

et son distributeur à
Saint-Hyacinthe,
monsieur Lucien Larivée

Félicitations sincères

Jean PREFONTAINE,
administrateur-gérant

TRAVAUX D'IMPRESSION DE TOUT GENRE

Imprimerie Yamaska inc.

435, rue MONDOR — PR. 4-5376

SAINT-HYACINTHE

Meilleurs voeux

au *CLAIRON* pour ses 50 années
de publication hebdomadaire

Spécialité : ALIGNEMENT DE ROUES

Labbé & Labbé enr.

A. LABBE, gérant

Garagistes et station de service B-A

7600 Des Cascades-est PR. 4-4224 ST-HYACINTHE

"Il nous faut combattre les chapelles de fanatiques qui retardent les progrès de notre groupe ethnique"

On pourrait dire, du texte que nous publions ci-contre, qu'il résume quarante années de luttes et de combats, menés par le fondateur du "Clairon." Farouchement hostile à toute manifestation d'intolérance, M. Bouchard a sans cesse combattu les préjugés tenaces qui, dans son esprit, empêchaient les Canadiens français d'atteindre "les sommets les plus élevés du monde moderne."

M. Bouchard écrivit ce texte en 1943, plus précisément à l'occasion de la fondation de l'Institut démocratique canadien. Dix-huit années se sont écoulées depuis, mais les propos de l'homme politique demeurent d'une vivante actualité.

La liberté d'opinions ne doit pas exister que dans les codes de loi

Lorsqu'à la fin d'une carrière consacrée à l'altruisme, un homme laisse son oeuvre inachevée, un doute hante son esprit; l'oeuvre commencée sera-t-elle poursuivie ou abandonnée par ceux qui lui survivront? Serait-ce possible que toute une vie d'efforts aurait été inutile?

De combien de siècles l'avancement de la science n'a-t-il pas été retardé à cause de la mise à mort de savants que l'ignorance et la superstition livrèrent au bûcher de l'Intolérance? Cette interruption de continuité dans la marche du progrès n'a-t-elle pas privé l'humanité entière, pendant plus d'un millénaire, des étonnantes réalisations dont nous sommes les témoins depuis la fin du siècle dernier, notamment dans le domaine des sciences appliquées?

Et pourtant les mêmes forces, les mêmes phénomènes de la nature ont toujours existé. La plupart des propriétés élémentaires des corps furent découvertes aux premiers temps de la civilisation, mais le développement des sciences fut paralysé par les puissances de stagnation et de réaction. Jusqu'à la fin du moyen âge et même quelques siècles plus tard, ces forces s'opposant à toute innovation paralysèrent les progrès de la science, sous l'absurde prétexte que les découvertes scientifiques révélaient de nouvelles données contraires aux concepts qui, sans être des dogmes de foi, n'en constituaient pas moins un credo auquel on devait croire pour assurer le salut de son âme.

Si on compare la durée de l'existence de l'humanité à celle d'un individu, la première nous paraît bien longue et la seconde bien courte. De même qu'un amoncellement de neige provoque une avalanche, la durée de vie des générations forme celle de l'humanité. Les petites comme les grandes choses ont à leur origine les mêmes principes. Quoique habitant un immense territoire et ne jouant qu'un rôle secondaire dans l'histoire universelle, notre jeune nation n'en possède pas moins à nos yeux une importance primordiale. Il n'est donc pas hors de propos de tirer une leçon des autres peuples puisque à tout considérer nous représentons une partie intégrante de l'humanité.

Nous sommes à l'aurore de grandes réalisations

Nous avons eu, dans le passé, des hommes dont les idées incitaient notre peuple à marcher dans la voie du progrès intellectuel, artistique et matériel. Ces chefs de file sont apparus dans notre histoire comme de fulgurants météores qui, la nuit, illuminent un moment le firmament pour s'éteindre presque aussitôt. A intervalles irréguliers, d'autres météores vinrent éclairer, d'une manière aussi éblouissante, le ciel de notre patrie, mais, après leur passage parmi nous, ce fut de nouveau les ténèbres.

Durant nombre d'années ces périodes d'intermittence se sont succédé et ces éclipses, renouvelées, à chaque génération, causèrent le retard dont nous souffrons aujourd'hui sur le plan économique. Nul doute que nous serions plus avancés si notre peuple avait bénéficié de l'action permanente que nos ancêtres à idées progressives tentèrent de lui imprimer. N'empêche que nous sommes à l'aurore des réalisations progressives. En conséquence, il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent afin que les réformes qui s'annoncent soient autre chose que des mots enfermés dans un code de lois inopérantes et destiné à être rayé quand les combattants de la génération actuelle auront disparu de la scène publique.

Fidèle adepte des idées progressives

Au cours de ces quarante dernières années, je suis resté un des fidèles adeptes des idées progressives dans la province de Québec. C'est, je l'avoue, un titre bien modeste, que bien d'autres peuvent revendiquer, n'empêche que je m'en glorifie. Les batailles livrées par nos partisans ont été âpres; nos conquêtes, peut-être bien maigres, ont été sûrement fort lentes. Cependant, de peine et de misère, nous avons obtenu quelque chose et cet avantage est assez considérable pour convaincre les Canadiens de langue française que la porte est ouverte aux hommes de bonne volonté, à tous ceux qui désirent marcher dans la voie du progrès. Mais, qu'on y prenne garde, cette porte pourrait bien se refermer si nous manquions de vigilance avant de disparaître de la scène publique, et si nous négligions d'assurer la continuité dans la lutte contre la stagnation et la réaction auxquelles nous avons déjà fait allusion. A l'instar de quelques porteurs de flambeaux dans la course au progrès, j'ai compris que tôt ou tard il nous faudra les transmettre à d'autres pour la relève. Il ne faut point que ces flambeaux soient abandonnés faute de coureurs, comme tel fut, hélas, trop souvent le cas dans le passé.

Chez les humains, de tout temps, deux grands courants d'idées ont existé; celui des gens n'ayant foi que dans les règles établies, et qui considèrent les vieilles coutumes, les anciennes traditions et les théories périmées comme des lois immuables de la nature, et celui des personnes avides de recherches, qui croient à l'évolution vers le perfectionnement et ne craignent point d'expérimenter des réformes dans les *différentes sphères de l'activité humaine*. Si on exclut les indifférents qui subissent d'ordinaire l'influence d'autrui, les hommes d'action se partagent entre ces deux groupes qui sont, ont été et seront continuellement en lutte l'un contre l'autre.

Vocation de l'ignorance?

Il faut avouer que nous avons été, à venir jusqu'à ces derniers temps, presque complètement dominés, dans notre province, par ce vieil esprit de routine dont nous subissons encore l'influence néfaste. Nous en avons souffert dans presque toutes les sphères de nos activités. Peut-être vaut-il mieux ne pas trop insister sur les effets pernicieux d'une mentalité qui nous a été si préjudiciable. Aussi je me bornerai à rappeler ce tableau, à coup sûr un peu chargé quoique dans l'ensemble assez fidèle, qu'un homme politique très estimé à l'Assemblée législative a brossé sur la situation économique des Canadiens français. Si nous sommes restés arriérés dans le domaine économique, dit-il, ce n'est certes pas dû à l'accaparement illégitime dont nos concitoyens de langue anglaise se seraient rendus coupables comme d'aucuns le prétendent. Si leur mentalité eût été semblable à la nôtre et que leurs dirigeants leur eussent prêché constamment, ainsi que n'hésita pas à le faire un de nos compatriotes appartenant à l'élite intellectuelle "qu'il fallait se contenter de la pauvreté et de la misère", nos chutes d'eau, nos forêts et nos mines appartiendraient encore au domaine public mais elles seraient inexploitées. Si tel eût été le cas, les plaintes et les jérémiades de ceux à qui l'on a enseigné que le premier devoir du citoyen consiste à honnir ceux que le hasard a fait naître anglais et protestants auraient perdu, sans aucun doute, de leur intensité car les Canadiens de langue anglaise seraient demeurés aussi pauvres que nous. Ainsi la solidarité qu'engendre la misère chez ceux qui en sont victimes eût peut-être réussi à apaiser la lutte absurde que font naître les préjugés raciaux, tâche qui semble si difficile à accomplir même par ceux qui ne sont pas dépourvus de raison.

Cette situation dont notre député se plaignait si amèrement, il aurait dû l'attribuer tout simplement à l'oeuvre néfaste de ceux qui, dans le passé, ont considéré l'avancement des sciences comme le grand ennemi de notre race et de notre religion. Ce sont eux qui ont empêché les nôtres de s'abreuver aux sources vives de nouvelles connaissances humaines en prétendant qu'elles étaient empoisonnées. Ils auraient mieux fait de les inviter à puiser à ces sources, ce qui leur aurait permis de s'enrichir moralement, intellectuellement et financièrement.

T. D. Bouchard

"... les batailles livrées par nos partisans ont été âpres; nos conquêtes, peut-être bien maigres ont été sûrement fort lentes..."

Certains progrès

Il convient d'admettre que nous avons accompli certains progrès depuis un quart de siècle. Il n'en demeure pas moins que n'eût été la grande déception qu'éprouvèrent nos masses populaires, nous n'aurions pu obtenir les réformes qui s'imposaient dans notre façon de vivre et de penser. Ce changement radical s'est produit, du jour au lendemain, quand le peuple fut placé en face des résultats désastreux obtenus jusque là, et dont les responsables n'étaient autres que ces faux prophètes qui avaient préconisé l'indifférence à l'égard des découvertes scientifiques, des nouvelles méthodes de vie et des expériences qui sans cesse viennent enrichir le bagage des connaissances humaines.

Au Canada, nous avons deux groupes ethniques, l'un d'origine française, l'autre d'origine anglo-saxonne. Ces deux groupes ont suivi des chemins différents sur le plan économique et social. En ce qui nous concerne, on nous avait assuré la prépondérance à la condition que nous nous accroissions en nombre, que nous ne quittions pas les sentiers battus et que nous demeurions fidèles à nos vieilles coutumes et à nos anciennes méthodes, aujourd'hui périmées. La masse du peuple a longtemps écouté les apôtres de ce système qui, à tout considérer s'apparente à la théorie du moindre effort. On a été jusqu'à malmener ceux qui eurent le courage de prédire que notre façon de penser et d'agir finirait par nous être préjudiciable, un jour, car la liberté d'opinions n'existait, jadis, que dans nos codes de lois et demeurait inconnue dans nos moeurs.

Précurseurs d'Hitler

Nous ne manquions pas de précurseurs d'Hitler; ils n'avaient pas le pouvoir de nous envoyer au poteau d'exécution, mais ils réussissaient presque toujours à supprimer la liberté de parole en terrorisant et en diffamant ceux qui, il y a vingt, trente et même cinquante ans ne pensaient pas comme eux et énonçaient des principes que l'on répand aujourd'hui sur les tréteaux de la politique et du haut de la chaire sacrée. Fort heureusement, la lumière a fini par percer les ténèbres. Ce prodige s'est accompli quand la grande crise de 1930 révéla à notre peuple la valeur respective des deux doctrines de vie dans notre province: celle du maintien de l'ancien système, et celle de l'expérimentation de nouvelles méthodes. Le coup de foudre en illuminant l'atmosphère dévoila ce tableau désolant qui, entre parenthèses a frappé si vivement l'esprit du député de Lotbinière. L'impression profonde que cette image fit sur la masse à fini par convaincre nos dirigeants qu'il importait de réagir afin d'empêcher un peuple déçu de corriger les erreurs du passé en renversant du même coup les bonnes comme les mauvaises méthodes appliquées par nos anciennes institutions.

Et depuis ce temps, les hommes professant les idées larges et croyant en la nécessité de réformes progressives, ont pu respirer dans la province de Québec. Des membres du clergé, et des plus distingués, n'hésitèrent pas à signaler que nous étions loin d'avoir atteint la perfection dans notre enseignement secondaire. Des laïques purent, sans pour cela être traités de mauvais Canadiens français et de renégats, suggérer et prôner des réformes dans nos écoles. Des prêtres instruits se joignirent à eux pour dire et écrire, qu'après tout il n'était pas prouvé que nous ayons été maltraités par les Anglais qui administrèrent le pays depuis sa cession à l'Angleterre, au point de justifier un ressentiment à leur endroit. On a même condamné, dans les cercles de nos religieux à l'esprit ouvert, l'évangile de haine que certains de nos éducateurs propagèrent contre nos compatriotes de langue étrangère. On a été jusqu'à recommander une loyale entente avec eux, et la grande majorité de nos évêques s'est prononcée en faveur de l'instruction obligatoire. Sans aucun doute il y a quelque chose de changé dans la mentalité de notre province. Rendons-en grâce aux esprits éclairés et aux événements qui ont permis ce bouleversement dans les idées. Certes, ce revirement a été très lent à se produire mais c'est maintenant un fait accompli. Les hommes à l'esprit progressif et aux idées larges, désireux de vivre en harmonie avec nos compatriotes d'origine anglo-saxonne, ne sont plus considérés comme des suspects, sur le plan religieux ou national, si ce n'est pas ceux qui continuent à faire partie de la chapelle des fanatiques qui ont dominé, du moins en apparence, depuis ce dernier quart de siècle, mais cherchent encore à isoler les Canadiens d'origine française et catholique du reste du monde civilisé.

Si donc les Canadiens français, qui jugent avec une certaine largeur de vue leurs contemporains et les événements dont ils sont témoins ne sont plus considérés, chez le haut clergé et la classe instruite, comme des êtres compromettants et nuisibles, il n'en demeure pas moins que subsiste la menace d'une dangereuse réaction. Il importe donc de résister aux sourdes manoeuvres des retardataires et de combattre *ceux-ci jusque* dans leurs derniers retranchements. C'est pourquoi nous devons mettre le peuple en garde contre leurs agissements et leurs entreprises antisociales.

La fin des illusions

Me serait-il permis de vous

(Suite à la page VII)

Hommage

au CLAIRON à l'occasion de son 50e anniversaire de publication

Gilbert Automobile Enrg.

M. Gilbert CHOQUETTE, prop.

Dépositaire RAMBLER

Vente et service

8630, rue Cascades est
SAINT-HYACINTHE

PR. 3-2866

Sincères félicitations

au **CLAIRON** pour ses cinquante ans de publication

Cet anniversaire marque une étape dans la petite histoire maskoutaine et nous sommes heureux de saluer le dynamisme et la tenacité d'un journal qui passe au rang de nos institutions les plus chères.

LES **Pharmacies Locas**

1600, rue des Cascades, PR. 4-6451
2276, rue Sainte-Anne, PR. 3-9757

ST - HYACINTHE

"Il nous faut combattre..."

(Suite de la page VI)

signaler un des multiples cas concrets que je connais et qui vous prouvera l'existence des activités réactionnaires auxquelles je viens de faire allusion? Il y a quelques jours à peine j'ai reçu la visite d'un citoyen âgé que je rencontrais pour la première fois. Il était, me dit-il, un de mes amis intellectuels quoique ne me connaissant que par la chronique des journaux. Il me parut animé d'un certain altruisme. N'ignorant pas que je m'intéressais activement à l'évolution des idées chez les nôtres, il me mit au courant d'une réunion à laquelle il avait assisté trois jours auparavant. Il avait été convié à cette assemblée par une de ses relations, à qui il avait confié combien il serait heureux d'appartenir à un groupement de patriotes préoccupés du prestige de notre race et de notre religion dans notre pays. Il m'avoua être revenu complètement désillusionné, cette réunion de propagande, tenue au Monument National, n'ayant eu pour objet que celui de promouvoir le recrutement de l'association connue sous le nom de "Fils du Sol". L'orateur principal avait été un Canadien de langue française ayant vécu quelques années dans l'Ouest et qui était d'origine européenne à en juger par son accent.

Le propagandiste, selon mon interlocuteur, semblait être le porte-parole d'une société-mère, évidemment secrète. Il avait déclaré que le but principal de l'association était de créer, sur le continent américain, un état indépendant, catholique et français, en dehors ou au sein de la Confédération canadienne. Mon confident ajouta que l'orateur en question, par ses réticences, avait laissé entendre que l'idée de fonder un nouvel état au sein de la Confédération était suggérée dans l'unique but d'éviter une condamnation pour discours séditieux advenant que la gendarmerie royale eût été mise au courant de la réunion. Ce qui avait offusqué le plus mon confident, c'était le fait que l'orateur avait proposé, comme modèle à suivre, l'Irlande du sud, où les grands patriotes recommandent au peuple de n'apprendre que le gaélique afin que, dans une génération ou deux, les Irlandais ne soient plus compris en dehors de leur île. "On a commencé, me dit-il encore, par décourager l'enseignement de l'anglais dans notre province. Poussera-t-on la stupidité jusqu'à abolir la langue française moderne pour lui substituer la langue d'oc, ou celle d'oil, d'où est née la langue française que nous parlons, et cela dans le but d'isoler complètement les Canadiens français!"

Le second but, d'après ce conférencier, démontre que l'idée de créer un état indépendant n'est pas envisagée comme un mythe mais bien comme un projet réalisable: il s'agit, pour Les Fils du Sol, d'appuyer le parti politique qui s'engagera à travailler à la création d'un état français. On peut en conclure qu'il doit exister un parti politique compromis avec la société-mère.

Je pourrais mentionner plusieurs sociétés faisant, en connaissance de cause, ou à leur propre insu, le jeu d'une grande organisation secrète dont la mission, chez les Canadiens français, est de renouveler, ici même, la triste expérience des Fenians et des Sin Feiners qui a coûté tant de sacrifices et causé tant de misère et de malheurs dans la pauvre Irlande.

En définitive, ces sectes politiques et religieuses créées dans le but d'arracher l'Irlande à la domination anglaise acquirent, par des moyens révolutionnaires, l'indépendance politique que nous, Canadiens français, avons obtenue par des moyens constitutionnels et pacifiques. *J'ai voulu me borner à vous citer le cas des Fils du Sol* parce que plus récent et bien topique. Ces pseudo-patriotes invitent les Canadiens d'origine française à s'isoler dans un coin du continent nord-américain comme si nous n'avions ni l'intelligence, ni la force de caractère suffisante pour réussir dans quelque domaine que ce soit. En cette renonciation à la lutte, cette reculade dans l'ombre est l'isolement comme si nous étions irrémédiablement condamnés à une vie médiocre, c'est ce qu'on veut nous représenter comme étant du patriotisme et de la fierté. Si la plupart des protagonistes de ces idées étroites, propres à faire naître, chez les nôtres, un complexe d'infériorité, ne profitaient pas de leur influence, soit en cultivant leur popularité, soit en se créant des revenus dans le domaine commercial ou financier, ce serait à désespérer de leur intelligence et de notre avenir. Tant et aussi longtemps que les personnes auxquelles ces défaitistes s'adressent demeureront aveugles et n'entendront qu'un son de cloche, nos exploiteurs de la crédulité publique paralyseront, d'une façon notable, le progrès des Canadiens français.

Le règne des arrivistes, terminé

A venir jusqu'à ces derniers temps, ces arrivistes ont eu le champ libre, les coudées franches. Mais les misères qu'engendra la récente grande crise économique, de même que les perturbations sociales et financières causées par la guerre, ont secoué de leur torpeur nos chefs de file. Conscients de leurs responsabilités et des obligations inhérentes à leurs charges religieuses ou civiles, ils guident le peuple dans le chemin du devoir patriotique et de la sécurité nationale. Fort heureusement, la voix de la raison commence à se faire entendre pour enrayer le mal qui, depuis quelques décades, avait réussi à chloroformer certains de nos compatriotes endoctrinés par des isolationnistes rétrogrades.

Sens du patriotisme

Le véritable patriotisme, selon Fustel de Coulanges, n'est pas seulement l'amour du sol, c'est aussi le respect des générations qui nous ont précédés, le zèle pour les intérêts de sa patrie. Le patriotisme, c'est le souci que nous avons du bonheur des autres, l'attachement que nous avons pour le coin de terre qui nous apporte les choses nécessaires à la vie, c'est la confraternité qui doit régner entre citoyens parlant la même langue, animés d'un même idéal et dont l'âme a été formée des mêmes traditions léguées par nos ancêtres venus de France; c'est, pour nous résumer, le respect de cet héritage que nous avons reçu comme entité et qui nous impose le devoir de nous perpétuer en édifiant notre avenir.

Mais ce patriotisme, nous le concevons dans son sens le plus large et le plus humain, et non point comme un prétexte à exalter le chauvinisme qui engendre la haine et la discorde entre les êtres. Pour srvir les nôtres, on ne doit pas se borner à évoquer le passé et les hauts faits d'armes des pionniers du Canada; cette sentimantalité, sur le plan pratique, ne conduit nulle part, elle paralyse notre développement dans le sens des connaissances scientifiques et des institutions sociales, et nuit à nos relations avec nos compatriotes de langue anglaise.

Le philosophe américain, Ralph Waldo Emerson, auteur d'un ouvrage célèbre sur l'Humaniste américain, a écrit que le vrai patriote est celui qui a fait pousser deux tiges d'herbe là où anciennement il n'en poussait qu'une. Et il a raison. Les auteurs des merveilleuses découvertes qui ont fait disparaître les épidémies qui, jadis, décimaient des populations entières, qui ont prolongé la vie de l'individu, diminué les distances séparant les nations, grâce à des moyens de communication rapide, et qui ont rendu moins pénible le travail de l'ouvrier en substituant la machine à l'effort des bras, ceux-là ont mieux illustrer leur patrie et servi leurs semblables que les grands génies militaires ayant, par une série de conquêtes, agrandi temporairement le territoire de leur pays. Dans la mémoire des hommes les noms de ces deux catégories de patriotes dureront probablement aussi longtemps les uns que les autres, mais les territoires conquis changeront souvent de maitres tandis que les découvertes des hommes de science ne cesseront jamais de contribuer au progrès de l'humanité tout entière.

Mais ce sont là deux genres de patriotisme qui, loin de s'exclure, se complètent. Celui qui inspire le sacrifice de sa vie pour protéger celle des siens, procède du coeur; celui qui n'a d'autre but que d'améliorer la condition humaine, procède surtout de la raison. Le premier exige de la bravoure; le second, du courage et de la ténacité dans l'effort. Le patriotisme bien compris est donc celui qui réunit ces deux attributs: servir ses compatriotes par le coeur et la raison.

Education démocratique

Notre tâche consistera donc à développer chez le citoyen, la connaissance des droits et des devoirs qui lui sont propres et à favoriser l'avancement des arts, des sciences et des lettres chez les nôtres. Parmi les droits essentiels à la survivance de notre vie nationale, il y a ceux de nos libertés individuelles et publiques. Elles ne peuvent exister sans le maintien de notre système démocratique, basé sur un idéal de liberté, de fraternité et de coopération. Les ennemis de ce genre de gouvernement où le peuple exerce la souveraineté, il faut les combattre en tout temps et en tout lieu. C'est là notre principal devoir et pour réussir à conserver nos libertés chèrement acquises, il convient d'accepter la collaboration des citoyens d'autres races ou de religion différente qui pensent comme nous, partagent notre sentiment et désirent combattre à nos côtés pour la survivance de ces libertés.

Pour obtenir cette collaboration, nous nous efforcerons d'orienter notre jeunesse vers une nouvelle mentalité qui lui permettra de faire face aux exigences modernes en dépit des influences dont elle a subi jusqu'ici tant de préjudices. On cherche à lui faire croire que nous sommes environnés d'ennemis chez ceux qui ne parlent pas notre langue alors qu'en réalité la grande masse demeure indifférente et que nous avons tant de citoyens qui sont disposés à collaborer loyalement avec nous. Pendant qu'on amuse notre jeunesse à ces luttes stériles alors qu'on devrait plutôt l'intéresser à des tâches de nature à l'aguerrir et à la préparer pour les batailles de la vie artistique et économique de l'avenir, les puissants du jour croient accomplir un travail utile; quand ils ne font que retarder le progrès des leurs. C'est en améliorant l'enseignement des arts, des sciences et des lettres, et en encourageant l'étude que nous assurerons le salut de notre peuple, et non en alimentant les querelles de races qui n'ont eu d'autre but que de nous faire passer pour des martyrs et des gens voués aux échecs dans le domaine économique. Je ne connais rien de plus déplorable que cet esprit défaitiste. N'avons-nous pas mille exemples démontrant que le Canadien de langue française qui a voulu s'instruire, travailler et se bien conduire a réussi à atteindre les sommets dans presque toutes les activités humaines? De ces exemples, nous en aurions cent mille si, au lieu de prêcher le défaitisme dans le passé on avait mis à la disposition de notre jeunesse un enseignement pratique, et si on lui avait appris la confiance dans la persistance de l'effort.

La réaction puise sa force dans notre faiblesse

Les adversaires des hommes à vues larges et généreuses ont puisé leurs avantages dans la *faiblesse, ou plutôt dans le manque* absolu d'organisation chez ceux qui pensent comme nous relativement aux problèmes éducationnels et aux questions de race. Ils se sont emparés du contrôle des bureaux de direction de nos diversessociétés financières, professionnelles, religieuses et nationales. Dissimulés dans l'ombre, ils les font agir dans le sens de la réaction en vue d'isoler notre groupe ethnique. Mais, en dépit du bruit apparent créé par la publication des nombreuses résolutions de propagande émanant de ces associations, résolutions dont les membres ont rarement connaissance avant leur publication dans la presse, la grande majorité de notre peuple et surtout son élite, demeurent indéfectiblement liés à la doctrine du progrès et ne demandent pas mieux que de vivre en harmonie avec nos compatriotes d'origine étrangère à la nôtre. L'heure est arrivée de le faire comprendre à ceux qui peuvent avoir été défavorablement impressionnés par les démonstrations tapageuses et par les discours échevelés de nos exploiteurs de préjugés.

Encouragés par l'exemple des citoyens à l'esprit éclairé que nous rencontrons dans notre clergé et notre monde politique, lesquels ne craignent plus d'exprimer leurs vues ouvertement, nous devons mettre l'épaule à la roue pour faire avancer le char du progrès. Nous serons appelés à faire des sacrifices de temps, de travail et d'argent, mais les résultats à obtenir nous commandent de ne rien épargner. Je sais qu'en vous dévouant à la grande cause qui est la nôtre vous éprouverez le sentiment du devoir accompli. Heureusement pour nous tous, nous vivons aujourd'hui sous un ciel social plus tolérant, à une époque où les rayons du soleil de la liberté d'opinions sont plus chauds, plus vivifiants parce que moins obscurcis par l'intransigeance des pouvoirs publics. Avant que ne disparaisse la génération qui est à l'origine de ce mouvement libérateur, unissons-nous pour assurer la continuité de nos efforts et remettre, entre les mains plus jeunes et plus vigoureuses, le flambeau qui éclairera la course des Canadiens de langue française vers les sommets les plus élevés du progrès moderne.

La culture d'un . . .

(Suite de la page II)

Nous sommes engagés dans la restauration de notre province

Caution de la liberté de la presse, moteur des entreprises locales, élément de culture et d'éducation populaire: voilà ce que vous êtes, Messieurs de la presse hebdomadaire.

Si je vous ai parlé avec autant de chaleur — et aussi d'indiscrétion — c'est que vos objectifs s'apparentent à mes rêves les plus chers. C'est aussi que mes rêves les plus chers ne pourraient jamais être réalisés sans votre collaboration.

Nous sommes engagés dans la restauration de notre Province, sur tous les fronts à la fois. Vous le savez, parce que c'est pour cela que nous avons été élus. Vous le voyez, parce que nous sommes fidèles à nos engagements.

Cette restauration exige que notre population rompe avec des habitudes anciennes, ce qui est toujours pénible. Cette restauration exige que notre population acquière des habitudes nouvelles, habitudes d'effort, d'esprit civique et de responsabilité — ce qui est toujours héroïque.

Vous parlez à l'oreille de l'opinion publique. C'est à vous de la convaincre que dans le monde d'aujourd'hui le Canada français doit soutenir une politique de grandeur, non par simple vanité, mais parce que c'est désormais pour nous le seul moyen de vivre. **Nous sommes heureusement condamnés à NE PAS ETRE MEDIOCRES!**

Chaleureux hommages

Le CLAIRON est l'un des plus dignes représentants de la presse hebdomadaire. Nous sommes fiers de nous associer à la population qu'il dessert si bien pour lui souhaiter 50 autres années de progrès.

Maurice LABRIE, prop.

Central Auto Electric Reg'd

758, rue Des Cascades — PR. 4-6266 — St-Hyacinthe

Sincères félicitations au Clairon à l'occasion de son 50e anniversaire

• GILLES CHOQUETTE
• MARCEL BONENFANT
• EDOUARD ROY

Fonderie St-Hyacinthe Foundry Ltd.

2925, rue Nelson — PR. 4-4515 — SAINT-HYACINTHE

Hommage

CROWN DIAMOND

CENTRE DE LA COULEUR

MM. Lucien BIBEAU et G. MENARD, props

PR. 3-1912

845, rue Des Cascades — ST-HYACINTHE

Félicitations

ST-HYACINTHE PROPANE ENR.

Yvon BRETON, prop.

PR. 4-7322

4080, boul. Laurier — DOUVILLE

Meilleurs voeux

IMPRIMERIE - LITHOGRAPHIE
La Providence ENR.

PR. 4-8218

280, rue Ste-Anne — La Providence

Félicitations

P.P. ELECTRIC REG'D

Entrepreneurs électriciens

PR. 4-6445

2487, rue Ste-Anne — ST-HYACINTHE

Hommage

SEMENCES CHAMPS PLEINS inc.

Ste-Rosalie, Co. Bagot - Tél. 141

Semences de grande culture - Avoines
Blé d'Inde - Grainages

Qualité et service

Félicitations

Garage IDEAL Inc.

CHRYSLER
DODGE

PR. 4-6488

1050 rue des Vétérinaires — ST-HYACINTHE

Hommage

Léo Trudel

CONFECTION ET MERCERIE
HABITS SUR MESURES

PR. 4-5100

1075, rue Laframboise — ST-HYACINTHE

Meilleurs voeux

GARAGE DEMERS ENR.

Vente et service d'autos et camions

PR. 4-4194

7780, rue Des Cascades est — ST-HYACINTHE

Voeux sincères

Guilmaine & Frère inc.

Entrepreneurs généraux

PR. 3-9709

585, rue Concorde — ST-HYACINTHE

Sincères félicitations

pour votre 50e anniversaire de publication

Pièces et accessoires d'automobile

United Auto Parts St. Hyacinthe Ltd.

2785, rue DESSAULLES - PR. 4-6409 - St-Hyacinthe

L'Académie Girouard détruite par le feu

L'Académie Girouard fut entièrement détruite par les flammes, au printemps de 1914, laissant sans école plus de 600 enfants. Seule la résidence des Frères du Sacré-Coeur qui était adjacente fut épargnée par l'incendie.

L'on attribua la cause du sinistre à l'explosion de la fournaise. Les pertes subies par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe s'élevèrent à environ $35,000.

A la suite de ce sinistre, un grave problème se posait: où logerait-on les 600 enfants qui fréquentaient l'Académie? Il fallait de toute nécessité que la Commission leur trouve des locaux dans le plus bref délai possible.

Pour remedier à la situation, il fut décidé de convertir en classes la partie employée par les Frères du Sacré-Coeur comme résidence. On dut également louer la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu qui pouvait loger de nombreux élèves. La Commission scolaire décida peu de temps après de reconstruire à neuf l'édifice détruit.

M. Frédéric Payant mourut en 1919

L'un des plus éminents citoyens de St-Hyacinthe mourut en 1919, à l'âge de 79 ans. M. Paul-Frédéric Payant était né en France, en 1840 mais habitait le Canada depuis 1854. Il fonda, en société avec son beau-frère, M. Silas-T. Duclos, les tanneries Duclos et Payant, de cette ville. Il avait été échevin de la Cité de St-Hyacinthe, de 1880 à 1884, et maire, de 1910 à 1914.

La crainte de l'école neutre

La crainte de l'école neutre, dans la province de Québec, n'est pas récente. En effet, dès 1918, ce fut l'une des principales objections des adversaires de l'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans dont M. T.-D. Bouchard, alors député du comté de St-Hyacinthe, s'était fait le promoteur. On craignait que l'instruction obligatoire ne conduise à l'école neutre, parce que si jamais sa loi était votée elle pourrait forcer les enfants à fréquenter ce genre d'institution. Malgré cet argument, cette mesure nécessaire au progrès de la population québécoise fut adoptée par le gouvernement provincial.

Le prince de Galles en visite à St-Hyacinthe

Edouard VIII, alors Prince de Galles, vint à St-Hyacinthe en 1919. A sa descente du train spécial qui l'avait amené jusqu'ici, le prince fut reçu par le maire de la ville, M. T.-D. Bouchard, et conduit sur une estrade qui avait été construite sur le terrain de la gare du Grand-Tronc et habilement décoré pour la circonstance. Le visiteur fut salué par plusieurs milliers de personnes accourues pour le voir et l'acclamer.

Toujours le Palais de justice

On votait $10,000 pour une annexe à la cession 1912-13

Durant sa cession de 1912-1913, le gouvernement provincial accorda, à la demande du député du comté, M. T.-D. Bouchard, une somme de $10,000.00 pour construire une annexe au palais de justice afin qu'on puisse agrandir les voûtes destinées à recevoir les archives du district judiciaire. Cette amélioration se faisait sentir depuis plusieurs années. Les plans furent préparés par l'architecte Charest du département des Travaux publics de Québec, et les travaux débutèrent à l'automne de 1913.

La Porte des Maires: érigée en 1927 elle ajoute au charme et au pittoresque de la ville de Saint-Hyacinthe

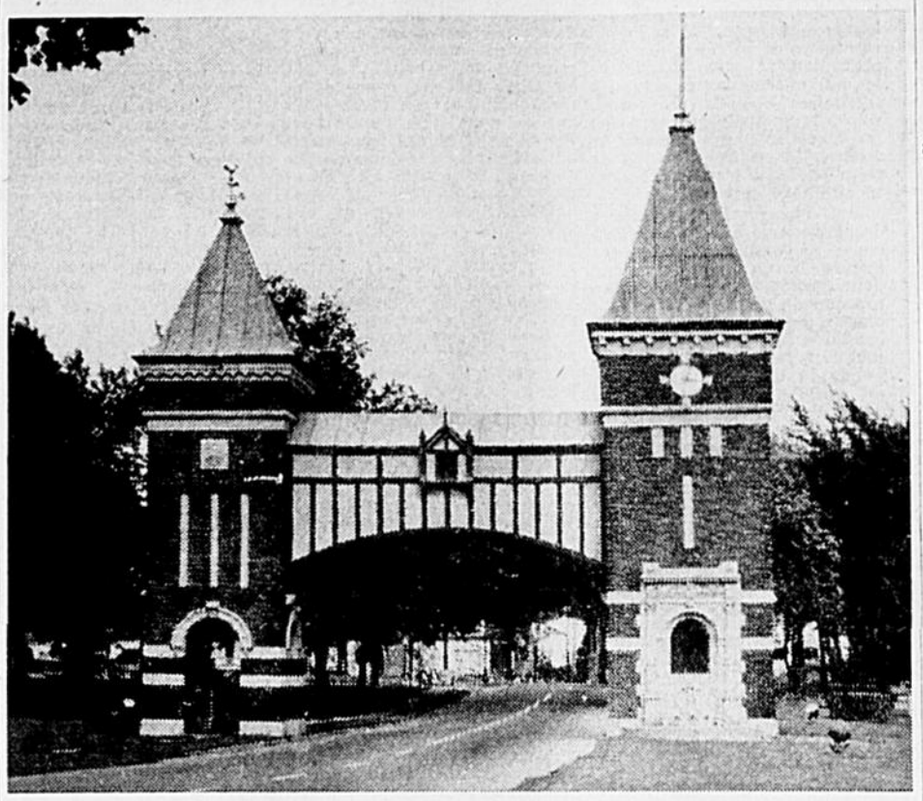

Un hommage au sénateur Casimir Dessaules

Les grands moments de notre petite histoire

L'érection de la Porte des Maires qui orne l'entrée ouest de la ville de St-Hyacinthe fut décidée le 26 juillet 1927, au cours d'une séance spéciale du conseil municipal. On décida d'ériger cette porte monumentale en commémoration du centenaire de l'Honorable Georges-Casimir Dessaulles et en l'honneur des anciens maires de la ville. Le Sénateur Dessaules devait célébrer son centième anniversaire de naissance, le 29 septembre 1927.

Les plaques commémoratives de la porte des anciens maires furent dévoilées un mois plus tard lors des fêtes organisées pour souligner le centenaire du senateur. La construction du monument dont les plans et devis avaient été préparés par l'architecte de la cité, M. G.-René Richer, était déjà commencée.

La population de la ville s'était jointe aux représentants des gouvernements fédéral et provincial, ainsi qu'à d'éminents membres du clergé et d'autres citoyens venus de toutes les parties de la province de Québec, pour rendre un émouvant hommage à M. Dessaules et aux dix magistrats qui le précédèrent au poste de maire de la ville. Le centenaire assista à la manifestation organisée en son honneur, en compagnie des membres de sa famille.

Maire pendant 23 ans

L'hon. sénateur Dessaulles est considéré à juste titre comme l'un des plus éminents maires de la ville de Saint-Hyacinthe où il naquit le 29 septembre 1927. Il était le fils de l'hon. Jean Dessaulles, ancien conseiller législatif et de Rosalie Papineau, soeur de Louis-Joseph Papineau. Jean Dessaulles était venu au Canada en 1759, et il y demeura même après le départ de la noblesse française. Capitaine de la milice, il servit dans la guerre de 1812. De 1783 à 1814, il fut l'administrateur de la seigneurie de Saint-Hyacinthe qui lui fut cedée en 1814; il fut député, puis appelé au conseil législatif. Il décédait l'année suivante. S'il avait vécu deux années de plus, il aurait eu la douleur de voir son manoir envahi par des troupes anglaises lancées à la recherche de Louis-Joseph Papineau, après les troubles de 1837, car M. Jean Dessaulles était allié au grand tribun. En épousant sa soeur, Rosalie Papineau, en 1813, il était devenu le beau-frère d'un homme qu'il estimait.

M. Georges-Casimir Dessaulles débuta sur la scène municipale en 1858, comme échevin. Dix ans plus tard, les contribuables lui demandaient d'abandonner son siège d'échevin pour accepter la charge de maire.

M. Dessaulles assuma cette fonction jusqu'en 1880. Il laissa momentanément le conseil municipal jusqu'en 1886, année au cours de laquelle il fut de nouveau sollicité par ses concitoyens afin de reprendre la direction de la municipalité à titre de maire. Il fut continuellement réélu à cette charge jusqu'en 1897 et il ne la quitta que pour siéger à Québec comme représentant du comté de St-Hyacinthe. M. Dessaules n'avait accepté ce siège que pour remplacer son gendre, M. Saint-Jacques, qui avait été frappé d'une maladie mortelle au cours de la lutte électorale.

En 1907, il fut appelé à siéger au Sénat canadien.

Le sénateur Dessaules occupa donc des positions publiques pendant 58 ans, ayant été 10 ans échevin, 24 ans maire, 4 ans député et 20 ans sénateur.

Plaque commémorative

Les plaques commémoratives, dévoilées par M. Dessaulles, portent les inscriptions suivantes qui représentent les dates historiques de St-Hyacinthe:

1760 — arrivée du premier colon;
1780 — première église construite;
1811 — fondation du collège;
1849 — incorporation en village;
1850 — incorporation en ville;
1852 — érection du diocèse;
1854 — première conflagration (17 mai);
1857 — incorporation en Cité;
1859 — éclairage au gaz;
1875 — établissement de l'aqueduc;
1876 — deuxième conflagration (3 septembre);
1887 — éclairage à l'électricité;
1894 — municipalisation de l'aqueduc;
1903 — troisième conflagration (20 mai);
1911 — éclairage public, municipalisé;
1913 — péage aboli sur les ponts;
1915 — premier pavage permanent;

Au bas de la plaque commémorative qui porte ces dates, on peut lire qu'elle fut dévoilée le 29 septembre 1927, en même temps que l'inauguration de la "Porte des Anciens Maires" et du centenaire de l'Honorable Georges-Casimir Dessaulles.

Sur l'autre plaque, dédiée aux maires de la cité de St-Hyacinthe jusqu'à l'érection de la porte, on peut lire:

1849-1856, Louis-A. Dessaules;
1857-1860, Maurice Laframboise;
1861-1865, Magloire Turcot;
1866-1867, Adolphe Mailhot;
1868-1879, G.-C. Dessaules;
1886-1897, G.-C. Dessaules;
1880-1881, Louis-F. Morison;
1882-1885, Louis Côté;
1898-1901, Euclide-H. Richer;
1902-1909, Eugène St-Jacques;
1910-1914, Paul-F. Payant;
1915-1917, René Morin.

Grâce à M. T.D. Bouchard

Le gouvernement provincial abolit les fameuses rentes seigneuriales

L'hon. T.-Damien Bouchard, député de St-Hyacinthe à l'Assemblée législative et ministre de la Voirie et des Travaux publics dans l'administration Godbout, remportait l'une des plus brillantes victoires de sa carrière, en 1940, alors qu'était abolie la rente seigneuriale dans la province de Québec.

Ainsi, disparaissait l'un des derniers vestiges du régime féodal, qui contribua longtemps à retarder le progrès matériel de l'agriculteur québécois.

Dès 1912, M. T.-D. Bouchard, alors simple député, réclama l'abolition définitive des rentes seigneuriales. Il proposa un projet de loi, à cet effet, en 1928. Le bill fut retiré, mais le Bureau des statistiques de Québec était chargé de faire un relevé des seigneuries de la province, du capital non encore commué et attaché à ces terres seigneuriales, de même que de la rente globale que les sensitaires étaient tenus de payer aux créanciers chaque année.

En 1935, le gouvernement Taschereau adoptait une loi destinée à régler définitivement la question des rentes. En vertu de cette législation, les rentes seigneuriales perpétuelles furent remplacées par une taxe municipale temporaire. Le paiement du 6% aux seigneurs cessa par ce fait et le sensitaire dut payer le même montant au bureau du secrétaire-trésorier. Ce n'est, toutefois, qu'en 1940 que le parlement provincial adopta la loi abolissant définitivement la tenue seigneuriale. Cette mesure avait pour but d'assurer l'application de la loi de 1935 demeurée pratiquement inopérante de 1936 à 1939.

Plus de 60,000 cultivateurs bénéficièrent de la nouvelle loi. Le montant annuel des rentes payées au moment de son adoption s'élevait à environ $180,000 et le capital racheté atteignait plus de $3,000,000. Il existait 240 seigneuries dans la province et des rentes étaient payées dans 703 municipalités.

La U.S. Knitting est établie chez nous depuis '23

L'année 1923 s'annonça sous d'heureux hospices, à St-Hyacinthe, par l'annonce de la construction de l'usine U.S. Knitting. La manufacture fut construite sur la rue Morrison, entre les rues Lamothe et Maillot.

La compagnie s'était engagée à investir $150,000 dans la bâtisse et les machines, et à employer une moyenne de 75 ouvriers et ouvrieres. Ce nombre assurait une liste de paye annuelle de $50,000 environ.

Les citoyens s'engagèrent, de leur côté, à fournir le terrain qui ne coûta que $4,400. Ce terrain était formé de onze lots appartenant à la compagnie Le Crédit Maskoutain dont les actionnaires principaux promirent de souscrire $450,000 pour aider l'initiative. Il ne restait donc à fournir que $3,950 et la souscription fut organisée sous les auspices de la Chambre de Commerce et du Conseil municipal.

La Ville s'engagea, elle, à voter une exemption de taxes pour 10 ans à la compagnie et à construire les trottoirs, les égouts et à fournir le service d'eau nécessaire à l'usine.

Au bébut, la U.S. Knitting Co. fabriqua des tricots de coton et de laine devant servir à la fabrication d'articles en caoutchouc, non seulement pour la consommation domestique, mais aussi pour l'exportation dans toutes les possessions britanniques. C'était, à l'époque, la seule industrie du genre au pays et il y avait un débouché considérable pour les marchandises qu'elle produisait.

La Comédie française à St-Hyacinthe: 1922

Les amateurs de théâtre eurent l'occasion d'applaudir, à St-Hyacinthe, en 1922, la Comédie française. Celle-ci joua "Le gendre de M. Poirier." Le prix des billets pour assister à cette représentation était assez élevé pour l'époque: orchestre et deux premières rangées du balcon, $3; balcon, rangée C, D et E, $2; amphithéâtre, $1.

Me Jacques LAFONTAINE

Me Jacques Lafontaine est le seizième maire de la ville de Saint-Hyacinthe. Il fut élu en 1958, en remplacement de M. Ernest O. Picard qui avait assumé cette fonction de 1945 à 1958, sans interruption. Le fondateur du "Clairon", M. T.D. Bouchard est celui qui occupa le plus longtemps la fonction de premier magistrat de la cité maskoutaine, pendant plus d'un quart de siècle: de 1917 à 1930; de 1932 à 1944.

Centenaire de l'Hôtel-Dieu

L'année 1940 a marqué, à St-Hyacinthe, le centenaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu. Cet événement ne passa pas inaperçu et la population assista nombreuse aux célébrations qui se déroulèrent les 24 et 25 septembre.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont été mêlées de près, depuis leur arrivée à St-Hyacinthe, le 7 mai 1840, à l'histoire du diocèse de St-Hyacinthe tout entier. L'arrivée de quatre filles de Mère d'Youville, venues de Montréal en 1840, a été le début d'une oeuvre magnifique qui a contribué à secourir des milliers de personnes dans toutes les paroisses du diocèse.

HOMMAGES

PAUL GIRARD

MAGASIN A RAYONS

1049, rue Beaugrand Tél.: 16 Acton Vale

Sincères félicitations

LES ENTREPRISES

YVON L'HEUREUX

- Bois
- Materiaux de construction
- Quincaillerie

Beloeil: FO. 7-3358
Montréal: OL. 3-6526
BELOEIL, QUE.

Félicitations au Clairon

Manufacturier
MANDRINS
POULIES EN "V"
EN FONTE

M. OSCAR DUPRE, prop.

Poulies Maska Pulleys inc.

2935, boul. Cartier, St-Hyacinthe PR. 3-3948

Sincères félicitations

La direction et le personnel de St-Hyacinthe Express inc. sont heureux de se joindre à la population maskouatine pour offrir au journal Le Clairon ses meilleurs voeux à l'occasion de son 50e anniversaire de publication.

Nous souhaitons également que Le Clairon demeure encore longtemps parmi les meilleurs journaux du pays et qu'il continue de progresser de plus en plus.

Emilien Letarte, prop.

LE CLAIRON 50 ANS

ST-HYACINTHE EXPRESS INC.

7625, rue Brouillette PR. 3-9753 ST-HYACINTHE

Félicitations

du journal
LE CLAIRON
pour son 50e
anniversaire.

MEUBLES ET ACCESSOIRES
DE BUREAU

HEBERT TYPEWRITER Enrg.

1005, rue Laframboise Tél. PR. 4-8822
Saint-Hyacinthe

Le poste CKAC construit son poste émetteur à St-Hyacinthe

La station radiotéléphonique du poste CKAC fut construite à St-Hyacinthe en 1929. Cette installation était à l'époque la plus puissante au Canada. Sa puissance de transmission était de 18 kilowatts et l'émetteur fonctionnait sur une fréquence de 530 kilocycles ou sur une longueur d'onde de 411 mètres.

L'usine qui comprenait plusieurs chambres pour loger les appareils réfrigérateurs, transformateurs, générateurs, etc., était contigue à la maison où devait loger le personnel du nouveau poste.

Les plans et devis de l'immeuble furent préparés par les architectes maskoutains, MM. Richer et Bournet.

L'étendue de l'édifice était de 58 pieds de longueur par 48 de largeur.

Les antennes, érigées à proximité, avaient une hauteur de 300 pieds. Malheureusement, ces tours qui ajoutaient une note pittoresque à l'entrée de St-Hyacinthe, sont aujourd'hui disparues, le poste CKAC ayant installé sa station dans un autre centre.

Le journal "La Presse" réserva une section spéciale d'un de ses numéros à l'inauguration de la nouvelle station radiotéléphonique. Dans cette section, on traita exclusivement du nouveau poste CKAC et de la cité de St-Hyacinthe.

M. Ernest O. Picard

M. Ernest O. Picard fut l'une des figures des plus marquantes de la vie municipale. Il participa pendant plus de vingt-cinq années aux affaires publiques de Saint-Hyacinthe en qualité de membre du Conseil et de maire de la Cité. Il quitta la scène municipale en 1958.

Il y a 32 ans . . .

Inauguration de la route 9 entre St-Hyacinthe - Drummond

Le tronçon de la route 9, qui relie les villes de St-Hyacinthe et de Drummondville, fut inauguré le 1er octobre 1929. A cette occasion, de nombreuses fêtes avaient été organisées par l'Auto-Club de St-Hyacinthe. Parmi les invités d'honneur, on remarquait: l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec; l'honorable J.-E. Perreault, ministre de la Voirie; l'honorable Hector Laferté, député du comté de Drummond et ministre de la Colonisation et des Pêcheries, ainsi que divers autres représentants du gouvernement provincial et de nombreux automobilistes de St-Hyacinthe et de la région.

Dans l'après-midi, les membres de l'Auto-Club se rendirent rencontrer les ministres à Drummondville, et revinrent le soir pour assister à un banquet qui fut servi au Grand-Hôtel de St-Hyacinthe.

Les Maskoutains se disputent au sujet de l'heure avancée

Les 22 et 23 avril 1929, les citoyens de St-Hyacinthe étaient appelés à se prononcer sur l'opportunité d'adopter l'avance de l'heure pour le temps des vacances, soit du 16 juin au 8 septembre. Cette mesure qui fit couler beaucoup d'encre à l'époque et qui suscita maintes controverses était passée dans les moeurs et les habitudes de toutes les grandes et petites villes du Canada, des Etats-Unis et même de l'Europe. Cependant, à tort ou à raison, plusieurs personnes s'attardaient encore à critiquer cette coutume qui était proclamée comme un véritable bienfait par la grande majorité des citoyens où la mesure avait été adoptée.

Toutefois, la majorité des personnes qui votèrent se prononcèrent contre l'avance de l'heure. Le nombre des opposants fut de 578, soit une majorité de 42.

21 janvier 1944: le feu fait encore des siennes

De nombreux lecteurs se souviennent sans doute encore de l'incendie qui ravagea, le 21 janvier 1944, tout un pâté d'édifices et de maisons situés sur les rues Des Cascades et Ste-Marie. Le feu ne fit aucune victime mais causa des dommages évalués à environ $150,000. Voici les détails du funeste événement, tel que rapportés dans le Clairon quelques jours plus tard.

Le feu se déclara à 8 h. 33 du matin, le 21 janvier, à l'établissement de peintures et vernis Sherwin Williams, situé à 1290 rue Des Cascades. L'incendie avait pris naissance dans la cave.

Un employé de M. R. Deslauriers, gérant de Sherwin Williams, accourut au poste de police situé presque en face, pour emprunter un extincteur chimique. Les pompiers se rendirent aussitôt sur les lieux et ne tardèrent pas à constater que cet instrument n'était pas suffisant pour éteindre les flammes. Les pompiers volontaires et nombre de citoyens bénévoles accoururent peu après à leur aide.

Vers 9 h. 15, une forte explosion se produisit, suivie de plusieurs autres, toutes causées par les stocks de peinture, de benzine et de thérébenthine accumulés dans la cave et dans l'établissement. Heureusement, il n'y avait personne à ce moment dans l'établissement.

Le feu ne tarda pas à se propager aux établissements de J.-G. Dolbec, sellier, et de Antonio Moreau, cordonnier, ainsi qu'aux étages supérieurs. Le feu s'attaqua ensuite à l'établissement de poêles Landry & Bélanger, à la maison Isidore et à l'épicerie et pharmacie Gaucher, sise à l'angle des rues Cascades et Ste-Marie.

En dépit du travail des pompiers, à qui ceux de St-Joseph et de La Providence, ainsi que toutes les unités du C.D.C. de St-Hyacinthe et les scouts catholiques étaient venus porter secours, le feu s'attaqua au magasin Dolbec, aux entrepôts de la maison A. Blondin Ltée, puis à deux résidences appartenant à M. Adrien Auger, à deux maisons recouvertes de papier brique et occupées par les familles Barsalou et Chartrand, ainsi qu'au hangar de M. Adélard Gosselin et au garage de M. René St-Pierre, situés rue Calixa-Lavallée. Tous ces bâtiments furent pratiquement détruits ou considérablement endommagés.

Le total des dommages causés par ce commencement de conflagration fut difficile à évaluer, mais on mentionna le chiffre de $150,000.

Le vote secret à la Commission scolaire

L'élection des commissaires d'écoles par vote secret fut mise en pratique pour la première fois à Saint-Hyacinthe, en juillet 1917. Les deux commissaires sortant de charge étaient MM. Ptolémée Messier et Cléophas Cheyalt, deux citoyens qui occupaient ces postes depuis plusieurs années.

En visite à St-Hyacinthe

M. Louis St-Laurent préconise le libre échange commercial

"Le Canada est aujourd'hui pleinement maitre de l'administration de ses affaires domestiques et extérieures. Mais si nous sommes devenus politiquement indépendants, si nous avons conquis le droit de légiférer sans craindre nulle intervention de la part d'une nation étrangère, cela ne signifie pas que nous jouissons en toute chose d'une liberté absolue, car notre richesse nationale repose en large mesure sur notre commerce international."

C'est ce que déclarait le très Honorable Louis Saint-Laurent, ancien premier ministre du Canada, à St-Hyacinthe, le 21 mai 1948. M. Saint-Laurent était de passage dans notre ville pour assister au banquet de clôture de la semaine d'initiative organisée par la Chambre de Commerce du district de St-Hyacinthe.

Les Nations sont comme les individus, poursuivit M. Saint-Laurent, indépendantes les unes des autres et ce sont deux choses que la jouissance d'un droit et l'exercice de ce même droit. Dans tous les domaines de l'activité humaine, il existe des relations de faits, des contingences, dont il faut tenir compte et qui, à un degré plus ou moins grand, limite notre liberté ou conditionne son exercice. L'histoire de notre commerce extérieur nous en fournit une preuve singulièrement évidente.

Après avoir parlé du commerce extérieur au Canada, l'ancien premier ministre de notre pays proclama la nécessité d'abaisser entre les diverses nations, ces barrières tarifères qui rendent plus difficiles l'équilibre de la politique commerciale.

On peut conclure de tout cela, dit-il, qu'il ne saurait y avoir de prospérité au Canada alors que le reste du monde croupirait dans le marasme économique. Nous ne vivons pas en vase clos et dans le domaine commercial plus que tout autre, les pays comme les individus ou les sociétés, sont étroitement dépendants les uns des autres.

Les délégations des nombreuses chambres de commerce de toute la région de St-Hyacinthe participèrent à cette manifestation. Dans l'après-midi, M. Saint-Laurent fut reçu à plusieurs endroits de St-Hyacinthe. Avant le banquet, un coquetel lui fut offert par la cité.

L'ancien premier ministre du Canada devait être, peu de temps après sa visite ici, choisi comme leader du parti libéral canadien à la convention nationale qui eut lieu à Ottawa. Il succédait comme chef du parti au Très Honorable McKenzie King qui venait de prendre sa retraite.

BON SUCCES

HOTEL JACQUES - CARTIER

Dollard LANOIE, prop.

Rue Principale Upton 39 Cté Bagot

Voeux sincères

au CLAIRON
pour son demi-siècle
de publication
à St-Hyacinthe.

Phenix Finance Inc.

EDIFICE LA SURVIVANCE

PR. 4-5395 St-Hyacinthe

Déjà en 1945, les livres de classe étaient gratuits

L'une des plus importantes mesures adoptées à St-Hyacinthe, dans le domaine de l'enseignement, au cours des années '40, est sans contredit la gratuité des livres de classe. La Commission scolaire locale, dont le président était M. Emile Solis, décrétait, en effet, en 1945, que les livres de classe seraient désormais fournis aux élèves fréquentant les écoles sous sa juridiction.

Cette mesure était l'objet de sérieuses considérations depuis quelques mois déjà et son application fut rendue possible par suite d'une loi passée à Québec par le gouvernement Godbout, décrétant la gratuité et l'uniformité des livres. Les volumes ainsi fournis devaient avoir reçu, au préalable, l'approbation du Département de l'Instruction publique. Les commissions scolaires devaient contribuer à la dépense qu'entrainait cette mesure dans une proportion de 25%.

La décision des commissaires concernait les maisons d'enseignement qui étaient sous la juridiction de la Commission scolaire de St-Hyacinthe, soit les écoles Mercier et du Christ-Roi, ainsi que les académies Prince et Girouard.

La commission scolaire Girouard, de cette ville, adoptait le même système peu de temps après, pour les écoles Raymond, Larocque et St-Dominique.

9 mai 1948

L'inauguration de la maison St-Vincent-Ferrier

Son Excellence Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, bénissait, le 9 mai 1948, la maison de retraites fermées St-Vincent-Ferrier, dont on venait de terminer la construction, à Douville. Plusieurs personnalités civiles et religieuses, dont le R. P. Paré, provincial des Dominicains, étaient présentes à cette cérémonie. Le sermon fut donné par Mgr Douville.

Le Père André Renaud, O.P., directeur des retraites au couvent des Dominicains de St-Hyacinthe depuis 4 ans, avait été nommé pour diriger le monastère.

L'entretien de la maison fut confié aux Révérendes Soeurs Dominicaines du Rosaire des Trois-Rivières.

Du professorat au métier d'inventeur

Le professorat est une voie pouvant conduire à la carrière d'inventeur. Preuve en est l'exemple du révérend Hector Morin, professeur de mathématiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui obtenait en mars 1914, ses brevets pour l'invention d'un nouvel incubateur qu'on destinait à révolutionner la production artificielle des poussins. L'appareil possédait les caractéristiques suivantes: les oeufs, qui reposaient sur des rouleaux se retournaient d'eux-mêmes à l'aide d'un mécanisme fort simple, mais qui était en même temps d'une grande utilité.

Militaires décorés

Quelques mois avant que ne prenne fin le deuxième conflit mondial, deux militaires de St-Hyacinthe recevaient une décoration canadienne d'efficacité, du ministère de la Défense nationale. Il s'agit des lieutenants-colonels Robert Hamel, qui était à l'époque commandant du régiment de St-Hyacinthe, et Roland Pothier.

Félicitations
au CLAIRON
pour son 50e anniversaire
de publication

Fleuriste

Césaire Vermeersch

Banquet de noces - Tributs floraux
Fleurs coupées - Corbeilles, etc.

3160, rue GIROUARD - PR. 4-8333
ST-HYACINTHE

Voeux de succès
au CLAIRON
pour son 50e anniversaire
au service du public

Nous sommes heureux de souligner la grande popularité du CLAIRON qui compte après 50 ans comme l'une des plus dynamiques entreprises de presse au Canada français.

Depuis 25 ans, nous sommes les vendeurs autorisés des produits Ford à Saint-Hyacinthe. Depuis 25 ans, nous nous efforçons de donner un bon service à notre clientèle que nous remercions de son bon encouragement.

Les nouveaux modèles Ford 1962 seront bientôt en montre. La voiture Consul Ford 315 est déjà en vitrine et affiche ses toutes nouvelles caractéristiques de pare-choc en pare-choc. Venez la voir . . .

Les camions Ford Econoline sont insurpassables tout autant que les Ford des séries F, C et T qui seront bientôt en montre.

Avant l'arrivée des modèles 1962 nous vous offrons un grand choix d'autos usagées de tous les modèles et aux prix les plus réduits.

Notre service de réparation, peinture et débosage vous assure le maximum à un prix minimum. Aussi, notre département de pièces et accessoires est à votre service et nous ne vendons que de la qualité supérieure originale Ford.

YAMASKA AUTOMOBILE inc.

Dépositaire Ford - Monarch - Falcon - Camions Ford
Consul et Zephir

3005, rue Dessaules PR. 4-6491 ST - HYACINTHE

La liberté de la presse: menacée partout dans le monde, l'opinion publique doit être vigilante

Dans les lignes qui suivent, le directeur du "Clairon", M. Yves Michaud, commente les travaux du colloque 1959 du Centre international d'enseignement supérieur de journalisme, de Strasbourg, auquel il assista en qualité de représentant de la presse semainière d'expression française du Canada.

Les extraits que nous publions ci-après sont tirés d'une causerie que le directeur du "Clairon" prononça l'année dernière devant les membres du Club des Francs de Saint-Hyacinthe. M. Michaud y traite des problèmes de la liberté de la presse et de son rôle dans un régime démocratique.

Dans un monde en perpétuelle ébullition, où les frontières n'existent pratiquement plus grâce aux progrès immenses des techniques de diffusion de l'information, les problèmes de la liberté de la presse prennent une importance accrue.

Comment journalistes occidentaux et "travailleurs de la presse" dans les démocraties populaires peuvent-ils en se comprenant mieux, favoriser entre les deux blocs qui s'affrontent avec haine, un climat d'échange et de compréhension? C'est la question que nous nous sommes tous posés dans un véritable esprit de camaraderie et de fraternité humaine?

Il fut nécessaire, au point de départ, de définir clairement les conceptions du rôle de la presse dans les Etats de l'Est et de l'Ouest. Car sans cette prise de conscience du réel, nous aurions sans cesse tourné en rond, intransigeants dans nos certitudes, sectaires et intraitables sur ce que nous croyons être notre vérité. Et c'est dans cette recherche de l'autre que nous avons fait probablement notre plus grande découverte; c'est-à-dire qu'il existe, malgré les nationalismes enflammés, les politiques d'oppression et de haine, L'HOMME avec tout ce qu'il renferme de généreuse grandeur et de bonté discrète. Il faut hélas se l'avouer, nous sommes trop souvent les cobayes passifs et inconscients sur lesquels une propagande de haine et d'intolérance expérimente ses formules machiavéliques.

Dans le monde de la presse et dans plusieurs autres domaines il n'y a pas de vérité mais des vérités conformes aux traditions culturelles, sociales ou religieuses des divers groupements humains qui peuplent la planète.

Ne retiendriez-vous que cette certitude après les quelques minutes pendant lesquelles durera notre dialogue, j'aurai l'impression d'avoir accompli une oeuvre utile.

La presse en Occident

Prenons en premier lieu le cas de la presse ou de la liberté d'expression dans nos pays occidentaux. Pouvons-nous affirmer avec une superbe confiance qu'elle est totale, inaliénée et inaliénable, imperméable aux subtiles influences du système capitaliste ?

Les ennuis de la liberté de la presse en Occident sont-ils très différents en 1960 que ceux que dénonçait Dupont de l'Eure à la Chambre des députés, le 6 février 1822. Elle a, disait-il, principalement pour ennemis les mauvais ministres, les fonctionaires qui abusent de leur pouvoir, les nombreux agents que l'autorité entretient aux dépens de la fortune publique, tous les partisans des abus anciens et nouveaux. Egalement intéressés à se soustraire à la surveillance de l'opinion publique, tous s'efforcent de lui imposer le silence."

Et que penser du cri de douleur lancé par Lammenais dans le dernier numéro du Peuple, le 11 juillet 1848: "Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or pour jouir du droit de parler; nous ne sommes pas assez riches. Silence aux pauvres!"

La même année, en 1848, Louis Blanc dénonçait à l'Assemblée nationale française la presse **unique** affirmant avec fougue que "la garantie suprême de la liberté se trouvait dans l'opposition des jugements, dans la diversité des appréciations, dans le choc aussi répété que possible des opinions... Entre plusieurs opinions qui se combattent, ajoutait-il, entre plusieurs intérêts qui se tiennent en échec, le public reste juge de la presse; devant un seul intérêt, devant une seule opinion, sans contradicteur, le public risque d'être asservi."

Il faut bien se rendre compte que les problèmes de la liberté de l'information aujourd'hui ne diffèrent guère de ceux posés il y a plus de cent ans et non résolus. Un mot reste toujours actuel, cité par Lacepède, devant la Chambre des pairs, le 24 juillet 1821; il avait été tenu à un monarque sur le point de supprimer la liberté de la presse: "Cette liberté Sire, est bonne, juste et nécessaire, mais incommode..."

Déjà, au Canada français comme au Canada anglais, aux Etats-Unis d'Amérique comme en Angleterre, la presse d'opinion et d'idées est en perte de vitesse pour ne pas dire qu'elle est tout simplement absente de la course. Les monopoles des entreprises de presse sont de plus en plus nombreux et faussent à mon sens le mécanisme de la démocratie en orientant l'information vers un neutralisme stérile.

Les garanties écrites

Les textes ne manquent pas qui garantissent la liberté de la presse. Le premier a vu le jour aux Etats-Unis, en 1776, lors de la guerre d'Indépendance. *L'article du Bill of Rights de* l'Etat de Virginie porte que "la liberté de la presse est l'un

Yves Michaud

"... comme Mirabeau! Que la tyranie se montre et l'on verra si nous devons raidir ou nous envelopper la tête..."

des remparts les plus puissants de la liberté et que seuls des gouvernements despotiques peuvent l'entraver. Dans la déclaration française des droits de l'homme et du citoyen, rédigée 13 années plus tard, il est dit que "la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Enfin, la déclaration universelle des droits de l'homme acceptée par les Nations-Unies le 10 décembre 1948 proclame solennellement que "tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit".

Théoriquement la liberté d'expression existe dans les pays occidentaux. Mais se retrouve-t-elle dans l'appareil de plus en plus complexe de la presse industrialisée? Evidemment les formes d'oppression ont changé. On n'y va pas aussi carrément que Hitler dans Mein Kampf: "L'Etat écrivait-il ne doit pas se laisser égarer par la fumisterie d'une soi-disant liberté de presse en négligeant son devoir et en refusant à la nation l'aliment qui lui convient. Avec une résolution farouche, l'Etat doit s'emparer de cet instrument d'éducation populaire et le mettre au service de la nation". On n'ose plus aujourd'hui guerroyer ouvertement contre la liberté de la presse; mais l'oppression est d'autant plus sournoise et dangereuse qu'elle se cache dans des mains habiles, dans un système politique qui ne la frappe pas ouvertement mais l'étouffe tout doucement dans les couloirs obscurs du favoritisme et de la prébende, et enfin dans l'inertie d'une opinion publique qui ne comprend pas qu'elle assiste à l'agonie d'une de ses principales libertés.

Le phénomène n'est pas particulier au Canada. En France, à une exception près, la grande presse quotidienne a évacué le terrain de la politique. Seuls quelques hebdomadaires qui ont un tirage minime par rapport à l'ensemble du tirage des journaux français, continuent à vivre péniblement. Et que penser du fameux Daily Mirror, de Londres, le journal le plus mal fait au monde qui "tire" à plus de 4 millions d'exemplaires...

Il me semble que la réaction ne peut venir que d'une opinion publique éveillée à ce grave problème. Ce n'est pas l'Etat qui favorisera la liberté d'expression. Il a trop d'intérêt à voir la presse s'anémier et à perdre son influence sur les masses populaires.

En principe, je l'espère, la démocratie occidentale dans les Etats libéraux — ce terme ne doit pas être pris dans un sens restreint se qualifiant à un parti politique — la démocratie occidentale suppose:

1) des libertés individuelles garanties contre les interventions gouvernementales. Liberté d'expression, de religion, de coalition, protection de la personnalité, du foyer, etc...;

2) un système pluraliste des affaires publiques;

3) des élections libres et le déplacement de pouvoir selon les résultats;

4) la conduite publique des affaires publiques.

Il est donc clair que dans le système gouvernemental des pays libéraux, les communications et les informations des affaires publiques sont essentielles. Autrement tout le mécanisme de la démocratie est bloqué. Les électeurs doivent être informés et afin de pouvoir faire un choix parmi les candidats éligibles des différents partis en compétition lors des élections. Etant donné qu'il n'y a pas d'opinion prépondérante dans les pays occidentaux, il y a le point de vue gouvernemental et celui des oppositions. Il s'ensuit que le système gouvernemental de nos pays ne peut fonctionner normalement que si au moins une partie de la presse est soustraite aux influences du pouvoir.

Tout cela est clair mais qu'arrive-t-il sur le plan pratique. Les journaux politiquement engagés, privés de moyens, abandonnés par l'opinion publique, sont voués à une mort lente. Et le jour affreux n'est peut-être pas loin où l'on verra la presse unique abrutir les consciences, marteler dans l'esprit des lecteurs des slogans stérilisants, affadir l'opinion publique au moyen d'information incolore et servile.

Je retrouve dans l'excellent ouvrage de M. Jacques Kayser, Mort d'une liberté, cette opinion lucide qui vient amplifier mes inquiétudes quant à l'avenir de la presse libre dans nos pays occidentaux: "la technique de l'information a progressé à pas de géants mais elle a contribué à faire perdre aux hommes le goût de la liberté".

Il n'y a pas si longtemps le combat se livrait à visage découvert, en rase campagne. Aujourd'hui on voit à peine l'om-

(Suite à la page XI)

Meilleurs voeux

BEACON PLASTICS LTD

35 Navy Camp Bldg PR. 4-5367

SAINT-HYACINTHE

MEILLEURS VOEUX

au CLAIRON pour son 50e anniversaire de fondation.

Compresseur Bour-Joli enr.

2320, rue Ste-Anne — PR. 4-7482

SAINT-HYACINTHE

Lucien Vadeboncoeur & Cie Ltée

ENTREPRISES GENERALES

2320, rue Ste-Anne PR. 4-7811

SAINT-HYACINTHE

Vadeboncoeur Construction Inc.

L. VADEBONCOEUR, prés.

2320, rue Ste-Anne PR. 4-7811

SAINT-HYACINTHE

Meilleurs voeux

Nous sommes heureux de nous associer avec tous nos clients et amis pour offrir au journal Le CLAIRON et à son équipe dynamique, nos félicitations les plus sincères à l'occasion du 50ième anniversaire de publication.

Nous formulons également des voeux de succès pour les années à venir afin que Le CLAIRON continue d'être le reflet de la vie locale et régionale.

AURÈLE GAUDET, prés.

GILLES GAUDET, sec.

Maison fondée en 1923

GRAND HOTEL inc.

1395 rue Girouard PR. 4-6464 St-Hyacinthe

La liberté de la presse

(Suite de la page X)

bre de l'ennemi se profiler à l'arrière-plan de la mécanisation, de l'organisation concentrée et solidement installée des monopoles des entreprises de presse qui exercent sournoisement leur intelligente tyrannie.

Il existe, je le répète, une espérance. Une opinion publique qui, si elle prend conscience des menaces qui planent au-dessus de sa tête, saura encourager les journaux d'idées et d'opinions. Sans ce juste équilibre, sans ce contrepoids indispensable à la véritable liberté de la presse, un des droits les plus fondamentaux de notre civilisation contemporaine, parfois acquis au prix du sang des hommes, disparaitra pour se perdre dans les manuels d'histoire et les déclarations ronflantes.

Est-ce à dire que la liberté de la presse est plus présente dans l'organisation des états socialistes? Je ne le crois pas malgré l'incontestable habileté des propagandistes des "démocraties populaires". Considérée entres les mains de l'Etat comme un levier de stimulation socialiste, un agent co-créateur du bien commun, la presse communiste m'apparait comme aveuglément soumise aux impératifs qui lui sont dictés par les tenants du pouvoir.

Elle n'a qu'une liberté, celle de propager la doctrine marxiste. Ce texte publié dans La Pravda du 22 juin 1936 est assez clair: "Quiconque se propose d'ébranler le régime socialiste est un ennemi du peuple. Il n'obtiendra pas un lambeau de papier, il ne franchira pas le seuil d'une imprimerie pour mettre son vil dessin à exécution, il ne trouvera pas une salle, pas une chambre, pas un coin de chambre pour répandre son venin par la parole".

Staline disait des journaux "qu'ils doivent commenter à la lumière du socialisme scientifique tous les événements qui peuvent surgir dans la vie d'un ouvrier". Je ne comprends pas cette discutable certitude qu'ont nos confrères de la presse soviétique de se croire seuls et uniques dépositaires de la vérité politique.

Je veux bien admettre que le système prétendu capitaliste a ses faiblesses mais est-ce que le communiste est à ce point sans péché pour lui jeter la première pierre.

La constitution de l'U.R.S.S. du 5 décembre 1936 stipule que "conformément aux intérêts des travailleurs et afin d'affermir le régime socialiste, sont garanties par la loi aux citoyens : a) la liberté de parole, b) La liberté de la presse".

Le socialisme a peut-être une certaine valeur mais pourquoi l'imposer souvent par la force à plus de la moitié du globe. S'il est prouvé qu'il est la seule forme de gouvernement susceptible de respecter l'homme dans sa dignité et ses aspirations, l'Histoire lui ouvrira largement ses portes.

D'ailleurs les journalistes soviétiques ne s'embarrassent pas des contradictions inhérentes à l'organisation de l'état marxiste. La doctrine soviétique en matière de vérité est assez souple. Les faits ne sont pas ce qui importe. Ils sont agencés, déformés, inventés pour servir la **seule vérité** idéologique qui compte, le socialisme.

Il y a quelques mois, à la session 1959 du Centre international de Strasbourg je me risquai à poser une question au chef du Service "Europe occidentale" de la Pravda, M. Ratiani, qui venait d'exposer la conception du rôle de l'information en U.R.S.S. Je formulai mon intervention à peu près en ces termes : "Les journalistes en U.R.S.S. ont-ils la liberté, ne serait-ce que théorique, de rappeler à l'ordre les tenants du pouvoir au cas où ceux-ci erreraient dans l'interprétation de la doctrine marxiste". Mon interlocuteur fit alors une savante démonstration de patinage de fantaisie pour me citer deux ou trois cas ou des journalistes avaient critiqué le régime. J'essayai par la suite de savoir ce qu'était advenu des "braves", mais sur cette question précise on me fit des réponses encore plus évasives.

Il me semble évident que la presse soviétique est assujettie à d'étouffantes servitudes, limitée au rôle mécanique de "courrroie de transmission" entre le peuple et le parti communiste, que lui attribuait Staline.

La mission de la presse ainsi brutalement définie, on voit que la liberté d'expression ne peut s'exercer sur la discussion de problèmes qui mettraient en cause les principes sur lesquels repose le régime.

J'emprunte encore à M. Jacques Kayser cette constatation sur la presse soviétique : "La vérité, exprimée par le parti communiste, constitue la base idéologique. Elle affirme mais ne démontre pas. Elle ne cherche pas à convaincre mais elle impose."

Khrouchtchev déclarait en 1953 : "les journaux soviétiques donnent les nouvelles qui servent les intérêts du peuple. Quant à l'information objective, a-t-on affirmé par ailleurs c'est une "hypocrisie libérale". On reste médusé devant de tels raisonnements qui portent à faux.

Conclusions

Ces considérations sur les problèmes de la liberté de la presse nous amènent donc à conclure que la liberté d'expression n'existe pas à l'état pur. Dans la Russie de M. "K", comme dans les Etats-Unis d'Amérique de Eisenhower, dans l'Espagne de Franco, dans la France de De Gaulle, dans l'Angleterre de MacMillan, dans le Portugal de Salazar, et même dans le Canada de Diefenbaker, la presse n'a pas fini de lutter et de combattre. Et probablement que le combat sera éternel.

Est-ce à dire que nous devons abandonner le combat. Mille fois non. La presse sera ce que l'opinion publique la fera : un puissant de relations entre les hommes ou un vil instrument de colportage. Chez nous comme en Russie soviétique la partie reste à jouer et l'avertissement du Mirabeau (10 mai 1789) reste encore une étonnante actualité :

"Il est donc vrai que, loin d'affranchir la nation, on ne cherche qu'à river ses fers : que c'est en face de la nation assemblée qu'on ose produire des décrets auliques où l'on attente à ses droits les plus sacrés et que, joignant l'insulte à la dérision, on a l'incroyable impéritie de lui faire envisager cet acte de despotisme comme un provisoire utile à ses intérêts.

"Alors que vingt cinq millions de voix réclament la liberté de la presse, on ose effrontément mettre le scellé sur nos pensées, privilégier le trafic du mensonge et traiter comme un objet de contrebande l'indispensable exportation de la vérité. Que la tyranie se montre avec franchise et l'on verra si nous devons raidir ou nous envelopper la tête".

YVES MICHAUD

Pour la nouvelle piscine municipale :

LES LIGUES DU SACRE-COEUR voulaient une reglementation

Le spectacle des baigneurs, à la nouvelle piscine municipale construite au rond Laframboise, suscita les reproches des ligues du Sacré-Coeur, et celles-ci présentèrent une demande au Conseil municipal pour obtenir une réglementation plus sévère.

Les ligues demandaient, notamment, qu'on érige une clôture autour de la piscine et qu'on interdise les bains mixtes. Après étude du rapport soumis par les ligues, le Conseil adopta quelques amendements au règlement de la piscine municipale, mais ne se rendit point à toutes les demandes formulées.

Le Conseil ne crut pas devoir se prononcer en faveur de la construction d'une clôture autour de la piscine. "Une telle clôture, déclara-t-il, déparerait un des plus jolis endroits de la ville et ne rendrait pas les services attendus. Les flâneurs, si flâneurs il y a, tombent sous la surveillance de l'officier de police en charge, lequel a des instructions sévères à leur égard. Il n'est pas répréhensible de regarder les baigneurs. Quant à ceux qui seraient tentés de faire du désordre, l'officier de police a plein droit de les mettre en état d'arrestation."

Le Conseil n'interdit pas non plus les bains mixtes, pour la bonne raison que cela aurait créé de multiples inconvénients surtout pour les jeunes filles qui travaillent et qui n'auraient pas accepté de fréquenter la piscine à des heures incommodes. Celle-ci était ouverte de 9 hres du matin à midi, tous les jours, sauf le dimanche, de 2 h. 30 à 6 hres, l'après-midi, et le soir, de 7 h. 30 à 10 hres. L'admission était gratuite pour tous les enfants du sexe masculin au-dessous de 16 ans, les lundis, mercredis et samedis, de 9 hres à midi. Les mardis et jeudis, l'admission était gratuite pour les enfants de sexe féminin, de 9 hres à midi. Le règlement exigeait aussi que les dames portent des costumes convenables, en laine.

Première étape de la Cie de téléphone Bell à St-Hyacinthe

Le 25 juillet 1918, la compagnie de téléphone Bell inaugurait de nouveaux bureaux aménagés dans un édifice neuf et situé à l'angle des rues Laframboise et Girouard. Elle y demeura jusqu'à ces dernières années, alors qu'elle fit construire un nouvel édifice rue Dessaulles. L'édifice de brique rouge, érigé juste à côté de l'hôtel de ville, est occupé aujourd'hui par divers bureaux.

Cette inauguration devait coïncider à St-Hyacinthe avec un grand changement dans le système téléphonique. C'est à partir de cette époque que les usagers du téléphone n'eurent plus à se servir de la sonnerie pour appeler le central et pour l'avertir qu'ils avaient terminé un appel.

Le nouvel équipement de la compagnie que les citoyens purent visiter lors de l'ouverture ne manqua pas de les émerveiller.

Le Grand-Hôtel de cette ville est inauguré en 1923

Le Grand-Hôtel de cette ville fut inauguré au cours d'un grand banquet, en 1923. Les propriétaires d'alors étaient MM. E. Paquette et M. Morin.

C'est au cours de cette réception, que le maire Bouchard annonça la construction d'une piscine publique. Il déclara également qu'une bibliothèque publique alait être installée à l'hôtel de Ville pour aider les touristes à prendre des renseignements sur les endroits les plus pittoresques à visiter. On ne sait malheureusement ce qu'il advint de ce dernier projet, car une telle bibliothèque n'oxiste pas à l'hôtel de Ville.

Félicitations

Rosaire Petit, m.p.l.

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - BRULEURS A L'HUILE
GAZ PROPANE "PYROFAX"

2650, ave St-Joseph ST-HYACINTHE
PR. 3-9544

Voeux de succès

J. E. DORAIS & FILS inc.
entrepreneurs électriciens

Installations électriques
Agents des peintures Sico

905, rue Boulay Tél. : 543 Acton Vale

Félicitations pour votre anniversaire

50 ans de publication

GÉRARD BRETON
propriétaire de

Vitrerie Ménard

Vitrines - Miroirs - Vitres - Pare-brise
Unités scellées pour fenêtre
Plastic ondulé pour patio, etc.

995, ave Laframboise PR. 4-8408 St-Hyacinthe

Hommages et félicitations

au journal Le Clairon pour son Jubilé de publication

50

La direction et personnel de la maison Casavant, l'une des plus vieilles institutions de Saint-Hyacinthe, sont heureux de saluer le 50e anniversaire de fondation du journal Le Clairon en joignant des souhaits sincères de félicitations.

Il est évitent que la population maskoutaine est fière de compter une autre entreprise jubilaire qui reflète son attachement et sa considération.

Le Clairon a toujours été le lien entre ses lecteurs et les différents événements qui ont marqué la vie locale. Cette fonction souvent ingrate n'en demeure pas moins un facteur important de progrès pour notre communauté dont la ville de Saint-Hyacinthe est le centre.

Après 50 ans de travail ardu, la maison Casavant & Frères Ltée formule des voeux pour que le Clairon continue d'être encore Longtemps au service des meilleurs intérêts de cette population qu'il a si bien comprise durant ce premier demi-siècle de son existence.

Maison établie à Saint-Hyacinthe depuis

CASAVANT & FRÈRES Ltée

Manufacturier d'Orgues

St-Hyacinthe ,Qué.

1940: Mgr Douville reçoit la consécration épiscopale

L'Hôtel de Ville fut achetée en 1922 pour la modique somme de $30,000

La Cité de St-Hyacinthe possède un hôtel de ville depuis 1922. Le Conseil municipal décidait, en effet, au moins d'octobre de cette année-là, d'acheter l'édifice de pierre situé rue Girouard et appartenant à l'Union St-Joseph, dans le but de le convertir en hôtel de ville.

Cette décision était devenue nécessaire à cause de l'importance que prenait la ville chaque année. Les bureaux des employés municipaux, situés dans l'édifice du Marché, étaient trop étroits et peu propices à donner aux visiteurs une haute appréciation d'une ville qui comptait 11,000 âmes. De plus, le Conseil ne possédait aucun endroit convenable pour conserver les archives de la ville.

Le Conseil décida donc d'acheter l'édifice de l'Union St-Joseph, construit en pierre et situé en plein centre. L'Union avait aménagé le rez-de-chaussée en bureaux et fait construire une grande voûte de deux étages pour protéger les papiers de valeur contre l'incendie.

La bâtisse fut achetée pour la somme de $30,000, payable par versements annuels, égaux et consécutifs de $1,951.50, représentant le capital et les intérêts. Un architecte avait examiné les lieux, il y avait peu de modifications à apporter.

L'hôtel de ville était inauguré au mois d'octobre 1924, en présence de nombreux invités parmi lesquels on remarquait plusieurs maires de diverses municipalités de la province.

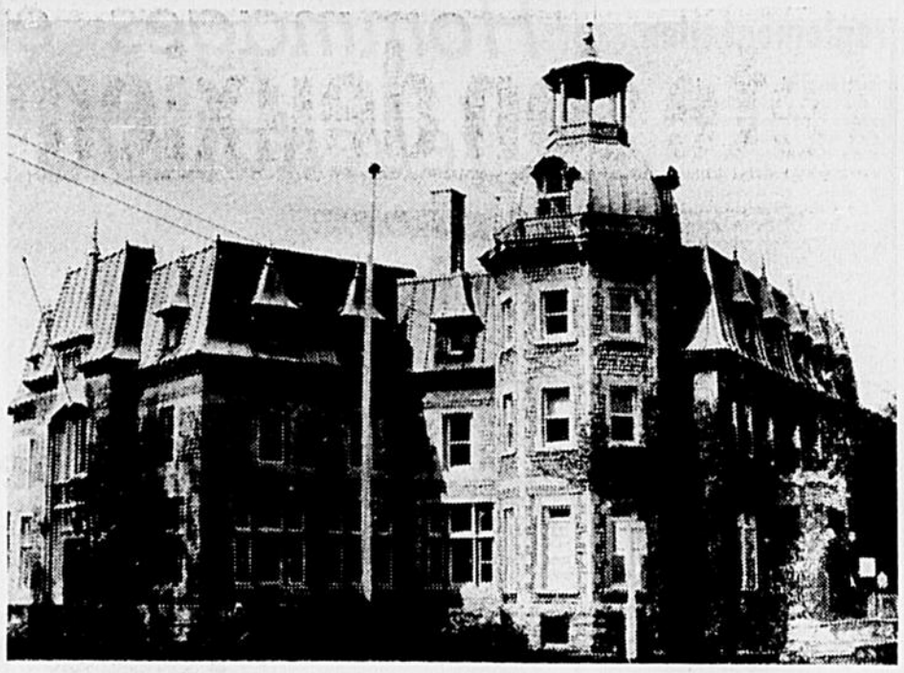

Six archevêques et seize évêques à la cérémonie

La consécration épiscopale de S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque du diocèse de St-Hyacinthe, eut lieu le lundi matin, 29 janvier 1940, à la cathédrale. Ce fut l'occasion d'imposantes cérémonies religieuses auxquelles assistèrent six archevêques, seize évêques, un grand nombre de membres du clergé et plusieurs personnalités civiles.

Le coadjuteur de Mgr F.-Z. Decelles, alors évêque de St-Hyacinthe, reçut la plénitude du sacerdoce au cours d'une cérémonie que présidait Son Excellence le délégué apostolique au Canada, Mgr Ildebrando Antoniutti.

L'archevêque de Montréal, Son Excellence Mgr Georges Gauthier, prononça le sermon de circonstance, illustrant les vertus du nouveau pasteur et les lourdes responsabilités de sa nouvelle charge épiscopale.

M. le chanoine J.-B. Oliver Archambault, P.D., supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, agissait comme prêtre assistant. MM les chanoines Napoléon Delorme, directeur du Grand Séminaire de St-Hyacinthe, et Jean-Baptiste Nadeau, curé de la paroisse St-Pierre de Sorel, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'honneur.

Mgr Douville

Les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés Paul Marc-Aurèle et Maurice Jodoin.

Après la cérémonie, un grand banquet fut servi à l'Hôtel-Dieu. Au nombre des personnalités civiles qui y assistèrent, on mentionne : l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec; l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics à Ottawa; l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie; M. Cyrille Dumaine, député du comté de Bagot à l'Assemblée législative; M. T.-A. Fontaine, M.P.; M. Eugène L'Heureux, directeur du journal "L'Action catholique."

Mgr Douville ne devait devenir évêque du diocèse de St-Hyacinthe qu'en 1942, pour succéder à Mgr Decelles, décédé.

ETABLISSEMENT DE DEUX IMPORTANTES INDUSTRIES

Deux importantes industries, la Goodyear Cotton Co. of Canada Ltd. et l'Empire Clothing Co., vinrent s'établir à St-Hyacinthe en 1926. Cette nouvelle fut bien accueillie par la population, plus ou moins inquiétée depuis quelques mois par la crise qui suivit la fermeture de l'usine de chaussures de la compagnie Ames-Holden.

La plus importante des deux compagnies était la Goodyear Cotton, filiale de la Goodyear Tire of Canada. Elle devait se porter acquéreur de la grande usine de la Canadian Manhasset Cotton Co. et fabriquer pour débuter du tissu de coton pour pneumatique d'automobile. Cette transaction manufacturière fut non seulement utile à la ville comme facteur additionnel de travail, mais elle l'aida considérablement au point de vue municipal. La compagnie abandonnait tout droit sur l'exemption de taxe qui avait été accordée à la Manhasset Cotton.

Elle consentait à payer des taxes foncières générales et spéciales sur une évaluation d'au moins $500,000. La ville devait recevoir de la compagnie, en paiement de charges d'eau et de taxes foncières municipales, une somme annuelle de $51,700 environ pour les dix années à partir de 1927, ce qui constituait un accroissement annuel des taxes foncières d'environ $3,900. Ce fut là la plus belle transaction manufacturière que la ville n'avait faite depuis sa fondation.

La seconde usine à s'établir à St-Hyacinthe vers la même époque fut l'Empire Clothing Co. Voici les conditions qui furent acceptées de part et d'autre : l'Empire Clothing paierait ses taxes scolaires et ses charges d'eau, et de plus, pendant 10 ans, le montant annuel de $125 comme commutation de toutes ses autres taxes. En pratique, la ville ne faisait qu'une très légère concession. L'usine, évaluée à $12,000 ne devait payer qu'un montant de $156 pour les taxes foncières régulières.

Un projet attendu

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL ADOPTE LE BILL CREANT L'ECOLE TECHNIQUE

Une nouvelle qui ne manqua pas de réjouir les résidants de St-Hyacinthe et des régions avoisinantes fut l'adoption du bill concernant l'érection d'une école technique à St-Hyacinthe, le 28 mai 1942. Un tel projet n'était pas nouveau, puisque le maire de la ville, l'honorable T.D. Bouchard, alors ministre des Travaux publics et de la Voirie dans le cabinet provincial, demandait cette réalisation depuis de nombreuses années.

L'adoption en Chambre et au Conseil législatif du bill de la commission de l'école technique de St-Hyacinthe, présenté par l'honorable Hector Perrier, à la demande de M. Bouchard, donna lieu à de précieux amendements. En effet, l'octroi de $200,000, demandé pour la construction de l'école et son aménagement fut porté à $300,000. Le gouvernement accorda également une augmentation de la subvention annuelle demandée pour son maintien et son entretien. Celle-ci fut de $30,000.00, au lieu de $20,000.00.

Les premiers cours donnés à l'école technique qui fut inaugurée quelques mois plus tard, sont entre autres : un cours commercial supérieur, ainsi que divers cours techniques qui offraient une orientation nouvelle et avantageuse pour les jeunes se destinant aux carrières commerciales ou aux arts et métiers.

Cette oeuvre vint s'ajouter aux nombreuses autres dont l'honorable T.D. Bouchard a doté sa ville natale.

Le sénateur Laurent Wilson: citoyen honoraire de la ville

La première personne à recevoir le titre de citoyen honoraire de la Cité de St-Hyacinthe fut l'honorable sénateur Lawrence-A. Wilson, membre du Sénat canadien. Celui-ci était hautement apprécié dans tous les milieux pour son dévouement envers les pauvres et sa contribution pour le progrès des sciences et des lettres.

Le sénateur était également une figure très populaire à St-Hyacinthe, car il avait été intimement lié à plusieurs dirigeants de la ville où il avait passé une longue partie de sa jeunesse. Le sénateur Wilson se plaisait d'ailleurs à affirmer que c'est à St-Hyacinthe qu'il avait passé une bonne partie des moments les plus agréables de son enfance et que c'est notre ville qui avait été le berceau de sa carrière commerciale.

C'est dans le but de manifester à M. Wilson l'admiration des Maskoutains que le conseil municipal créa en 1933, le titre de citoyen honoraire de la Cité et qu'il lui attribua ce titre par une résolution. De grandes fêtes civiques eurent lieu dans notre ville le 27 août, au cours desquelles on remit à l'honorable sénateur Wilson son brevet de premier citoyen honoraire de St-Hyacinthe. Celui-ci fut ensuite invité à inaugurer la nouvelle terrace Honoré Mercier, aménagée en face du couvent des religieuses du Précieux-Sang.

Règlement adopté par le conseil

Le conseil municipal adoptait, en décembre 1917, l'un des plus importants règlements qui ne s'était voté à l'hôtel de ville depuis plusieurs années. Ce règlement concernait la fixation de la taxe pour la consommation de l'eau.

"Le nouveau règlement, publie le Clairon de l'époque, a ceci de particulier, qu'il ne contient pas d'exceptions ni de privilèges pour personne. Les taux, basés sur la valeur foncière, ou sur la valeur locative lorsqu'une bâtisse est occupée par plus d'un consommateur, sont absolument uniformes. Les grands sont ainsi traités sur un pied absolu d'égalité avec les petits. Les industries paieront à l'avenir pour leurs taxes d'eau le même taux que les petits propriétaires ou locataires.

"L'ancien tarif était discrétionnaire, et les petits consommateurs, en raison des faveurs consenties aux grandes corporations ou aux grandes compagnies, étaient plus fortement frappées que ceux plus fortunés qu'eux."

L'UNIFORMITE DES MANUELS SCOLAIRES

La Commission scolaire de St-Hyacinthe, songeant toujours à travailler à un meilleur développement de l'instruction primaire, décidait, en 1918, d'uniformiser les livres de classe dans les écoles sous son contrôle. Jusqu'alors, les manuels à l'usage des filles et ceux des garçons étaient différents dans bien des cas. Aussi, les commissaires et le président de l'organisme, M. Samuel Casavant, décidèrent-ils de remédier à cette anomalie en uniformisant les livres mis à la disposition des étudiants et des étudiantes.

Hommage

au CLAIRON

Les compagnies d'assurances

- Incendie
- Automobile
- Accident
- Vol
- Responsabilité
- Garantie
- Bris de glace
- Transport terrestre
- Biens mobiliers
- Biens immobiliers

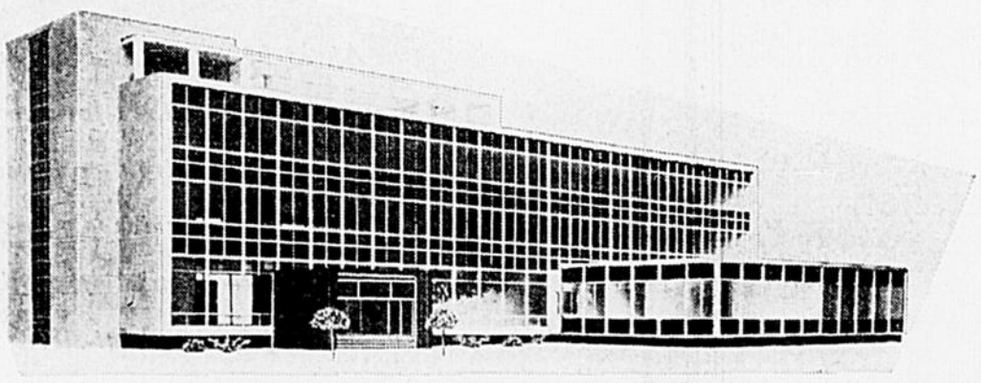

GÉNÉRALE DE COMMERCE

CANADIENNE MERCANTILE

CANADIENNE NATIONALE

Siège social :
2450, boul Girouard

St-Hyacinthe,
Québec

3 compagnies vraiment canadiennes

ACTIF ADMIS (1961) $22,000,000

Bureaux de service et d'ajustement

Dans la province :

MONTREAL - QUEBEC - SHERBROOKE - ROUYN - GRANBY
TROIS-RIVIERES - RIMOUSKI - CHICOUTIMI - VICTORIAVILLE

Dans les autres provinces :

HALIFAX — TORONTO — WINNIPEG
CALGARY — EDMONTON — VANCOUVER

1948: la ville de St-Hyacinthe fête son deuxième centenaire

VISITE DU PRINCE DE GALLES — Des centaines de personnes se rendirent à la gare lors de la visite à Saint-Hyacinthe du Prince de Galles, au lendemain du premier conflit mondial. Cette photo nous donne un aperçu du spectacle pittoresque qu'offrait alors la gare avec cette foule de gens massée autour du convoi royal.

La Chambre de Commerce des Jeunes assume la responsabilité des fêtes

La ville de St-Hyacinthe célébrait, les 14 et 15 août, 1948, le deuxième centenaire de sa fondation. Un anniversaire aussi remarquable ne devait pas passer inaperçu. Au cours des mois précédents, la Chambre de Commerce des jeunes de la ville avait concentré tous ses efforts afin de souligner cet événement comme il se devait.

"Le Clairon" décrit comme suit les manifestations qui se déroulèrent devant des milliers de visiteurs venus à St-Hyacinthe *à cette occasion.*

Décorée comme elle ne l'a probablement jamais été jusqu'ici, la ville de St-Hyacinthe qui passe déjà pour l'une des plus jolies du pays, présentait un aspect vraiment féerique et accueillant durant les fêtes qui se sont déroulées à l'occasion de son deuxième centenaire. Des milliers d'ampoules électriques avaient été installées aux murs des principaux édifices et le long des grandes rues.

Au cours d'une cérémonie qui se déroula le 13 août au soir, on rappela l'arrivée du fondateur de St-Hyacinthe aux Rapides-Plats, M. Simon Delorme. On sait que c'est le 23 septembre 1748, que François-Pierre de Rigaud, Seigneur de Vaudreuil, fils du marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, reçut en concession la seigneurie Maska ou Yamaska, mais le sieur de Rigaud, étant déjà débordé d'entreprises, décida de revendre son fief à Jacques-Hyacinthe-Simon Delorme, le 25 octobre 1753. Le nouveau propriétaire changea le nom de la seigneurie de Maska ou Yamaska en celui de St-Hyacinthe. Simon Delorme paya la seigneurie 4,000 francs. Il n'était âgé que de 31 ans lorsqu'il prit possession de ce territoire d'une superficie de 36 lieues. Avec sa femme, il remonta la rivière Yamaska en compagnie de défricheurs, tels que Nicolas Jolibois, Pierre Leclerc, Jean-Baptiste Lafond, Louis Ledoux, Amable Maillet et François Hubert, qui furent les premiers sanitaires de la seigneurie.

Plaques commémoratives

Le lendemain matin, 14 août, des plaques commémoratives furent dévoilées à l'hôtel de ville par Son Honneur le maire Ernest-O. Picard. Un monument qui avait été élevé grâce à une généreuse souscription de la cité de St-Hyacinthe, à la mémoire du fondateur de la ville, et exécuté par le sculpteur réputé Sébasti Aillo et ayant plus de 15 pieds de haut, fut également dévoilé, le 15 août.

Peu après, le major-général R. O. B. Morton, C.B.E., officier commandant de la région militaire du Québec, procédait à la remise officielle de décorations à quelques militaires de St-Hyacinthe et de l'extérieur; parmi les nouveaux décorés, mentionnons le lieutenant-colonel Robert Hamel, officier commandant du régiment de St-Hyacinthe; le major J.-A. Mayers; le 2/lt Laurent Gendreau, le 2/lt Georges Bernier, ainsi que le lieutenant-colonel Emile Côté, de Montréal.

Fêtes

Les samedi et dimanche soir, une grande revue historique, avec de nombreux figurants, fut présentée. Les acteurs principaux devaient être: Eugène Daigneault, Arthur Lefebvre, Jeanne Daigneault, Avila Cusson et Marcel Gagnon.

Le dimanche midi, plus de 500 convives assistèrent à un banquet qui eut lieu dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Dans l'après-midi, les citoyens de St-Hyacinthe et les nombreux visiteurs qui s'étaient massés sur les principales rues de la ville purent admirer le défilé de chars allégoriques. Les fêtes du deuxième centenaire se terminèrent le soir par un feu d'artifice. Le thème de ce deuxième centenaire qui nécessita des mois de préparatifs était le suivant: "Faisons du deuxième centenaire notre fête à tous."

Hyacinthe Delorme

... pour la bagatelle de 4,000 francs, propriétaire de la seigneurie de Maska ..."

15 juillet 1944

Le Canada français pleure la mort du R. F. Marie-Victorin

Le R.F. Marie-Victorin, des FF. des Ecoles chrétiennes, célèbre par ses nombreux ouvrages sur la botanique, trouva une mort tragique près de Saint-Rosalie, le 15 juillet 1944. Le religieux mourut des suites d'une blessure à la tête reçue dans une collision d'automobile qui survint sur la route Sir Wilfrid Laurier, entre Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie.

Il avait publié plus de 300 ouvrages sur des sujets aussi divers que la littérature, l'éducation, la vulgarisation scientifique, l'histoire et la botanique. Au moment de sa mort, il était directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal et du Jardin botanique également situé dans la métropole.

Vie religieuse

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE (1944), UN DES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE LA PETITE HISTOIRE

Le congrès eucharistique qui eut lieu à St-Hyacinthe en 1944, du 21 au 25 juin, fut souligné par de grandioses cérémonies religieuses. De nombreuses personnalités ecclésiastiques et civiles venues de tous les coins du pays s'étaient rendues dans notre ville à cette occasion.

Le congrès fut inauguré le 21 juin, à 5 heures de l'après-midi, par une cérémonie que présidait, à la cathédrale, Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué de Sa Sainteté le pape Pie XII au Canada et à Terre-Neuve. Le délégué apostolique était assisté de MM. les chanoines Gustave Vigneault, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe, et Eugène Pelletier, curé de Notre-Dame de Granby. Les prêtres assistants étaient: Mgr Arthur Douville, évêque du diocèse de St-Hyacinthe, MM. les chanoines Jean Robin, procureur de l'évêché, et Philippe Auger, procureur au Séminaire. On y remarquait au choeur: LL. EE. NN. SS. Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, Rosario Brodeur, évêque d'Alexandrie, Ontario, S. X. Ross, évêque de Gaspé, Eugène Parent, évêque auxiliaire de Rimouski, Marc Lacroix, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, Jean Guay, évêque de la Guadeloupe, Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, Alfred Desranleau, évêque de Sherbrooke, ainsi que l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec.

La journée du lendemain fut marquée par des séances d'étude et une radio-causerie prononcée pour les malades par le R. P. V. Lelièvre, O.M.I. Une messe fut célébrée, à minuit, à la cathédrale, par Son Excellence Mgr Lafortune. Plusieurs autres cérémonies religieuses se déroulèrent dans les journées de vendredi et de samedi. A 9 heures, le 24 août, il y eut représentation du drame: "Le Mystère de la Messe," donnée par les Compagnons de St-Laurent. A minuit, Son Excellence Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières, célébra une messe basse.

Le dimanche, plus de 35,000 personnes prirent part ou assistèrent à une procession solennelle. Au retour, Son Eminence cardinal Villeneuve prononça une allocution, qui fut suivie de la proclamation des voeux émis à l'occasion de ce congrès, proclamation qui fut donnée par Mgr Arthur Douville. Ces voeux, au nombre de sept, formulaient les demandes suivantes: triduum sur la messe chaque année; croisade en faveur de la fidélité à l'assistance à la messe; dévotion au Sacré-Coeur le premier vendredi de chaque mois; augmentation des vocations sacerdotales favorisée par des exhortations pressantes des pasteurs et des parents; sermon sur la valeur de la messe dans toutes les paroisses; agrégation du Saint-Sacrement.

Aujourd'hui abandonné ...

Le "Corona" ouvrit ses portes en 1916

Le Corona, premier théâtre de St-Hyacinthe, ouvrit ses portes au début de l'année 1916. Cette importante réalisation avait été mise sur pied par des hommes d'affaires de la ville, groupés sous la raison sociale de la Compagnie de Théâtre de St-Hyacinthe.

Le théâtre était situé sur un terrain acheté de M. T.-D. Bouchard. Il possédait deux entrées, la principale donnant sur la rue Girouard et une autre, sur la rue St-Denis, par la ruelle du Trois-Septembre. Les plans avaient été conçus par l'architecte René Richer. La façade était en pierre et en brique jaune spéciale. En avant du théâtre, on érigea des locaux de rapport dont l'un fut loué à la compagnie d'assurances Mutuelle de Commerce.

Les Maskoutains se réjouirent fort de l'ouverture d'un théâtre à St-Hyacinthe. La salle, très vaste pour l'époque, comblait de nombreuses lacunes. En effet, St-Hyacinthe ne possédait, avant cette construction, aucune salle propice pour la tenue de grandes assemblées ou autres manifestations telles que congrès.

Me Victor Chabot fut nommé juge le neuf mai 1944

Le 9 mai 1944, Me Victor Chabot, C.R. était nommé magistrat du district de St-Hyacinthe. Il succédait au magistrat Emile Marin, qui prenait sa retraite après avoir rempli ses fonctions pendant une trentaine d'années.

Me Chabot avait été élu par acclamation, en 1932, échevin de la Cité de St-Hyacinthe, comme représentant du quartier no. 3. Ses collègues lui confièrent, par la suite, la présidence du comité des finances qu'il conserva jusqu'en juillet 1943, période au cours de laquelle il fut également leader du conseil municipal.

Avant sa nomination comme magistrat du district, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui, le juge Chabot était substitut du Procureur général de la province et avocat du gouvernement fédéral dans le district de St-Hyacinthe.

Le fondateur de la Maison J.A. M. Côté décéda en l'an 1915

Le fondateur de la manufacture de chaussures J.-A. & M. Côté Ltée mourut à St-Hyacinthe, en février 1915. M. Côté avait été conseiller de la ville, de 1882 à 1886, ainsi que commissaire d'écoles. Il avait aussi été le fondateur de l'aqueduc et son premier président.

MEILLEURS VOEUX

JEAN - LOUIS PHENIX

MARCHAND DE GRAINS

Rue Principale Upton 82-s-1 Cté Bagot

Félicitations

Griffin Steel Foundries Ltd.

Saint-Hyacinthe, Qué.

Sincères félicitations

à l'occasion du 50e anniversaire de publication du CLAIRON.

MAX COVERT, gérant

Etabli à Saint-Hyacinthe depuis 1902

Penmans

WARRANTED HIGH GRADE PENMANS KNIT-GOODS

Sincères félicitations

au journal LE CLAIRON pour son 50e anniversaire de publication chez nous

50 ANS

Lucien Larivée Inc.

embouteilleur

2680, rue Laframboise — PR. 4-7878

Saint-Hyacinthe

Félicitations

au CLAIRON

à l'occasion de son 50e anniversaire

de publication hebdomadaire

SAINT-HYACINTHE

(Cette page est un hommage des maisons suivantes)

Hommage

J.-M. BRASSEUR

ABATTOIR

Rue Principale Upton 78 Cté Bagot

Sincères félicitations

L'ÉLÉGANT

MERCERIE

A. BROUILLETTE, prop.

1031, Du Marché Tél.:165 Acton Vale

Meilleurs voeux

DORES FONTAINE

GARAGISTE

1013, rue Daigneault Tél.: 548 Acton Vale

GILLES GIARD

NOTAIRE

466, rue Saint-Simon Tél. PR. 4-5203 St-Hyacinthe

La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de St-Hyacinthe

530, rue Mondor PR. 3-9691 St-Hyacinthe

Kimberley-Clark (Canada) Ltd

3000, rue Cartier PR. 4-5318 St-Hyacinthe

Société Coopérative Avicole Régionale de St-Damase (St-Hyacinthe)

M. JULES GILBERT, gérant

St-Damase Co. de St-Hacinthe

LA SOCIETE COOPERATIVE de Conserves de St-Damase

Armand X. Beauregard, président

St-Damase, Co St-Hyacinthe Tél. PR. 4-5223

HOMMAGE

BIENVENU AUTO Enr.

2850, rue Dessaulles PR. 4-5844 St-Hyacinthe

CANADIAN CORDUROY LIMITED

1380, rue Choquette PR. 4-7522 St-Hyacinthe

G. BOUSQUET, pharmacien

PHARMACIE DESSAULLES

PRESCRIPTIONS - LIVRAISON

2416, rue Dessaulles PR. 4-8402 St-Hyacinthe

Meilleurs voeux de succès

Chambre de Commerce Sénior

ACTON VALE

Denis DORAIS, prés.
Robert BIRON, L.S.C. vice-prés.
Fernand GAGNON, secrétaire

Félicitations

Esso

Jean-Claude Courchesne

Produits ESSO

605, rue St-Louis PR. 4-5555 St-Joseph

16 sociétés diocésaines
915 sections
242,000 membres

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec

Siège social : EDIFICE DE LA CAISSE POPULAIRE LA PROVIDENCE

PR. 4-5349

Prescriptions et livraison rapide

PHARMACIE CASCADES

MICHEL BEAUREGARD, prop

1085, rue Des Cascades PR. 3-2563 St-Hyacinthe

DONAHUE

Corporation of Canada Ltd.

1800, rue Moreau
Tél. PR. 4-6438

SAINT-HYACINTHE

MARCEL DUFOUR enr.

Entrepreneur électricien

2405, rue Ste-Anne PR. 3-9611 St-Hyacinthe

A St-Charles-sur-Richelieu

Une foule nombreuse revit une grande date de notre histoire

Un monument fut érigé à la mémoire des patriotes de 1837, à St-Charles-sur-Richelieu, en octobre 1926. Trois mille personnes, venues de tous les comtés voisins et de Montréal, des fils et des petits-fils des patriotes, assistèrent à cette cérémonie pour commémorer le souvenir de l'une des époques les plus héroïques de notre histoire. La foule s'était réunie sur le site même où se tint la mémorable assemblée des six comtés. A côté de l'ancienne maison du Dr Duvert, qui était vice-président de l'assemblée de 1837, à c-té du Dr Nelson, les représentants de 4 de ces comtés, ainsi qu'un conseiller législatif, prononcèrent des discours émus.

L'estrade d'où parlèrent les orateurs touchait à cette antique galerie d'où Louis-Joseph Papineau harangua la foule, le 23 octobre 1837, et où Chénier et lui proposèrent les fameux principes qui sont devenus la base de notre gouvernement responsable.

Mme B.-H. Hébert, épouse du maire de St-Charles, dévoila le monument pendant que la Société Philharmonique de St-Hyacinthe jouait l'hymne national. Mme Joseph de Lorimier, fille de feu le lieutenant-gouverneur L.-P. Broleur, déposa au pied de la plaque commémorative des fleurs offertes par le juge P.-G. Martineau et l'hon. Ernest Choquette, conseiller législatif.

Au début de l'assemblée, M. L.-J.-N. Blanchet prononça quelques mots pour expliquer les raisons de la réunion. "Les Canadiens français doivent se tenir unis et se souvenir de leur histoire, déclara-t-il. Nous ne devons pas oublier les leçons qui nous ont été enseignées aux jours troublés de 1837, *et nous devons* en garder la mémoire pour toujours et avoir à l'esprit la conservation de nos droits."

La plaque qui fut dévoilée était en simili-bronze et reposait sur un pilier du même métal. Elle portait l'inscription suivante : "L'assemblée des six comtés qui formula les principes du gouvernement responsable eut lieu dans cette paroisse le 23 octobre 1837."

Le gouvernement provincial accorde à la Cité de Saint-Hyacinthe le droit de créer un service d'électricité

Le vieux poste de police érigé en 1882 répond toujours aux besoins de la force constabulaire et du service des incendies bien que le matériel ait considérablement augmenté tout comme le personnel. On parle aujourd'hui d'aménager d'autres locaux plus centraux qui répondraient à d'autres besoins vue l'expansion de notre ville.

(Photo Hébert)

La nouvelle charte de 1934 accorde d'autres pouvoirs à la municipalité

Le gouvernement provincial votait en 1934, une loi pour abroger tous les statuts concernant la Cité de St-Hyacinthe et les remplacer par une loi unique, sous le nom de Chartre de la Cité de St-Hyacinthe, 1934.

Les pouvoirs nouveaux les plus importants que la ville obtenait par cette loi avaient trait à l'administration de son système électrique. Le conseil obtenait le pouvoir d'établir dans notre ville une commission pour l'administration de son système d'électricité. La ville put utiliser la balance qui lui restait sur les $310,000 votés par le conseil et les contribuables pour la construction du système électrique et pour acheter une unité additionnelle de moteurs diesel avec génératrices ou un pouvoir d'eau.

Le comité des bills privés autorisa aussi la Cité à vendre de l'électricité pour fin d'éclairage, chauffage et pouvoirs moteur en dehors de ses limites, mais seulement dans les municipalités de St-Hyacinthe-le-Confesseur et les villages de La Providence et de St-Joseph.

De plus, le conseil obtint le droit de faire payer la taxe d'eau et la taxe d'égout par versements bimestriels et celui de prélever une surcharge de 2% si le compte pour ces taxes n'était pas payé dans les délais prescrits et de 10% si ces taxes n'étaient payées que 3 jours après leurs échéances.

La ville fut aussi autorisée à imposer une taxe annuelle de $2.00 sur les personnes du sexe féminin âgées de 21 ans et plus, travaillant à salaire dans la Cité et ne payant pas d'autres taxes.

Paiement des taxes et droit de vote

Une des dispositions de nos statuts que fit disparaître la législature fut celle qui imposait aux citoyens le paiement préalable des taxes pour l'exercice de leur droit de vote.

Le gouvernement favorisait ainsi le libre accès du contribuable aux urnes électorales et étendait de façon importante la liberté des individus.

La restriction du vote aux électeurs ayant acquitté leurs taxes dans le délai prescrit par la loi avait entraîné de graves abus. "Le premier effet de l'ancienne loi, lit-on dans le Clairon, était de rendre ceux que la loi obligeait à la perception des taxes tout à fait négligents de leur devoir. Les percepteurs d'impôt se disaient qu'il était inutile de forcer la perception des taxes parce que la période des élections forcerait les contribuables à acquitter leurs impôts, et, qu'à défaut par eux de se mettre à *jour avec la caisse* municipale, l'un ou l'autre des candidats se chargerait du paiement des taxes arriérées.

"Il résultait de cet état de chose que seuls les candidats riches ou supportés par les gros intérêts pouvaient se présenter aux élections de maire ou de conseiller. Nous nous souvenons d'élections à St-Hyacinthe qui coûtèrent des sommes énormes à l'un ou l'autre des candidats à un même siège. En consultant les livres de compte de la municipalité, on trouve dans certains cas des recettes qui furent presque aussi élevées dans la semaine précédant la mise en nomination que les montants de tous les arrérages perçus durant le reste de l'année."

Campagne pour venir en aide aux Maskoutains

Le conseil municipal mit sur pied en 1933, au plus fort de la crise économique, une vaste campagne de souscriptions afin de secourir les pauvres de la ville. Selon le plan de cette souscription publique, les personnes les plus fortunées devaient versées, soit comptant, soit par paiements mensuels, durant une période de 10 mois, les sommes que leur générosité leur permettait de souscrire.

Le comité de direction de la campagne était présidé par M. T.A. St-Germain, directeur-gérant de la compagnie d'assurance Mutuelle du Commerce. Les autres membres en étaient: MM. Jules Laframboise, François Jetté, J.-E. Lanoie, Joseph Berthiaume, Benoit L'Homme, E.-O. Desjardins, H.-A. L'Abbé, E. Leblanc, E. LeSauteur, A.-J. Gaudreau et Albany Blanchard.

Soucoupe volante?

Le Clairon rapporte l'explosion d'un météor, vers 3 hres 40 du matin, le 8 mai 1934, à une distance atmosphérique de 8 ou 10 milles de St-Hyacinthe. Les personnes qui, à cette heure, étaient éveillées purent apercevoir dans un ciel limpide et transparent le fragment d'une étoile, incandescent et lumineux, suivant la direction nord-nord-est. Après la disparition du bolide, quelques explosions se firent entendre, et on vit en l'espace de quelques minutes un joli et capricieux nuage de fumée d'une longueur correspondant à peu près à la vingtième partie du cadran-sud du *zénith. Il est possible* que des fragments de cet aérolithe soient tombés dans les régions sud avoisinants notre ville.

Les "quéteux" n'ont plus droit de cité!

La vieille pratique de mendier de porte en porte est défendue à St-Hyacinthe depuis 1923. C'est en effet le premier mai de cette année-là, que fut mis en vigueur le règlement adopté par le conseil municipal, abolissant la quête aux maisons.

Depuis plusieurs années, il existait un règlement restreignant la quête à ceux qui avaient obtenu un permis du maire et du chef de police. Ce règlement avait diminué considérablement le nombre de mendiants dans les rues de la ville, mais il en restait encore. La nouvelle mesure fit cependant disparaître à peu près complètement la sollicitation de l'aumône à St-Hyacinthe.

Citoyen honoré

Un citoyen de St-Hyacinthe, M. Henri Bardet, reçut en 1913 un brevet lui donnant droit à la médaille commémorative de la campagne de 1870-71. Cette médaille de la légion d'honneur avait été instituée par une loi votée par les Chambres françaises en 1911 pour récompenser les combattants de la guerre franco-prussienne. M. Bardet reçu sa décoration des mains du consul de France, au cours d'une fête organisée à cette occasion.

Le 27 novembre 1942

Mgr F.-Z. Decelles décède à l'hôpital

Il était le septième évêque du diocèse de St-Hyacinthe

Le septième évêque du diocèse de St-Hyacinthe, Son Exc. Mgr Fabien-Zoël Decelles, mourut à l'hôpital St-Charles,à la suite d'une longue maladie, le 27 novembre 1942. Il était âgé de 72 ans et 6 mois.

Mgr Decelles avait fait ses études classiques et théologiques au séminaire de St-Hyacinthe et avait été ordonné prêtre dans sa paroisse natale, St-Damase, le 4 août 1895. Après son ordination sacerdotale, il demeura au séminaire jusqu'en 1920, où il fut successivement préfet des études, vice-supérieur et supérieur. Le 20 mars 1920, il était nommé vicaire général du diocèse de St-Hyacinthe, poste qu'il occupa jusqu'au 18 juin 1923. Ce même jour, il était choisi comme vicaire capitulaire et, en mars 1924, Rome lui confiait la charge d'évêque de St-Hyacinthe. Il reçut la consécration épiscopale à la cathédrale, des mains de Mgr Pietro Di Maria.

Les six évêques qui le précédèrent à la tête du diocèse, depuis sa fondation, furent : Mgr Jean-Charles Prince, 1852-1860; Mgr Joseph Larocque, 1960-1865; Mgr Charles Larocque, 1866-1875; Mgr Louis-Zéphirin Moreau, 1875-1893; Mgr Maxime Decelles, 1901-1905; Mgr Alexis-Xiste Bernard, 1905-1923.

Avec la disparition de Son Exc. Mgr Decelles, son coadjuteur, Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de Vita, devenait automatiquement évêque de St-Hyacinthe.

M. S. Casavant meurt en 1929

Le chef d'une importante industrie installée à St-Hyacinthe et qui jouit encore d'une renommée mondiale, M. Samuel Casavant, est décédé en novembre 1929. Il jouissait d'une haute renommée tant comme homme publique et artiste de valeur que philanthrope. Une foule d'hommes éminents venus de tous les coins de la province et du pays, assistèrent à ses funérailles, pour lui rendre un dernier hommage d'amitié et de respect. Tous les grands journaux du pays annoncèrent sa mort et firent son héloge.

JUSQU'EN 1912, IL FALLAIT PAYER SON ECOT POUR PENETRER DANS NOTRE VILLE

A la demande de M. T.-D. Bouchard, député du comté de St-Hyacinthe, le gouvernement provincial adoptait au cours de la cession de 1912, une loi prévoyant l'abolition des taux de péage sur les trois ponts de St-Hyacinthe. La nouvelle loi se lisait comme suit :

... attendu qu'il existe à St-Hyacinthe, sur la rivière Yamaska, trois ponts de péage appelé pont Barsalou, pont Morrisson et pont de la société de passage du pont neuf de St-Hyacinthe;

attendu qu'on prélève des taux de péage élevés sur ces ponts et qu'ils constituent une entrave au commerce, à l'industrie, à l'agriculture et à la circulation libre dans cette partie de cette province;

attendu que les municipalités du village de St-Joseph, de la paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe, de La Providence et de la Cité se sont déclarées prêtes à contribuer au coût de reconstruction et à l'entretien desdits ponts, ainsi qu'au montant requis pour acheter les droits de prélever des taux de péage;

à ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. A partir de la date fixée par le lieutenant-gouverneur en conseil, sa proclamation à cet effet, les ponts Barsalou, Morrison et de la société de péage du pont neuf de St-Hyacinthe, sur la rivière Yamaska, deviennent libres et exempts de droits de péage.

2. Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'ordonner le paiement de la somme de $60,000 à même le fonds pour la reconstruction des ponts en fer, afin d'aider les municipalités intéressées à racheter les droits de péage et à réparer ou reconstruire les ponts aux conditions qui seront fixées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

3. Les municipalités de St-Hyacinthe, de St-Joseph, de La Providence et de la paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe contribueront au coût du rachat les droits de péage, de réparations et de reconstruction des ponts sur le montant total requis à cet effet, après déduction de la somme de $60,000.00 payable par la province.

4. Les dépenses d'entretien, de reconstruction ultérieure et les dommages, en cas d'accident, seront payés en entier par ces municipalités dans la proportion établie par le gouvernement.

Pour que cette loi prenne force et effet, une seule condition restait à remplir, c'est-à-dire que l'on devait démontrer au gouverneur en conseil que la majorité des actionnaires de la société de passage du Pont neuf de St-Hyacinthe présents ou représentés à une assemblée, approuvaient la cession du pont aux conditions mentionnées dans la loi. La ville bénéficia donc dans un délai relativement court d'une législation de nature à faire disparaître de ses limites les trois barrières de péage qui étaient une entrave à son développement et à l'expansion de son commerce.

A compter du 15 février 1913, les ponts de St-Hyacinthe furent libres. La seule barrière de péage qui demeurait était celle située à l'entrée du chemin de St-Dominique, mais cette barrière devait être abolie quelque temps plus tard.

SOUHAITS SINCERES

Municipalité du Village de St-Damase

M. Jean-Louis Beauregard, maire

CONSEILLERS :

M. Laurent Pion — M. Armand Monast
M. Jean Lussier — M. Jacques Dupont
M. Narcisse Brodeur — M. Jean-Claude Martin

Mme Colombe Blanchard, secrétaire-trésorière

BON SUCCES

La Municipalité du Village de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe

M. Georges Messier, maire

CONSEILERS :

M. Roger St-Onge — M. Alexandre Paladeau
M. Romuald Brouillard — M. Maurice Beauregard
M. Paul Plante — M. Anatole Desautels

M. Gérard Presseau, secrétaire

MEILLEURS VOEUX

La Corporation du Village de St-Hilaire

Comté de Rouville

M. Jean-Guy Senécal, maire

M. André Denis, comité de l'aqueduc
M. Jean-Louis Lemieux, comité d'administration
M. Louis Laporte, comité de police et feu
M. Léonard Brodeur, comité des égouts
M. Anthony Sturton, comité de l'électricité
M. Jules Millier, comité de voirie

Mme J. Petitfils, secrétaire

SINCERES FELICITATIONS

Municipalité de Douville

Dr Jean Lafond, maire

LES CONSEILLERS :

M. Roméo Peloquin — M. Roland Tremblay
M. Jean Rathé — M. Albany Lafleur
M. Claude Guertin — M. Paul-H. Theroux

M. Georges Blanchard, secrétaire-trésorier

Hommage

au CLAIRON à l'occasion de son 50e anniversaire de publication

MUNICIPALITE DE LA PROVIDENCE

M. ALBANY TETRAULT, maire

MM. Louis-Nazaire Saint-Pierre — Ludovic Bienvenue
Charles-Auguste Gauvin — Dr Rolland Filion
Paul Picard — Ernest Lacroix

M. Armand Laprès, secrétaire

Hommage et félicitations

au journal Le Clairon de Saint-Hyacinthe pour son 50e anniversaire de publication

MUNICIPALITÉ D ACTON VALE

M. R. J. LABREQUE, maire

LES CONSEILLERS : MM. Hector Pelchat — Héri L'Ecuyer
Florent Beauregard — Sylvio Goyette
Edmour Gagnon — Adelard Gendron

1936: une date dont les Maskoutains se souviennent

La rivière Yamaska a toujours donné du fil à retordre aux Maskoutains

La crue des eaux de la rivière Yamaska a causé de nombreux problèmes aux citoyens de Saint-Hyacinthe, depuis la fondation de la ville. En 1936, dans les derniers jours du mois de mars, la rivière déborda de son lit et l'eau envahit toute la partie sud de la ville, inondant des entrepôts et environ 350 maisons d'habitations.

Nombre de familles, voyant l'eau pénétrer dans leurs demeures, furent forcées au milieu de la nuit de chercher refuge ailleurs. Certaines durent même se servir de chaloupes pour fuir l'inondation.

L'eau avait déjà envahi plusieurs bâtisses, lorsque le bris d'un pont de glace qui s'était formé à St-Pie suscita une recrudescence de l'inondation. D'énormes morceaux de glace charriés par la rivière se précipitèrent au-dessus du barrage de la compagnie Penmann, et les eaux énormément grossies envahirent toute la partie du bas de la ville qui n'avait pas encore été atteinte.

Une des pièces du pont de la rue Bourdages se brisa sous la poussée des eaux et des hommes durent être aussitôt dépêchés sur les lieux pour réparer les dommages. L'eau continuant à monter, le pont de la rue Bourdages fut fermé au traffic.

Le spectacle de la rivière se précipitant en bas du barrage était vraiment impressionnant et des centaines de spectateurs accoururent sur les lieux pour suivre les péripéties de la débâcle. Le soir du 19 mars, le niveau de la rivière était à quelques pouces seulement de tous les ponts. Il devenait dangereux de s'aventurer sur le pont de la rue Concorde où l'eau atteignait presque le niveau du plancher. Au cours de la nuit, deux sections du pont de la rue Bourdages furent emportées par les glaces, et toute communication avec La Providence devint impossible jusqu'à ce que les eaux se retirent.

Tout le bas de la ville jusqu'à la rue St-Antoine fut pratiquement inondé. Les caves des édifices donnant sur la place du marché, rue St-Antoine, se remplirent d'eau. Dans la partie sud-est de la rue Des Cascades, des centaines de personnes ne purent atteindre leur demeure qu'au milieu de grandes difficultés. Nombre de citoyens demeurant de l'autre côté de la rivière, soit à la Providence ou à St-Joseph, ne purent pendant plusieurs heures s'aventurer sur les ponts et durent coucher à St-Hyacinthe.

L'innondation causa des dommages considérables en de nombreux endroits. Du côté de St-Hyacinthe, toute la balustrade ouvragée de la terrasse Côté fut emportée. La demeure de l'Honorable T.-D. Bouchard, qui était partiellement construite sur la rivière, fut également fort éprouvée. L'eau détruisit la piscine et le solarium situés du côté de la rivière.

Une grange à deux étages appartenant à M. St-Amand, et située au Marché à Foin fut arrachée de ses fondations et flotta sur la rivière. Parvenue au pont de la rue Des Cascades, elle se heurta à la structure et se brisa.

Dommages causés surtout par l'eau

L'alerte avait été soudaine, bien qu'on était sur ses gardes depuis quelques jours en voyant les eaux de la rivière monter d'une façon alarmante. Le temps de le dire, l'eau occupait entièrement ou en partie les rues Concorde, St-Louis, St-Paul, Ste-Marguerite, St-Casimir, St-Pascal et St-Michel, et vint s'arrêter à deux pas de l'église du Christ-Roi.

Heureusement, il y avait très peu de glace sur la rivière et les dommages furent surtout causés par l'eau. Si la rivière eut charrié beaucoup d'énormes morceaux de glace, il est bien probable que plusieurs maisons auraient été arrachés de leur fondation causant des accidents et peut-être des pertes de vie.

Lorsque la rivière déborda, l'eau envahit les maisons d'habitation dans la partie sud de la ville, plusieurs femmes et enfants furent conduits à l'Ouvroir Ste-Geneviève. D'autres trouvèrent refuge aux salles du club libéral du quartier 1 ou chez des parents et des voisins. L'administration municipale prit aussitôt des mesures pour faire face au danger ou secourir les sinistrés. Toute la nuit, des membres de la brigade de la police ou de feu restèrent sur les lieux de l'inondation et mirent plusieurs chaloupes à la disposition du public. Il était assez étrange de voir des chaloupes en pleine rue Concorde ou dans les rues latérales, près de la rivière Yamaska.

Pour ajouter au malheur, l'électricité manqua aussi pendant quelques heures, car le courant était fourni par la Southern Canada Power dont l'usine était située à Drummondville et celle-ci avait aussi à faire face à la crue des eaux.

Dans la région maskoutaine, les dommages furent aussi considérables. A Milton, un pont fut emporté, et à la Pointe aux Fourches, les deux branches de la rivière Yamaska n'en firent l'eau ayant recouvert presqu'en-plus qu'une seule jusqu'à St-Pie, tièrement l'île. A St-Pie même, un grand nombre d'animaux perdirent la vie au cours de l'inondation et plusieurs fermes furent complètement envahies par les eaux.

Le Clairon ajoute à la relation de ce tragique évènement une note humoristique. L'eau ayant envahi la maison de M. Omer Lussier, à St-Damase, l'épouse de celui-ci, qui attendait un enfant, dut être conduite chez des parents en chaloupe. Quelques heures à peine après son arrivée, elle donnait naissance à un garçon qui fut baptisé Moïse, nom qui signifie comme on le sait "sauvé des eaux."

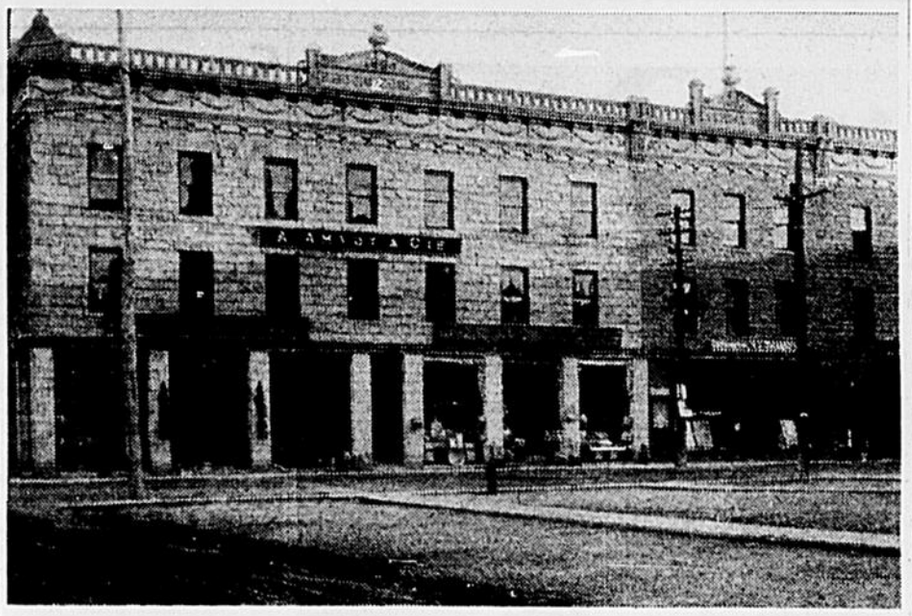

Les bureaux actuels du Clairon sont établis depuis avril 1960 dans l'édifice qu'occupa pendant plusieurs années l'imprimerie du journal "La Tribune", entre les rues Saint-Simon et Saint-François. Juste en face, séparé par la rue Saint-Antoine, est situé l'édifice du Marché.

Natif d'Upton, Mgr J.-A. Desmarais fut sacré évêque en avril 1931

Son Exc. Mgr Joseph-Louis-Aldée Desmarais fut sacré évêque à la cathédrale de St-Hyacinthe, en avril 1931. Il devenait ainsi l'auxiliaire de S. Exc. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque du diocèse. Mgr Desmarais reçut la consécration épiscopale de Son Exc. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada.

Le nouvel évêque auxiliaire de St-Hyacinthe était né à St-Ephrem d'Upton, le 31 octobre 1891, de François-Xavier Desmarais, cultivateur, et de Rose-Anna Tellier. Il fit ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe et ses études théologiquesau Grand Séminaire de Montréal.

Ordonné prêtre à la cathédrale, le 25 juillet 1914, par Son Exc. Mgr J.-H. Bruneau, évêque de Nicolet, il demeura au séminaire de St-Hyacinthe jusqu'en 1920. C'est au cours de cette année là qu'il se rendit au Collège canadien de Rome pour y étudier pendant deux ans. Il suivit les cours de l'Université dominicaine où il obtint des titres de docteur en philosophie et docteur en théologie. Elève du séminaire des Carmes, à Paris, de 1922 à 1924, puis étudiant à l'Institut catholique, il obtint ses degrés en lettres et fut diplômé en enseignement supérieur et en pédagogie. Il revint ensuite au séminaire de St-Hyacinthe pour y enseigner la rhétorique de 1924 à 1927 et assumer les fonctions de directeur des élèves de 1927 à 1931.

Le 4 février 1931, il était nommé évêque auxiliaire du diocèse de St-Hyacinthe.

Les jeunes libéraux des comtés de St-Hyacinthe, et de Bagot se groupèrent en association permanente, au mois de décembre 1925 l'année même où M. T.D. Bouchard fut nommé ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie.

Sincères félicitations

au journal Le Clairon pour
son 50e anniversaire

Nous profitons de l'occasion pour remercier la direction et le personnel du bon accueil qu'ils nous ont toujours donné et leur collaboration si précieuse

LE CLUB RICHELIEU
Saint-Hyacinthe

Dr JEAN-GUY HEVEY, président

Bon succès

au CLAIRON

Longue vie et prospérité

GAGNON & FILS
QUINCAILLERIE

OUTILS A BOIS	SERRURES	FEUILLES MURALES
Black & Decker	Corbin	Arborite
Beaver	Weiser	Formica
Stanley		Plywood
		Masonite

2464, rue Sylva-Clapin PR. 4-4148 Saint-Hyacinthe

Voeux de succès

au CLAIRON pour ses 50 années de publication

VOTRE FONDERIE DE CONFIANCE

La Cie Dussault & Lamoureux
Etablie à Saint-Hyacinthe depuis 1873

7750, rue Brouillette
Tél. PR. 3-9545
St-Hyacinthe-Annexe

Hommage

au journal
LE CLAIRON
pour son
50e anniversaire
de publication

Ce jubilé d'or est une page de notre petite histoire et nous sommes fiers de nous joindre à la population pour offrir au journal Le Clairon et à son personnel actuel nos sincères félicitations et nos voeux de longue vie.

LES CARRIÈRES ST-DOMINIQUE LTÉE
St-Dominique, Co. de Bagot :-: Tél.: PR. 4-5369

Bon succès

au journal LE CLAIRON pour son 50e anniversaire

Dépositaire Chrysler - Plymouth - Valiant - Fargo - Simca

GARAGE GENDRON Ltée
VENTE ET SERVICE

1064, rue Daigneault Tél. 106 Acton Vale

L'hon. René Saint-Pierre, député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative et ministre des Travaux publics dans le gouvernement provincial, fut élu pour la première fois au parlement de Québec, en 1956. Réélu en 1960, il fut désigné comme titulaire du portefeuille des Travaux publics, quelques mois après l'assermentation du cabinet, en juin 1960. Avant 1956, M. Saint-Pierre avait été président de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe pendant de nombreuses années. Intéressé aux problèmes de l'enseignement, il devint le président-fondateur de la Fédération des commisisons scolaires de la province de Québec, à la naissance de cet organisme.

Les FF. du Sacré-Coeur dans notre ville depuis 80 ans

Mgr L. J. Cabana fut sacré évêque à St-Hyacinthe

Son Exc. Mgr. Louis-Joseph Cabana, P.B. qui était évêque de Sufetula et nouveau vicaire apostolique de L'Uganda, en Afrique centrale, reçut la consécration épiscopale au mois de mars 1947 à la cathédrale de St-Hyacinthe au cours d'une émouvante cérémonie qui réunissait deux archevêques et vingt-deux évêques. Le nouveau prélat fut consacré par son propre frère, Son Exc. Mgr. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface au Manitoba.

Les évêques consécrateurs étaient L.L. Em. NN. SS. J.-A. Desmarais, d'Amos, et Philippe Desranleau, de Sherbrooke. Le sermon de circonstance fut prononcé par son Exc. Mgr. Arthur Douville, évêque du diocèse de St-Hyacinthe.

M. le Chanoine Philippe Auger, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, dont Mgr. Cabana est un ancien élève, agissait comme prêtre assistant. Les diacre et sous-diacre d'honneur étaient le Rév. Père H. Côté, provincial des Pères Blancs, et M. l'Abbé Albéric de Grandpré, curé de Pike River; les sous-diacres d'office, MM. les Abbés Paul-Eugène Boucher et Léonidas Beaudry, du grand séminaire de St-Hyacinthe. Le cérémoniaire était Mgr. Victor Quintal, P.D. vicaire général du diocèse, MM. les Abbés Paul Marc Orel et F.P. Ostiguy.

Le soixante - dixième anniversaire de l'arrivée des Frères du Sacré-Coeur à St-Hyacinthe fut célébré avec éclat, au mois de février 1952. De nombreux dignitaires assistèrent à une soirée organisée à l'Ecole supérieure Girouard et à un coquetel-buffet qui fut servi le lendemain, à l'école Samuel Casavant.

Le fondateur de la communauté des Frères du Sacré-Coeur est le Rev. Père André Coindre, né en 1787, à Lyon, France. André avait 6 ans quand éclatèrent en France les persécutions religieuses. Les prêtres durent se terrer pour célébrer leur messe, et c'est dans l'une de ces cachettes que le jeune Coindre étudia sous la direction d'un prêtre. Après ses études classiques dans un grand séminaire, il fut ordonné prêtre par le neveu de Napoléon.

Voyant que la révolution n'avait semé que des ruines dans la ville de Lyon, en particulier, le prêtre Coindre réunit des hommes et acheta deux métiers à tisser en vue de venir en aide aux familles pauvres. Il pensa ensuite fonder une institution de Frères en vue d'enseigner aux enfants. Il trouva deux hommes, deux célibataires, puis huit autres. Il avait alors 10 hommes de bonne volonté et donna à cette petite communauté le nom de Frères du Sacré-Coeur.

La communauté avait alors beaucoup de difficultés à subsister, et marchait d'épreuve en épreuve. On songea un moment à unir les Frères du Sacré-Coeur aux Frères Maristes. Le Rev. Père Coindre fut terrassé par la fièvre à l'âge de 39 ans, alors que les Frères du Sacré-Coeur ne comptaient que cinq ans d'existence.

Le premier supérieur officiel de la communauté fut le Rev. Frère Polycarpe. Celui-ci fut surnommé le second fondateur car il se dispensa sans compter pour le bien-être des enfants. Il ouvrit des écoles un peu partout dans la France. Sous sa direction, 70 écoles furent inaugurées et le nombre de Frères fut porté à 700. Vers 1903, 1,000 Frères du Sacré-Coeur furent expulsés de la France et durent aller s'établir dans divers autres pays, notamment en France et en Belgique.

L'établissement au Canada remonte en 1872 alors qu'un certain groupe vint s'établir dans notre pays sur l'invitation de Mgr. Lafrèche, évêque de Trois-Rivières. La première maison de la communauté fut fondée à Arthabaskaville.

Les Frères du Sacré-Coeur subirent plusieurs épreuves à St-Hyacinthe. Parmi celles-ci, les plus tragiques furent sans contredit l'incendie qui ravagea le collège du Sacré-Coeur en 1838, et celui qui détruisit l'académie Girouard.

L'unité sanitaire est en vedette

Pour la deuxième année consécutive, en 1943, l'Unité sanitaire de St-Hyacinthe dirigée par le Dr Marc Bergeron sortit victorieuse du grand concours organisé chaque année entre les unités sanitaires de tout le Canada. Elle fut au nombre des six unités sanitaires du pays classées victorieuses à ce concours préparé par la Canadian Public Health Association. L'Unité sanitaire locale reçut comme prix, une plaque de bronze, alors que trois ans auparavant elle s'était méritée une mention honorable. Les prix furent distribués lors d'un banquet servi à l'hôtel Royal York de Toronto, le 4 octobre. Le Dr Bergeron se rendit à Toronto afin de recevoir le prix de son unité.

Ce concours annuel était organisé par la Canadian Public Health Association en collaboration avec l'American Public Health Association des Etats-Unis. En plus d'être félicité par le gouvernement provincial pour le succès obtenu, le Dr Bergeron fut nommé membre de l'American Public Health Association.

Inauguration du Foyer Dieppe

Le foyer Dieppe, érigé sur l'un des versants du mont Bel-oeil à St-Hilaire, fut inauguré le 11 novembre 1946, jour anniversaire de l'armistice, par l'Hon. Albert Sévigny, juge-en-chef de la Cour Supérieure de Québec. On aurait pu choisir une date plus appropriée que le Jour du souvenir pour l'ouverture de cette maison érigée à la mémoire des soldats canadiens tombés à Dieppe. On sait quel est le but du foyer Dieppe: recueillir et aider tous les épileptiques susceptibles d'apprendre un métier, sans distinction de nationalité ou de religion.

L'ouverture officielle du foyer Dieppe coïncida avec le dévoilement d'une plaque commémorant le raid canadien sur la côte française, au moment où la puissance allemande était à son sommet. L'Hon. Juge Sévigny présida à l'imposante cérémonie entouré des deux principaux instigateurs de ce noble projet: M. Georges A. Savoy et l'Hon. sénateur T.-Damien Bouchard, ainsi que des nombreux collaborateurs qui les secondèrent dans leur entreprise charitable.

Maskoutains décorés lors de l'année sainte, 1950

S. S. le pape Pie XII offrit des décorations à neuf religieux et neuf citoyens de la ville et de la région, en février 1950, à l'occasion de l'Année sainte.

Les ecclésiastiques décorés furent: M. le chanoine Lucien Beauregard, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe, et M. l'abbé Ernest Bouvier, V.F., curé de Notre-Dame de Granby, qui furent nommés prélats domestiques; M. l'abbé Gaston Girouard, secrétaire de S. Exc. Mgr Douville à l'évêché, camérier secret; MM. les abbés Alfred Lalime, curé de St-Valérien, Armand Brouillard, professeur au séminaire et aumônier du Comité diocésain d'Action catholique, Joseph Potvin, curé de St-Joseph de Granby, Rosarie Morin, vicaire à la cathédrale, le R. P. Athanase Francoeur, O.M.I., de Richelieu, et le R. P. Victor Jodoin, O.M.I., supérieur de la Maison des Oblats, à Rougemont, qui reçurent une médaille "Pro Ecclesia et Pontifice."

Parmi les citoyens décorés, on remarque le nom de M. René St-Pierre, député de St-Hyacinthe à l'Assemblée législative et ministre des Travaux publics. Il reçut la médaille "Bene Merendi." Ainsi que MM. Emile Isabelle, de Granby, Ernest Parenteau, de St-Pierre de Sorel, Hormisdas Primeau, d'Iberville, Jean-Baptiste Lemoine, de St-Robert, le Dr Marc Bergeron, de St-Hyacinthe, M. Odilon Chabot, de St-Hyacinthe, et M. J.-E. Boivin, N.P., d'Iberville.

M. P.-A. Bernard, de Beloeil, neveu de Mgr F.-X. Bernard, ancien évêque du diocèse de St-Hyacinthe, fut proclamé Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand.

Remise des décorations

Une foule nombreuse s'était rendue à la cathédrale de St-Hyacinthe, le dimanche 29 janvier, pour rendre hommage aux 18 décorés de l'année sainte. Les cérémonies étaient rehaussées par la présence de Mgr Arthur Douville, évêque du diocèse.

Mgr Douville, qui avait rapporté la nouvelle de ces décorations à son retour d'un voyage à Rome, reconnut officiellement et publiquement le mérite de tous ses diocésains dans la personne des élus de l'Année sainte.

Hommage

au CLAIRON pour son jubilé de publication.

F. X. PELCHAT

Manufacturiers de blocs de ciment et de tuyaux — Entrepreneurs en maçonnerie — Outillage des plus modernes pour mieux servir.

Tél. 255 Acton Vale, Qué.

Félicitations sincères

au journal LE CLAIRON pour son 50e anniversaire de publication.

50 ANS

Votre dépositaire

- Buick
- Pontiac
- Tempest
- Vauxhall
- Camions G M C

ACMÉ AUTOSERVICE LIMITEE

3000, rue Dessaulles
Tél. PR. 4-6456
St-Hyacinthe

Sincères félicitations

au journal

Le Clairon

à l'occasion de son 50e anniversaire de publication hebdomadaire

50

... Il y a rien qui la batte!

Labatt

La bière brassée pour les Canadiens français

LÉO THÉROUX

votre agent à Saint-Hyacinthe

Félicitations sincères

au Journal LE CLAIRON pour son jubilé d'or de publication dans Saint-Hyacinthe et la région

La direction et le personnel de la maison Volcano Ltée sont fiers de s'associer à toute la population pour offrir des voeux de longue vie et de prospérité au journal Le Clairon et à son équipe.

VOLCANO LTÉE

Saint-Hyacinthe

"Je n'ai pas peur de paraître devant Dieu"

a déclaré Ray Cortland, avant de monter à l'échafaud à la prison de Saint-Hyacinthe : le 15 octobre 1930

"Je n'ai pas peur de paraître devant Dieu". Telles furent les dernières paroles prononcées par Ray Cortland (alias Osborne Ayle), de Hamilton, Ontario, qui fut pendu à la prison de St-Hyacinthe, à 5h. 52 du matin, le 15 octobre 1930. Cortland avait été condamné le 12 juillet précédent, aux Assises criminelles de St-Hyacinthe, à être pendu pour le meurtre de M. Mark Ward, fermier de Richelieu.

Un public nombreux s'était rendu à la gare du C.N.R. pour voir arriver Cortland, qui devait être transporté de la prison de Bordeaux à celle de St-Hyacinthe pour sa pendaison. Mais le condamné arriva en automobile, et peu de gens purent assister à cette arrivée.

Cortland n'était âgé que de 22 ans, et on le disait beau et insouciant. A son arrivée à St-Hyacinthe, il fut conduit à sa cellule dont la fenêtre avait été bouchée: elle donnait droit à l'échafaud que des manoeuvres étaient à ériger. Quelque temps avant sa mort, le condamné espérait encore que le conseil des ministres à Ottawa entendrait favorablement l'appel de la défense pour obtenir la commutation de la sentence de mort prononcée contre lui. La défense prétendait que Cortland n'avait pas eu l'intention de tuer Ward. Mais une dépêche avait précédée l'arrivée du condamné au palais de justice de St-Hyacinthe, dépêche qui disait que Son Excellence le gouverneur en conseil était incapable d'accorder une intervention dans le cas de la peine capitale prononcée contre Ray Cortland.

Celui-ci avait déjà fait de la prison, mais pas dans les mêmes circonstances. Il avait été arrêté à neuf reprises dans le passé, sur des accusations de faux ou de parjures, et il avait été condamné à trois ans de pénitencier à Kingston. Après un an de détention, il avait été remis en liberté sur parole.

Le matin où Cortland monta sur l'échafaud, une foule énorme se rendit devant le palais de justice. Mais elle ne put rien voir, car un mur temporaire en bois érigé à l'ouest empêchait les curieux d'apercevoir quoi que ce soit.

C'était la deuxième pendaison qui avait lieu à St-Hyacinthe depuis 1867 alors qu'un certain Ruel, accusé d'avoir empoisonné son patron à l'Ange-Gardien, avait été pendu le 1er juillet.

Témoignages

Le Clairon rapporte les circonstances qui conduisit Cortland à la pendaison, d'après le témoignage au procès d'une jeune fille de 19 ans, Laura White, qui avait accompagné Cortland chez le fermier de Richelieu.

Laura White raconta qu'elle connut Ray Cortland à Montréal, en novembre 1929, dans un restaurant de la rue Craig. Deux jours plus tard elle abandonnait sa situation et partait avec lui en auto pour l'Ontario. Tous deux séjournèrent pendant quelques jours dans cette province et revinrent à Montréal. Le couple se rendit ensuite de Montréal à Rock Island à pieds et de Rock Island à Québec toujours à pieds. Après deux journées à Québec, il revint à Montréal, logeant en cours de route dans des fermes.

Quand ils arrivèrent à Richelieu, ils reçurent l'hospitalité de Marc Ward, un vieillard de 75 ans qui demeurait seul. Cortland demanda du travail à son hôte qui consentit.

Les choses allèrent tant bien que mal, car les deux hommes se chicanaient souvent. Le 7 janvier 1930, une dispute particulièrement grave s'éleva entre eux. A la fin, Ward ordonna à Cortland de quitter la place, le menaçant de faire demander la police s'il ne déguerpissait pas. Cortland déclarait qu'il était décidé à partir.

Laura White raconta ensuite qu'elle vit Ward pour la dernière fois, le 7 janvier. Ce soir-là, elle s'était couchée vers 10h. 30; à ce moment, le vieillard n'était pas dans la maison. Cortland se mit au lit environ une demi-heure plus tard, et Mark Ward arriva à ce moment. Laura White dit s'être réveillée le lendemain matin en entendant un bruit dans la chambre de M. Ward. Elle se leva et se rendit à la cuisine. Mais elle devait passer pour ce faire par la chambre de Ward, et c'est à ce moment qu'elle aperçut le vieillard et Cortland aux prises. Elle entendit un bruit de chaises, mais peu après le calme se fit dans la maison.

Cortland se prépara à quitter les lieux en compagnie de Laura White. Arrivé à Montréal, il lui raconta qu'il avait frappé le vieillard et l'avait laissé inconscient dans la maison. Quelques jours plus tard, le couple lut dans les journaux le récit de l'assassinat de Mark Ward dont on avait découvert le cadavre gisant sur le parquet.

Le détective Louis Jargaille fut chargé de l'enquête qui devait conduire le jeune Cortland à l'échafaud.

Un accident de chemin de fer causa des dégâts assez sérieux à la petite gare de Bagot, située à quelque distance de Ste-Hélène, le 11 février 1937. Un convoi de marchandise du Canadien National, qui ne devait pas arrêter à cette station, dérailla et alla se jeter sur la gare. Quatorze wagons s'empilèrent les uns sur les autres, la gare fut déplacée de 12 pieds, sous le choc.

Les deux hommes qui étaient dans la bâtisse à ce moment-là, échappèrent miraculeusement à la mort en sautant par une fenêtre. La fournaise ayant été renversée dans le tamponnement, le feu se déclara et la bâtisse fut détruite complètement, y compris un entrepôt contigu pour marchandises. Deux équipes de secours durent être dépêchées sur les lieux pour déblayer la voie.

INAUGURATION DE L'ARENA

L'arena municipal de St-Hyacinthe fut inauguré au cours de l'hiver de 1939, lors d'une joute mémorable donnée par les Canadiens de la ligue de hockey Nationale. Ce club, dont le gérant était M. Jules Dugal, avait accepté l'invitation de l'Association sportive de St-Hyacinthe et du maire Bouchard pour participer à l'inauguration de la bâtisse.

Avant la joute, M. Bouchard fit officiellement l'inauguration du stade et prononça un discours dans lequel il souligna les efforts de l'administration municipale et des citoyens de St-Hyacinthe pour procurer à la jeunesse de saines distractions. "Les Canadiens" s'étaient divisés en deux équipes pour cette partie : celle des Blancs et celle des Rouges. L'équipe des Blancs était composée des Bourque, Evans, Goupille, Wentworth, Mondou, Trudel, Summerhill et Ward. L'équipe des Rouges était formée des Cude, Seibert, Boswell, Haynes, Blake, Gagnon, Drouin, Lorrain et Cain.

Après la joute de hockey, les joueurs du Canadien furent l'objet d'une réception au Grand-Hôtel. Le maire Bouchard et plusieurs dignitaires de l'administration municipale et de l'Association sportive étaient présents.

Monument élevé à la mémoire de M. Damien Bouchard

Le monument élevé à la mémoire de M. Damien Bouchard, premier Grand Chevalier du Travail à St-Hyacinthe et père de l'Hon. T.-Damien Bouchard, fut dévoilé en juillet 1951.

Le monument est l'oeuvre du sculpteur Emile Brunet, artiste canadien qui exécuta le monument élevé à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier. Il consiste en un buste surmontant un socle sur lequel est gravée l'inscription suivante: "Damien Bouchard, pionnier du relèvement de la classe ouvrière, qui fut le premier Grand Chevalier du Travail de sa ville et dut s'en exiler pendant deux longues années pour avoir servi les siens. Né le 27 mars 1854, mort le 15 décembre 1912. Ses enfants reconnaissants, 31 octobre 1950." Ceux-ci sont: le Sénateur Bouchard, M. Emile Bouchard, Mme Ernest Lalime (Eva) et Mme Hervé Breault (Emma). Le monument fut érigé rue Girouard, sur le parterre faisant face à l'ancienne demeure de M. T.D. Bouchard.

Un monastère de Cisterciens dans le diocèse : 1951

Le diocèse de St-Hyacinthe compte dans les limites de son territoire une abbaye cistercienne depuis 1951. C'est en effet au mois d'avril de cette année que le monastère Notre-Dame de Nazareth, situé à Rougemont, fut élevé à cette haute dignité à la suite d'un décret de la Sacrée Congrégation des religieux.

Rappelons brièvement l'histoire de ce monastère. Les vocations monastiques devenant plus rares en France, devant la menace d'une autre guerre en 1912, le Rév. Père Marie-André Drilhon, abbé de Lérins, songea à la province de Québec pour y établir un monastère. Il vint au Canada et communiqua son projet à Mgr Fabien-Zoël Decelles, alors évêque du diocèse de St-Hyacinthe. Rentré à Lérins, l'abbé fit les préparatifs nécessaires puis donna l'obédience pour le Canada à quatre religieux: les RR. PP. Marie-Augustin Menudier, supérieur; Brasseur et Courchesne, un canadien, et le frère convers Alphonse Collin. Le 15 avril 1932, les moines prenaient possession d'une pauvre maison de cultivateur à St-Jean Baptiste de Rouville.

Le site de cette propriété, difficile d'accès, présentait de nombreux inconvénients. Le jeune supérieur le réalisa aussitôt et, la même année, transporta sa communauté à St-Michel de Rougemont, où il acquit, non sans difficultés, un vaste domaine couvert de pommiers. On érigea bientôt un monastère et, en conformité des antiques usages d'hospitalité cistercienne, une hôtellerie où prêtres et laïques pourraient séjourner pour des retraites fermées. En 1951, le monastère, comptait 37 religieux dont 17 prêtres.

La Canadian Canners s'établit ici en '33

En juillet 1933, la Canadian Canners se portait acquéreur de l'établissement de la Quebec Canners, à St-Hyacinthe. Cette dernière était établie depuis environ cinq ans et avait été la première compagnie à mettre des légumes en conserve. Elle n'avait pu malheureusement survivre à la crise, et la baisse des prix des produits mis en conserve l'avait surprise au moment où ses entrepôts étaient complètement remplis de marchandises qui lui avaient coûté relativement très cher.

La Canadian Canners, propriétaire d'une centaine de manufactures réparties à travers le pays, était considérée à l'époque comme la plus grosse compagnie de mise en conserve au Canada. Notre région agricole ayant acquis une grande renommée pour la production des légumes qu'utilisent les manufactures de mise en conserve, la Canadian Canners avait donc décidé d'acheter l'usine locale.

En juillet 1933, la conserverie produisait déjà 3,000 caisses de 2 douzaines de boites chacune par jour, et employait au delà de 100 personnes.

LE SENATEUR G. C. DESSAULES MOURUT PLUS QUE CENTENAIRE

L'hon. sénateur Geòrges-Casimir Dessaules, dont le centenaire avait été célébré avec éclat lors du dévoilement des plaques de la Porte des Anciens Maires, mourut à St-Hyacinthe à l'âge de 102 ans et 7 mois. Doyen du Sénat canadien, le vieillard était estimé aussi bien à St-Hyacinthe que dans toute la province. Lors de son centenaire qu'on avait souligné par la construction de la Porte des Anciens Maires, le sénateur Dessaules avait reçu de S. S. le pape Pie XI, de l'hon. W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, et de l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, des télégrammes de félicitations.

Il consacra 61 ans de sa vie à travailler soit au développement de la ville de St-Hyacinthe où il fut 10 ans conseiller et 24 ans maire, soit au progrès de la province ou du Canada. Il avait été élu député libéral du comté de St-Hyacinthe, à Québec, en 1897 (poste qu'il occupa jusqu'en 1901), et, en 1907, appelé par Sir Wilfrid Laurier au poste de sénateur.

Il assuma cette dernière fonction jusqu'à sa mort.

Hommage

au journal Le Clairon
de Saint-Hyacinthe
pour son
50e anniversaire
de publication

Lucien Désautels

Marché Suprême Désautels

1083, rue du Marché Tél. 37 Acton Vale

Félicitations

BREUVAGES LAZURE

FERNAND LAZURE, prop.

Embouteilleur : Royal Crown Cola
John Collins

Meilleurs voeux

au Clairon à l'occasion de son
50e anniversaire de fondation

IRENEE CHOQUETTE

Rôtisserie Chanteclerc

2880 rue Dessaulles — PR. 4-8354 — Saint-Hyacinthe

Choquette Paper & Supplies Ltd

1395 rue Calixa-Lavallée — PR. 4-8811 — Saint-Hyacinthe

Félicitations

au CLAIRON à l'occasion de son
50e anniversaire de fondation

Le Club des Francs

St-Hyacinthe

M. LUC TETREAULT, O.D. président

Hommage

au journal LE CLAIRON
pour son 50e anniversaire
de fondation.

Nous sommes heureux de féliciter Le Clairon pour son jubilé d'or de publication qui marque une étape dans la petite histoire.

Nous formulons des voeux pour qu'il s'achemine vers un autre demi-siècle de rayonnement.

COUVOIR CHABOT enr.

Saint-Jude — Tél. : 23-R-3 Comté de Saint-Hyacinthe

Meilleurs voeux

au journal LE CLAIRON
et à toute son équipe
à l'occasion de son
cinquantenaire de publication

Epicerie Cascades

DAMIEN LAPALME, prop.

Votre épicier METRO RUE DES CASCADES

Ancien chef de police victime de son devoir

Le chef de la police municipale de St-Hyacinthe, en 1917, M. P.-A. Foisy, trouva une mort tragique au cours de l'incendie qui détruisit l'Hôtel-Dieu au mois de novembre. Epuisé par le travail qu'il avait fourni pour sauver les vieillards et les orphelins, à demi asphyxié par les gaz qui s'échappaient du foyer de l'incendie, M. Foisy fut frappé d'une syncope qui provoqua sa mort.

M. Foisy était dans la police de St-Hyacinthe depuis 17 ans. Il y avait débuté comme homme de nuit, puis avait été nommé homme de jour, sous-chef et, finalement, chef de police et de pompiers, poste qu'il occupa pendant neuf ans. Le 28 février 1917, le Conseil municipal jugeant les tâches de chef de police et de pompiers trop lourdes pour un seul homme confia la tâche de diriger les policiers à M. Foisy et celle de chef des pompiers à M. Adjutor Bourgeois.

Un bel hommage de respect et de sympathie fut rendu au défunt qui s'était acquis l'amitié de la majorité des Maskoutains.

Quelques jours après ce tragique événement, une campagne de souscriptions fut organisée dans toute la ville pour venir en aide aux religieuses de l'Hôtel-Dieu et leur permettre de reconstruire à neuf les bâtisses détruites par le feu.

Les Maskoutains eurent l'occasion d'applaudir, en 1951, l'immortel Maurice Chevalier venut donner un spectacle sur la scène du Théâtre Corona. Avec la verve, l'humour et la fougue qui caractérisent la jeunesse, Momo suscita l'enthousiasme de la foule qui s'était rendue ce soir-là au Théâtre.

1925: AUTRE DATE SOMBRE DANS L'HISTOIRE LOCALE

La ville de St-Hyacinthe a été, au début du siècle, le lieu de plusieurs conflagrations qui causèrent, dans chaque cas, des dégâts considérables.

On peut citer, comme l'un des pires de ces funestes événements, l'incendie qui ravagea tout un pâté d'édifices et de maisons situés en plein coeur de la ville, le 1er janvier 1925.

Un membre de la force constabulaire aperçut, vers 4 hres du matin, des flammes qui paraissaient s'échapper du magasin de M. Alphonse Bernier, marchand de hardes, situé rue des Cascades. Il donna aussitôt l'alarme et les pompiers se rendirent sur les lieux. Ils ne tardèrent pas à se rendre compte de la possibilité d'une conflagration, du fait que tout travail était inutile à cause du grand froid qui sévissait alors. Ce n'est que tard dans la journée que le sinistre fut maîtrisé.

"Le Clairon" donne la liste des dommages causés comme suit :

M. Alphonse Bernier : $6,000; le cercle Montcalm, table de pool : $3,800; café Union, restaurant chinois : $1,500; Immeubles Cakogianakis : $28,000; J.-A.-R. Maurais, orfèvre : $8,000; immeuble appartenant à M. T.-D. Bouchard, théâtre Corona : $35,000; J.-E. Lanois, Enrg., (Boulay & Durocher) : $35,000; Cusson et Frères : $15,000; H. Desnoyers, photographe : $3,000; Oscar Pothier, bijoutier : $8,000; Mme Cusson : $2,000; Dr J.-E.-A. Collette, pharmacien : $8,000 Camille Turner : $2,000; Peter Olesker : $15,000; immeuble J.-E. Lanoie : $40,000.

Sans le mur en brique, de 12 pouces d'épaisseur, au magasin de M. Henri Sicotte, il est certain qu'un grand nombre de propriétés situées rue Girouard, dont les bureaux de la Banque de Commerce, ceux du "Clairon," et le Théâtre Corona lui-même, auraient été détruites.

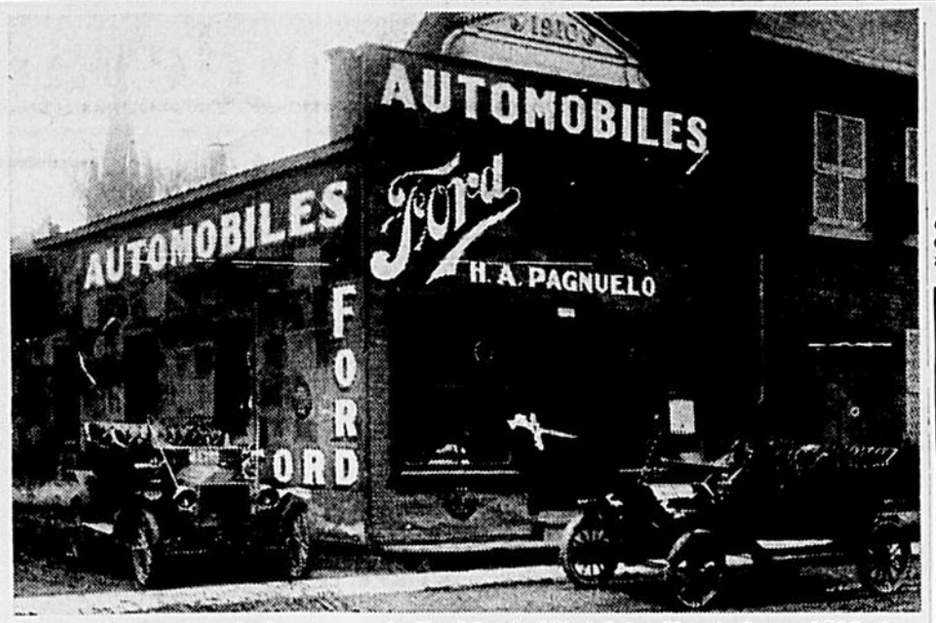

La première agence de la compagnie Ford fut établie à Saint-Hyacinthe en 1910, dans une bâtisse située rue des Cascades, non loin de la cathédrale dont on aperçoit l'une des tours à l'arrière plan. La compagnie Yamaska Automobiles qui vend aujourd'hui les voitures de marque Ford célèbre cette année son 25e anniversaire de fondation.

Le Clairon vient au secours du "Courrier"

L'homme n'est pas maître des événements, et il arrive qu'on doive demander des secours auxquels on n'avait jamais cru qu'il fut un jour nécessaire de le faire. C'est ainsi que les ateliers de l'imprimerie Yamaska, qui étaient à l'époque éditrice du Clairon, imprimèrent pendant un temps le Courrier de St-Hyacinthe. Le Courrier avait dû recourir aux presses du Clairon, à la suite d'un violent incendie qui avait ravagé ses bureaux, en novembre 1937. Le feu causa des pertes évaluées à $8,000.00 heureusement couvertes en partie par les assurances.

Hommage

VACHON INC.

Pâtisserie - Gâteaux

1150, rue St-Louis St-Joseph

L'église du Christ-Roi fut construite en 1927 au coût minime de $65,000

La paroisse du Christ-Roi de St-Hyacinthe fut fondée en 1927, alors que Mgr Fabien Zoël Decelles dirigeait le diocèse. La pierre angulaire de l'église fut bénite le dimanche 30 octobre en présence de plusieurs membres du clergé et d'une foule d'environ 1,000 citoyens de la ville de St-Hyacinthe et des environs.

Les plans du nouveau plan furent tracés et préparés par les architectes D. Desilets et René Richer. L'édifice devait être construit en brique rouge et mesurer 145 pieds de longueur par 60 pieds de largeur. M. Omer Dumint, entrepreneur d'Acton Vale, fut chargé d'exécuter les travaux pour le montant de $65,000, suivant le contrat qu'il avait signé avec le curé de la paroisse et les marguillers, le 9 juillet, 1927. Ces détails sont inscrits sur un document qui fut déposé sous la pierre angulaire avec quelques médailles à l'effigie du Christ-Roi, de la Vierge et de St-Joseph, ainsi que des pièces de monnaies du Canada et des billets de banque.

M. Bazile Dufresne fut chargé de diriger les travaux à titre de contre-maître. Les charpentiers furent MM. Hormisdas Dufresne et Arthur Brodeur; le briquetier, M. Jean-Baptiste Godbout; le plombier, M. Arthur Archambault; le poseur du fer structural, M. Jean-Baptiste Groseiller; le ferblantier, M. Louis Granger; l'ingénieur, M. Albert Fournier et le comptable, M. Laurent Dumont, tous de St-Hyacinthe.

A l'époque de l'érection de l'église du Christ-Roi, S.S. le Pape XII occupait le siège de St-Pierre; S. Exc. Mgr. Fabien-Zoel Decelles était évêque du diocèse de St-Hyacinthe; Mgr. P.S. Duranleau, vicaire général; M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire; M. le Chanoine Napoléon Desmarais, curé de la cathédrale; M. T.D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et député du comté à l'assemblée législative; l'Hon. Sénateur Casimir Dessaules, entreprenait la centième année de sa vie anniversaire qui, comme on le sait, fut souligné avec éclat; M. le Notaire René Morin, député du comté aux Communes; M. l'Abbé Charles Hugues Lafontaine, curé fondateur de la paroisse du Christ-Roi; MM. Edmond Robert, Louis Barselou et Joseph l'Archevêque, premiers marguilliers de la fabrique.

Hommage

au CLAIRON pour son Jubilé d'or de publication et félicitations à son équipe dynamique.

CHALEUREUSES FELICITATIONS

Bagot Propane Gas Enr.

CHAUFFAGE
CUISSON
EAU CHAUDE

R. Beaudoin - Tél. : 45-s-2
M. Beaudoin - Tél. : 52-s-3

UPTON, co Bagot

Un record : 70 années de service au sein de la même entreprise

Un vieux citoyen de St-Hyacinthe, M. L.-Auguste Beauregard, complétait en 1950 un record assez exceptionnel pour être encore à l'emploi de la maison J.-A. & M. Côté, à l'âge de 80 ans et après plus de 70 ans de service.

Le soixante-dixième anniversaire de l'entrée de M. Beauregard au service de la maison Côté fut célébré avec éclat le 10 juin.

Né le 8 juillet 1870, le vieillard était entré à l'âge de 10 ans au service de MM. Louis et Georges Côté, industriels dont les débuts ne remontaient qu'à 15 ans plus tôt. D'apprenti expéditeur, il brûla les étapes pour devenir successivement contremaître, gérant de la production et vice-président de la compagnie, poste qu'il occupait encore après 70 ans de service. Dès 6 heures du matin, le vieillard se rendait encore à l'usine où il passait toute sa journée, et ce n'est qu'à 6 heures, le soir, qu'il quittait le travail pour rentrer chez lui.

MARCHAND D'HUILES

C. P. FOURNIER

2630, rue Dessaulles — PR. 4-6323

SAINT-HYACINTHE

Meilleurs voeux au CLAIRON

à l'occasion de son 50e anniversaire de publication à St-Hyacinthe

Me Jacques Lafontaine, maire

M. Paul-Emile Gaucher, maire suppléant

Me Philippe Pothier — M. Uldéric Pion
Dr Marcel Gosselin — Dr Antonio Perreault
M. Louis-Paul Bergeron — M. Antonio Moreau
M. Roland Daudelin — M. Denis St-Martin
M. Jean-Marie Lorange

M. Jean-Paul Brault, greffier

CITÉ de SAINT-HYACINTHE

FELICITATIONS

au Clairon à
l'occasion de son
50ième anniversaire
de fondation

50 ANS

Le 50ième anniversaire de publication du Clairon marque une étape dans la petite histoire de Saint-Hyacinthe. Bien que sa réputation soit acquise dans tous les milieux il continue sans cesse de faire des progrès au point que l'on affirme aujourd'hui qu'il est probablement le journal le plus dynamique de sa catégorie.

Nous lui devons des félicitations pour les combats qu'il a conduits à bien et pour les initiatives qu'il a endossées.

Nous formulons des voeux pour qu'il garde la parole encore longtemps tout en s'affichant le protecteur des meilleurs intérêts de la population et le reflet de notre vie locale et régionale dans tous les secteurs de l'activité.

Morier & Morier
NOTAIRES
1555, Girouard — Tél. : PR. 4-7282
Edifice La Survivance
SAINT-HYACINTHE

• Marcel Cyr •
ARCHITECTE

Gérard Choinière
ENTREPRENEUR GENERAL
7720, rue Bernard — Tél. : PR. 4-6349
SAINT-HYACINTHE

Romuald Brouillard
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
835, rue Lajoie — Saint-Joseph
Tél. : PR. 4-5567

Maria Paquette
COURTIER D'ASSURANCE AGREE

Jean - Guy Brodeur
ARCHITECTE
1705, rue Girouard — Tél. : PR. 4-8007
SAINT-HYACINTHE

Grégoire Girard
ARPENTEUR - GEOMETRE
1400, rue Girouard — Tél. : PR. 4-8205
SAINT-HYACINTHE

Héon & Lévesque Enr.
MARCEL E. LEVEQUE
ASSURANCES GENERALES
SAINT-HYACINTHE

Morin, Cloutier et Gagnon
COURTIERS AGREES
ASSURANCE GENERALE
695, rue Sainte-Anne — Tél. : PR. 4-6150
SAINT-HYACINTHE

Jacques R. Gauthier, c.a.
COMPTABLE AGREE
SAINT-HYACINTHE

André Blanchard, c.a.
COMPTABLE AGREE
EDIFICE LA SURVIVANCE
Tél. : PR. 4-7271 — Saint-Hyacinthe

Me Gérard Deslandes
AVOCAT
SAINT-HYACINTHE

Dr Henri Labrie
CHIRURGIEN
565, rue Sainte-Anne — PR. 4-4818
SAINT-HYACINTHE

Adelstan Bouchard
AVOCAT
1750, rue Des Cascades — Tél. : PR. 3-2514
SAINT-HYACINTHE

Maurice Desnoyers
ARCHITECTE
1705, rue Girouard — PR. 4-8007
SAINT-HYACINTHE

Me Léon Nichols
AVOCAT
Edifice La Survivance — PR. 4-6179
SAINT-HYACINTHE

Hermas Cardin
NOTAIRE
UPTON (comté Bagot) — Tél. : 81

Dr Robert Michaud
Spécialiste en médecine interne
2825, Lamarche — PR. 3-1362
SAINT-HYACINTHE

Morin & Morin
NOTAIRES
1705, rue Girouard — Tél. : PR. 3-9606
SAINT-HYACINTHE

Michel Dumaine
AVOCAT
1695, rue Girouard — Tél. : PR. 3-1545
SAINT-HYACINTHE

18 janvier 1938: dans cette maison mouraient 41 enfants et 5 religieux

victimes de la plus grande tragédie dans toute l'histoire de St-Hyacinthe

La date du 18 janvier 1938 restera fixée à Saint-Hyacinthe comme l'une des plus tragiques de son histoire. Alors que sévissait un froid de 23 degrés sous zéro, un incendie ravagea de fond en comble le Collège Sacré-Coeur, érigé en 1913, entraînant la mort de cinq religieux et de 41 élèves et causant des blessures à quelque 21 personnes qui demeuraient dans l'institution. Ce sinistre sema la consternation non seulement à Saint-Hyacinthe, mais dans toute la province et le pays.

La destruction du collège Sacré-Coeur par les flammes, le 18 janvier 1938, fut l'une des plus rapides et des plus complètes jamais vues dans notre région. Une explosion se produisit au cours de la nuit, et en moins de temps qu'il en faut pour le raconter tous les étages inférieurs de l'aile est flambaient. Des élèves et des religieux dormaient à l'étage supérieur de cette partie de l'édifice et dans un dortoir au dernier étage du corps principal.

Réveillés par la fumée, les élèves et les professeurs se précipitèrent dans la voie de sauvetage qui conduisait à un escalier de fer extérieur adossé au mur arrière de la structure. Plusieurs purent descendre par cet escalier, dont un groupe qui durent marcher dans la neige, par un froid glacial, pieds nus et en vêtements de nuit. D'autres malheureusement se brûlèrent sur le fer déjà chauffé à blanc. C'est alors que plusieurs sautèrent du quatrième étage dans la neige; certains se tuèrent et d'autres se blessèrent gravement.

Les élèves plus jeunes qui étaient hébergés dans le corps central du collège débouchèrent de leur dortoir sur le toit de l'aile est, où ils demeurèrent hésitants. On rapporte que le religieux qui les accompagnait était retourné à la recherche d'un élève, ce qui causa l'hésitation du groupe sur les moyens de fuir le brasier. Tous trouvèrent la mort, lorsque le toit de l'aile est s'effondra soudainement dans les flammes.

L'édifice entier, y compris la bâtisse de la chapelle située à l'arrière, brûla au cours de la nuit, et, au matin, il ne restait de cette vaste institution que des murs à moitié écroulés.

Dans la confusion générale, personne n'avait pensé à sonner l'alarme; ce fut un citoyen demeurant sur la rue Laframboise, en face du collège, qui appela les pompiers. Lorsque ceux-ci arrivèrent sur les lieux, toute l'aile est flambait et une bonne partie du corps central était en flammes.

Plusieurs des familles les mieux connues de la ville et de la région furent plongées dans le deuil par cette affreuse tragédie; certaines perdirent jusqu'à deux et même trois de leurs enfants. Non seulement à Saint-Hyacinthe, mais en plusieurs endroits de la province et de l'Ontario, des familles furent endeuillées à la suite de la destruction du collège Sacré-Coeur.

Cause du sinistre

La cause exacte de l'incendie ne fut jamais clairement établie.

Il est possible qu'une explosion de gaz ait été produite par la combustion incomplète du charbon dans une ou plusieurs des cinq fournaises qui chauffaient l'établissement. Ce gaz se serait répandu dans les conduites de chaleur et dans les conduites d'évacuation de la fumée, ce qui expliquerait pourquoi les flammes auraient apparu partout à la fois.

Les victimes

Cinq religieux périrent dans l'immense brasier qu'était devenu le collège Sacré-Coeur, le 18 janvier 1938; ce sont:

le R.F. Jean-Baptiste, 64 ans, né Joseph Lavoie, de Sherbrooke;

le R.F. Joseph, né Joseph Moras, 76 ans, originaire d'Arthabaska;

le R.F. *Benjamin*, 27 ans, né Jean-Bruno Blanchard, de Montréal;

le R.F. Paul-Armand, 25 ans, né Edmond Dauphinais, de Saint-Hyacinthe;

le R.F. Xavier, né Vincent Létourneau, 24 ans, de Pawtucket, R.I.

Trente-neuf élèves trouvèrent également la mort au cours de l'incendie:

Bernard et Joseph Casavant, les deux frères, d'Yamaska; Germain Roy, 13 ans, fils du Dr Léon Roy, de Saint-Pie; William O'Connell, 15 ans, fils du Dr William O'Connell, de West Port, Conn.;

Paul-Emile Barrière, de Richelieu;

Yvon Forcier, 14 ans, de Saint-Aimé-sur-Richelieu;

Marc et Paul-Edouard Boulais, deux frères, de Sainte-Angèle-de-Monoir;

Roger Trial, 16 ans, fils de Mme Edwige Trial, de Québec;

Lucien Raymond, de Rockland, Ontario;

Jean-Paul Gauthier, 17 ans, de Saint-Germain de Grantham;

Robert Marquette, de Sainte-Rosalie;

Léo Després, 17 ans, de Sutton;

Charles Guertin, de Saint-Guillaume d'Upton;

Maurice Dupuis, d'Enryville, Missisquoi;

Ubald Houle, de Saint-Nazaire d'Acton;

Gérald Saint-Laurent, 14 ans, de Saint-Lambert;

Alexis Denis, 13 ans, de Rougement;

Gilles Pion, de Saint-Damase;

Robert Faucher, de Drummondville;

Marc Bernard, de Saint-Liboire;

Gustave Loiselle, de La Présentation;

Normand et Roger Poulin, de Central Falls, R.I.;

Gérard Bastien, 13 ans, de Racine;

Les victimes dont les familles demeuraient à Saint-Hyacinthe sont:

Joseph Rosell, 16 ans, fils du Dr. J.M. Rosell;

Raymond Fournier, 18 ans, fils de M. et Mme Clovis Fournier;

Jean-Noël Vincent, 15 ans, fils de M. Zéphir Vincent, décédé, et de Mme Vincent;

Marcel Mongeau, 17 ans, fils de M. et Mme Armand Mongeau;

Claude Chartier, 11 ans, fils de M. Ernest Chartier;

Jean-Marc Lauzon, 12 ans, fils de M. et Mme Paul Lauzon;

Guy Maltais, 15 ans, fils de M. et Mme Albert Maltais;

Lucien Leclerc, 14 ans, fils de M. et Mme Alfred Leclerc; Déus Richard, Guy Sénécal, Idore Saint-Jean, ainsi que trois membres d'une même famille, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur: Joseph, Antoine et Jean Drexler.

La Cité achète sa première série de moteurs diesel

La Cité de St-Hyacinthe acheta en 1934 les premières séries de moteurs diesel et de génératrices électriques qui devaient constituer l'usine municipale. En vertu d'un règlement qui avait été voté par le conseil et ratifié à une très grande majorité par les électeurs propriétaires de la ville, la Cité était autorisée à acheter quatre séries de moteurs et de génératrices électriques de 600 chevaux vapeur. Le règlement accordait pour cet achat une somme de $135,000 à être prise sur le montant total de $310,000 voté par le règlement.

Le contrat fut adjugé à la Montreal Locomotive Works, au prix de $123,200. Durant les transactions, le conseil avait réussi à faire baisser le prix de la compagnie qui était l'un des plus bas soumissionnaires, de $18,220.00 pour les quatre séries.

La compagnie McIntosh & Seymour fut chargée de surveiller la construction des moteurs dont elle garantissait le bon fonctionnement.

La médaille militaire au caporal A. Robert

Le caporal Aurèle Robert, de St-Hyacinthe, reçut à Montréal des mains du vicomte Alexander De Tunis, gouverneur général du Canada, la médaille militaire.

Le caporal Robert passa plus de quatre ans outre-mer. Il se mérita cette décoration pour acte de bravoure lors de la fameuse bataille de Caza Berardi, en Italie. Il se maria en Europe et revint au Canada, en janvier 1945.

Inauguration officielle de la Beacon Products

L'inauguration officielle de la Beacon Products Ltd de St-Hyacinthe eut lieu au mois de mars 1951. Cette usine qui fabrique encore des produits en plastique était venue s'établir dans notre ville, à la suite de nombreuses démarches de la commission industrielle que présidait à l'époque M. l'échevin Camille Mercure. Le Rév. Père F.-M. Fortin, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, procéda à la bénédiction des locaux qui marquait l'ouverture officielle de la manufacture.

La ville de St-Hyacinthe fut dotée de son premier poste de radio police, en avril 1943. En effet, les postes émetteurs et récepteurs furent installés dans les deux voitures de la police, et un poste central installé à la station de police. Une telle initiative, susceptible d'apporter aux policiers une aide appréciable faisait l'objet de discussions depuis longtemps.

On fonde un club politique en 1930

C'est en 1930 que l'Association libérale du comté de St-Hyacinthe décida de fonder un club politique dans notre ville. L'intention du groupement était d'ouvrir à St-Hyacinthe un établissement où de temps à autre des orateurs de la ville et de l'étranger seraient invités à parler sur des questions politiques d'actualité.

On décida de louer à cet effet la salle Napoléon et ses annexes installée dans la bâtisse de M. Kakos. Le club libéral devait être maintenu par des prescriptions volontaires et l'admission comme membre serait absolument gratuite. Pour jouir des privilèges du club, on eut qu'à demander son admission comme membre au comité directeur. Le président temporaire du club fut M. Joseph Godbout, mécanicien dentiste et président de l'Association libérale du comté, alors que M. Lionel Leblanc, rédacteur au Clairon, (aujourd'hui protonotaire au palais de justice), assuma la charge de secrétaire temporaire.

Les salles du club furent ouvertes de 1 h. de l'après-midi à minuit. Un comité de recrutement fut formé dans chaque quartier de la ville et des villages avoisinants, et un grand nombre des libéraux s'inscrivirent comme membres.

L'ancien collège Sacré-Coeur

Bon succès

au CLAIRON à l'occasion de son jubilé de publication

- Finance
- Prêts hypothécaires
- Escompte des comptes recevables

Crédit Inter-Cité inc.

M. YVES GAGNON, gérant

1613, rue Girouard
Tél. PR. 3-2548
St-Hyacinthe

félicitations au

CLAIRON

à l'occasion de son cinquantième anniversaire au service de la population de St-Hyacinthe.

Meilleurs voeux de prospérité et de succès durable.

Joseph FONTAINE, agent
Harvey LANDRY, gérant

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE

O'Keefe

Buvez O'Keefe - la bière douce!

Meilleurs voeux

au journal Le Clairon pour son 50e anniversaire de fondation

Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations à un journal qui compte aujourd'hui parmi les plus éloquents de la presse hebdomadaire au pays.

Nous formulons le souhait qu'il ait la parole encore longtemps et qu'il continue de se dévouer aux meilleurs intérêts de la population qu'il dessert.

Les Pavages Maska Inc.

St-Dominique, Co. de Bagot — Tél. PR. 4-5369

Le premier magistrat de la ville de Saint-Hyacinthe, à l'époque où fut fondé le Clairon, était M. Paul-F. Payan, co-fondateur avec M. Sylvas-T. Duclos des tanneries Duclos & Payan. Elu maire en 1910, M. Payan assuma cette fonction jusqu'en 1914.

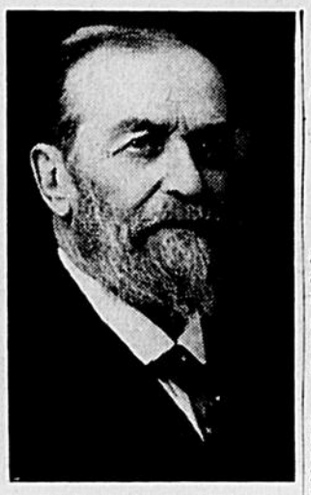

M. René Morin succéda à M. Paul-F. Payan au poste de maire de la Cité de Saint-Hyacinthe. Il dirigea la ville à ce titre durant trois ans, jusqu'à ce qu'il soit remplacé par M. T.-D. Bouchard. Celui-ci fut maire de 1917 à 1930 et de 1932 à 1944.

Un résumé de l'histoire de la ville de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe naquit aux heures sombres de la guerre de Sept ans. Ce fut le dernier legs de la France au Canada. La Seigneurie Maska, berceau de la ville, fut octroyée en 1748 à François Rigaud, écuyer, seigneur de Vaudreuil et lieutenant du roi de la Nouvelle-France. Louis XV en ratifia la concession par brevet, le 30 avril 1749.

Ce fief immense, qui couvrait une superficie de trente-six lieues sur les deux rives de l'Yamaska, resta vierge jusqu'au 25 octobre 1753, date où il fut vendu au sieur Jacques-Hyacinthe-Simon Delorme, "entrepreneur pour les plates-formes et affûts d'artillerie", pour la modique somme de 4,000 francs, soit environ $800.

Le deuxième seigneur de Saint-Hyacinthe était alors âgé de 31 ans. Il quitta Québec au début de l'été 1754 et remonta le Saint-Laurent jusqu'aux bouches de l'Yamaska. Il s'arrêta à Saint-François-du-Lac où il épousait, le 25 février 1756, Marie-Josephte Jutras, dit Desrosiers. Au printemps suivant, les Delorme accompagnés de six défricheurs vinrent prendre possession de leur seigneurie qu'ils nommèrent "Seigneurie de Saint-Hyacinthe".

Construction du manoir

Bloqués par les rapides (aujourd'hui appelés Rapides-Plats) au confluent de l'Yamaska et d'une petite rivière, dite rivière Delorme, le seigneur et son épouse construisirent leur manoir à quatre milles plus bas que le site actuel de la ville. Les premières concessions aux censitaires se firent vers l'époque du traité de Paris, et la première paroisse fut celle de Saint-Hyacinthe. Les archives situent à l'arrière de la maison des Pères dominicains l'emplacement du premier cimetière, érigé en 1771. En 1775, le site de la première église fut fixé par le délégué de l'évêque de Québec au pied des cascades.

Monsieur Noiseux, premier pasteur depuis 1776, dirigea la construction en 1780 d'une chapelle de bois qui treize ans plus tard, fut reconstruite en pierre.

Décédé le 27 octobre 1778, alors qu'il n'était âgé que de 56 ans, Yacinthe Delorme laissait trois héritiers. Sa seigneurie, quoique répartie entre son fils Yacinthe-Marie et ses deux filles, fut régie jusqu'en 1799 par sa seconde épouse.

A sa majorité, Hyacinthe-Marie devint donc le quatrième seigneur de Saint-Hyacinthe. A ce premier titre de gloire, il joignit celui de député du comté de Richelieu (englobant alors Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie) à la Chambre du Bas-Canada. Hyacinthe-Marie Delorme fut ainsi le premier à marquer le nom de Saint-Hyacinthe dans les annales canadiennes; son humble seigneurie devait fournir encore toute une phalange d'hommes d'état.

Mort jeune et célibataire, Hyacinthe-Marie Delorme légua sa seigneurie à son cousin germain, Jean Dessaulles, la souche de cette lignée de Dessaulles à qui Saint-Hyacinthe allait devoir son réel épanouissement. Ses successeurs furent: Louis-Antoine, Marie-Rosalie-Eugénie et Georges-Casimir Dessaulles. En 1867, leur fief fut acquis par Robert Jones, le dernier seigneur de Saint-Hyacinthe.

St-Hyacinthe devient une municipalité

De concession seigneuriale, Saint-Hyacinthe devint en 1849 une municipalité de village, en 1850 une ville, et en 1857 une cité. Elle était dotée depuis 1811 d'un séminaire, fondation de Messire Antoine Girouard, curé de la paroisse de Saint-Hyacinthe durant plus de 26 ans (1806-1832).

Cinq ans plus tard, Messire Girouard érigeait un couvent pour jeunes filles sur le site actuel de l'ancien couvent de Lorette; il en confia la direction aux Soeurs de la Congregation Notre-Dame. Son successeur, M. l'abbé Edouard Crevier, fondait notre premier hôpital sous la surveillance des Soeurs de la Charité.

Cet intense développement religieux et éducationnel fut couronné en 1852 par l'érection de la seigneurie en diocèse. Mgr Jean-Charles Prince fut sacré la même année premier évêque de Saint-Hyacinthe.

Premier chemin de fer

Centre d'un diocèse populeux, Saint-Hyacinthe était depuis 1834 le chef-lieu d'un district judiciaire. Son premier palais de justice et sa première prison furent construits sur la propriété actuelle du Canadien National, près des rues Girouard et Concorde.

Il importait désormais de relier un point aussi névralgique que Saint-Hyacinthe à la métropole. Ce fut l'oeuvre de la Compagnie de chemin de fer Atlantique & Saint-Laurent (aujourd'hui le C.N.R.). Un premier circuit fut ouvert entre Longueuil et Saint-Hyacinthe. Le 24 décembre 1848, Saint-Hyacinthe accueillait sa première locomotive.

L'année 1862 a marqué à Saint-Hyacinthe l'établissement de la fonderie Dussault; 1865 celle de l'usine de chaussures Louis et Victor Côté; 1873 celle de la tannerie Ducos & Payan et la fabrique de portes et châssis L.-P. Morin. Ces quelques dates illustrent bien la prodigieuse expansion industrielle de Saint-Hyacinthe. La rue des Cascades, au coeur de laquelle depuis 1830 se dresse l'édifice du Marché, s'affirmait déjà une artère commerciale.

La trouée héroïque que les six compagnons d'Hyacinthe-Simon Delorme avaient pratiquée des Rapides-Plats aux Cascades est aujourd'hui une cité florissante et que l'on classe au nombre des plus pittoresques de la province de Québec.

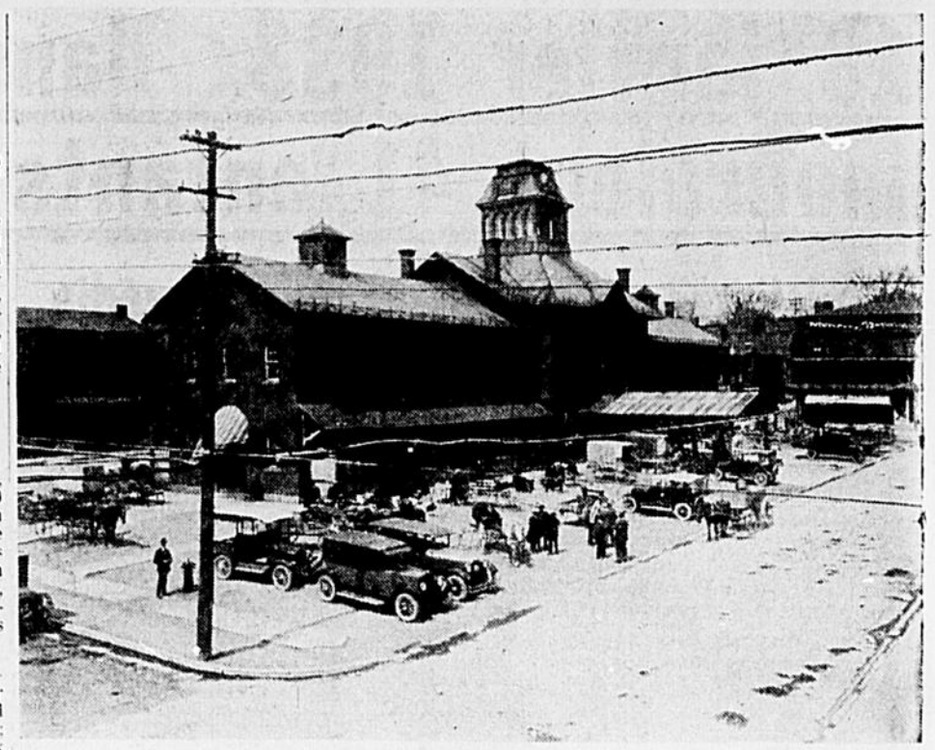

La place du Marché Centre vers les années '30

Le 5 novembre 1951

LEURS ALTESSES ROYALES VISITENT ST-HYACINTHE

Près de 10,000 citoyens de St-Hyacinthe et de la région bravèrent un froid humide et un temps incertain, le 5 novembre 1951, pour venir acclamer, à la gare du Canadien National, Leurs Altesses Royales la princesse Elizabeth et son époux, le duc d'Edinbourg.

La visite, cédulée pour 10 minutes, se prolongea près d'une demi-heure. Devant l'enthousiasme de la foule, la princesse accepta avec plaisir de venir saluer la population une seconde fois du haut de l'estrade d'honneur avant de regagner le train royal qui faisait route vers les Maritimes, dernière étape du voyage du couple princier au Canada.

Dès 8 heures du matin, la foule entourait l'estrade d'honneur, quoique le train ne devait arriver qu'à 9 h. 55, tel qu'annoncé. La matinée, jusqu'à 1 heure de l'après-midi, avait été décrétée fête civique pour permettre à tous de venir acclamer les jeunes époux royaux; les usines avaient fermé leurs portes pendant une heure, alors que les écoliers jouissaient d'une journée de congé.

A l'heure dite, à sa descente du train, le couple royal fut salué par Son Honneur le maire Ernest-O. Picard et son épouse, après avoir été présenté par l'hon. Hugues Lapointe, représentant du gouvernement canadien. Avaient pris place sur l'estrade: le maire et les échevins de la ville et leurs épouses, le sénateur T.-D. Bouchard, les députés du comté, à Québec et à Ottawa, les porteurs des décorations militaires et de l'Empire, et quelques dignitaires religieux dont Son Excellence Mgr Arthur Douville.

Pour que les visiteurs conservent un souvenir de la Cité de St-Hyacinthe, on leur offrit une peinture à l'aiguille, exécutée par l'artiste maskoutaine Mme Anne-Marie Matte-Desrosiers, représentant la Porte des Anciens Maires.

Après que les époux royaux eurent remercié le maire et salué la foule une première fois, ils signèrent le livre d'or de la Ville. Ils descendirent ensuite de l'estrade pour passer dans les rangs des vétérans hospitalisés au D.V.A. de St-Hyacinthe.

La princesse Elizabeth devait accéder au trône d'Angleterre, deux ans plus tard, à la suite du décès de son père, le roi George VI.

1924, à Saint-Hyacinthe:

LE CONSEIL DECRETE LA VENTE DU LAIT DANS DES BOUTEILLES

Afin de protéger la santé des consommateurs de lait, le conseil municipal adoptait, en 1924, un important règlement concernant la vente du lait dans la ville.

Des recherches avaient démontré que la tuberculose était souvent causée par le lait provenant de vaches tuberculeuses. Un nouveau procédé, soit l'inoculation de la tuberculine, permettait de constater si l'animal inaculé était atteint ou non de cette maladie.

Suivant l'exemple d'un grand nombre de villes, le conseil municipal décida donc d'exiger que les laitiers fassent subir l'épreuve de la tuberculine à tous les animaux dont le lait était vendu ou mis en vente à St-Hyacinthe. Il décréta aussi une autre importante mesure en ordonnant que tout le lait vendu le soit dans des bouteilles de verre clair. Jusque là, certains laitiers transvasaient leur lait sur les rues ou en des endroits exposés aux bactéries. Pour mettre fin à cette pratique, le conseil ordonna que le lait soit vendu dans des bouteilles propres, stérilisées et fermées hermétiquement pour assurer sa qualité.

La ville devait aussi procéder à l'examen périodique des écuries et des laiteries d'où provenait le lait mis en vente à St-Hyacinthe. Les producteurs de lait qui ne tiendraient pas leurs établissements propres, devaient être mis à l'amende ou se voir refuser leur permis.

MGR CHOQUETTE sa vie, son oeuvre

Mgr Charles-Philippe Choquette, P.D., M.A., D.SC., qui fut durant sa longue carrière, éducateur, professeur de science, écrivain et formateur de la jeunesse, décéda à St-Hyacinthe, en février 1947, à l'âge de 90 ans et deux mois. Il était le frère du juge P.-A. Choquette, de Québec, et de feu l'Hon. Ernest Choquette, médecin et écrivain.

Né à Beloeil, le 8 décembre 1856, de Joseph Choquette et de Marie-T. Audet, il avait fait ses études secondaires au séminaire de St-Hyacinthe et avait été ordonné prêtre, en 1880. Il commença alors à enseigner les sciences, ce qu'il fit durant 25 années. En 1885, il s'embarquait pour la France ou il étudia sous Berthelot, Mascart et Troost à la Sorbonne, puis sous Branly et Lapparent à l'Institut catholique. Le gouvernement du Canada et celui de la province de Québec lui confièrent tour à tour diverses missions scientifiques.

En 1900, Mgr Choquette était délégué au congrès scientifique international de Paris. Il fit de plus, partie de missions astronomiques au Labrador, en 1905, et en Norvège, en 1927, pour l'observation d'une éclipse solaire. On le délégua également au congrès géologique international tenu à Toronto, en 1914.

Mgr Charles Philippe Choquette est le fondateur du Laboratoire provincial d'analyse chimique et l'un des membres fondateurs de la Société internationale des électriciens de Paris. Parmi ses autres fonctions, on note: visiteur du collège militaire de Kingston, membre de la Commission de la conservation du Canada, du bureau d'examen des chimistes officiels du gouvernement fédéral et professeur de physique à l'Université Laval pendant de longues années. Il fut aussi vice-président de la société royale astronomique du Dominion et président honoraire de l'association des astronomes amateurs.

Livres et publication

Mgr Choquette a publié de nombreuses études et communications dont la série commence avec les "Lettres parisiennes" rédigées en 1885. Outre les relations imprimées de ses diverses missions scientifiques, il a publié une "étude sur l'enseignement secondaire" en Europe et en Amérique; des "Causeries astronomiques" illustrées dans la Presse pendant quelques années; "A la poursuite de l'éclipse"; l'Histoire du séminaire de St-Hyacinthe, à l'occasion du centenaire de cette institution; "Une mission astronomique en Norvège", et "L'Histoire de la ville de St-Hyacinthe". Nommé chanoine en 1906, et prélat domestique en 1911, il fut supérieur du séminaire de St-Hyacinthe de 1904 à 1913.

Meilleurs voeux
au journal LE CLAIRON
pour son cinquantenaire
de fondation

Votre dépositaire
CHRYSLER
PLYMOUTH
VALIANT
FARGO

GARAGE PICARD Ltée

1050 rue Des Cascades — PR. 4-4866 — Saint-Hyacinthe

Souhaits sincères
au Clairon
à l'occasion de son
cinquantenaire de fondation

CAISSE POPULAIRE

M. Roland DAUDELIN, président
M. Hermann PHANEUF, gérant

1697, rue Girouard PR. 3-9751 Saint-Hyacinthe

Hommage et félicitations
au journal le Clairon
à l'occasion de son
50e anniversaire de fondation

Chambres - Salle à diner - Salle de réception
Grill dansant - Danse et spectacle

HÔTEL OTTAWA

Jean et Roger LEFEBVRE, props

4-5351 Saint-Hyacinthe PR. 1495 rue Saint-Antoine

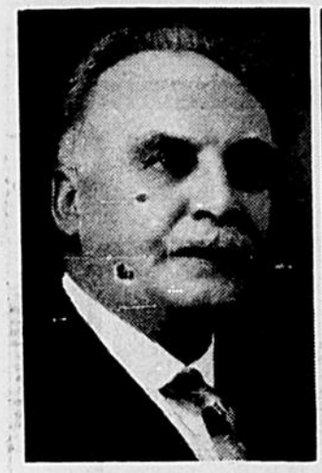

Le treizième maire de Saint-Hyacinthe fut le Dr J.-Henri Pagé. Il succédait à M. T.-D. Bouchard en 1930. Celui-ci devait à son tour le remplacer, en 1932, pour reprendre un poste qu'il avait déjà occupé pendant treize ans.

M. Victor Sylvestre, quatorzième maire de Saint-Hyacinthe, occupa ce poste durant moins d'un an. Elu en juillet 1944, il abandonnait les fonctions de maire en février 1945 et fut remplacé par M. Ernest-O. Picard.

Juin 1952: un entrepôt frigorifique à St-Hilaire

La Société coopérative agricole des producteurs de la région de Saint-Hyacinthe commença la construction de son vaste entrepôt frigorifique situé à Saint-Hilaire, au mois de juin 1952.

Le coût de la construction s'éleva à $261,710, couvert en partie par un octroi fédéral de $87,235.66. Le ministère provincial de l'Agriculture accorda aussi une aide à la Société coopérative.

L'entrepôt fut érigé sur un terrain de huit arpents, propriété de M. Henri Halde, de Mont-St-Hilaire, en plein centre de la région pommicole. Sa superficie est de 180 par 180 pieds et 20 pieds de hauteur. Il devait contenir deux chambres froides et un local pour la classification.

Les travaux de construction furent confiés à M. Louis Desourdy, entrepreneur local. La coopérative comptait, au moment de cette érection, 75 membres. Les producteurs de pomme, à St-Hilaire, étaient alors au nombre de 130 et possédaient 150,000 arbres répartis sur 4,000 acres et donnant une récolte maxima de 500,000 minots.

Bon succès

au journal LE CLAIRON

pour son 50e anniversaire de publication.

LAITERIE MASKOUTAINE inc.

SAINT-HYACINTHE

2875 rue Nelson — PR. 3-9669

Mlle Cécile Bouchard fut la 1ère rédactrice féminine du "Clairon"

Mlle Cécile-Ena Bouchard, fille de l'hon. T.-D. Bouchard, fut la première rédactrice féminine au "Clairon." Elle signait alors une chronique hebdomadaire à l'adresse de la femme, sous le pseudonyme de Bianca.

Née à St-Hyacinthe, un 15 mars, Mlle Bouchard fit ses études au Couvent de Lorette et au Trafalgar Institute de Montréal. En janvier 1941, elle entrait dans l'Armée et fondait, peu de temps après, une réserve féminine dans notre ville, le W.V.R.C. Au cours de sa carrière militaire, elle fut attachée aux quartiers généraux de la Défense nationale à Ottawa et fit du service en Angleterre, en 1943, comme officier des relations extérieures. Ses mérites lui valurent plusieurs promotions: en octobre 1943, elle était promue officier d'Etat-Major à Montréal et, en 1945, le roi George VI lui conférait, à titre militaire, la décoration de membre de l'Ordre de l'Empire britannique (M.B.E.).

La Ville de St-Hyacinthe lui est redevable de nombreuses oeuvres dont la section locale de la Société canadienne de la Croix-Rouge qu'elle fonda au début du second conflit mondial. S'il nous est possible aujourd'hui de revivre une partie de la petite histoire locale et de connaitre la vie d'un homme politique qui fut le promoteur de nombreuses mesures sociales en feuilletant les "Mémoires de l'hon. sénateur T.-D. Bouchard," nous le devons en partie à Mlle Bouchard. Elle en suggéra la rédaction à son père et s'occupa activement de leur publication.

Membre de la Société des concerts symphoniques et des Festivals de Montréal, Mlle Bouchard donne son encouragement à tout mouvement dans le domaine musical; mentionnons, entre autres, les Jeunesses musicales de St-Hyacinthe auxquelles elle ne manque pas d'apporter son appui chaque année.

La route no 9

Les travaux de la route entre St-Hyacinthe et St-Hilaire commencèrent au printemps de 1930. Suivant le tracé, la nouvelle route devait partir de la rue Tellier à St-Hyacinthe pour se diriger en droite ligne vers le nord jusqu'aux voies du Canadien National et pour ensuite suivre ces voies jusqu'à St-Hilaire où on construisit un pont sur le Richelieu.

La longueur de la nouvelle route était de 13 milles et celle-ci racourcissait la distance séparant St-Hyacinthe de St-Hilaire d'environ cinq milles. La direction des travaux fut confiée à l'ingénieur Lessard.

TROIS GAMINS PROVOQUENT EN 1950 UNE FORTE EMOTION

Trois garçonnets de la région, âgés respectivement de 11, 12 et 13 ans, provoquèrent une certaine émotion dans la région, en mars 1950, lorsqu'ils annoncèrent que la Sainte Vierge leur était apparue alors qu'ils jouaient près d'un orme au milieu d'un champ.

Une telle nouvelle était de nature à émouvoir toutes bonnes gens. Aussi les habitants des environs, informés du présumé miracle, avaient-ils pris l'habitude de suivre chaque soir les garçonnets dans l'espérance qu'à eux aussi la Sainte Vierge se manifesterait.

Mais entretemps, les autorités ecclésiastiques avaient recommandé aux paroissiens de discontinuer leur pèlerinage quotidien en attendant le résultat d'une enquête qui venait d'être instituée. Au cours de cette enquête menée par M. l'Abbé Edouard Désilets, on découvrit que les apparitions n'étaient que le faisceau lumineux d'un réflecteur dirigé sur la montagne de St-Paul par un résidant de Granby.

M. l'Abbé Désilets précisa qu'on ne devait pas chercher ailleurs la cause du "miracle". Somme toute, c'est l'immagination trop vive des garçonnets qui leur avait donné l'illusion d'une apparition céleste.

MACABRE DECOUVERTE FAITE A ACTON VALE EN FEVRIER '51

Les deux derniers citoyens protestants d'Acton Vale moururent de façon tragique, en février 1951.

Des voisins qui passaient devant la demeure de M. Tom Yates et de sa soeur, Mme veuve Clendeleen, firent une macabre découverte. Ils y trouvèrent le vieillard gisant sur un grabat, en état de grande faiblesse, et, sous le lit, le cadavre décomposé de sa soeur Helen. Le vieillard fut aussitôt transporté à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe et mourut peu de temps après.

La famille Yates habitait Acton Vale depuis de nombreuses années. M. Charles Yates, qui demeura avec son frère et sa soeur, était parti deux ans plus tôt pour les Etats-Unis, laissant ceux-ci dans un état de pauvreté extrême.

On ne sut jamais ce qui s'était passé exactement dans la demeure délabrée des Yates. Le frère et la soeur moururent en emportant leur secret. Helen et son frère, Tom, furent inhumés dans le cimetière protestant d'Acton Vale. Avec eux, disparaissaient les deux derniers citoyens protestants d'Acton Vale.

UN CHEVREUIL ATTIRE PAR "LE VENT QUI CHANTE"

Il n'est pas toujours nécessaire de parcourir des centaines de milles avec arme et bagage pour capturer un chevreuil. Les employés de la maison Casavant et Frère, facteurs d'orgues de cette ville, purent le constater lorsqu'un chevreuil fit irruption dans le bureau, au mois de mars 1951. Voici comment le Clairon rapporte cet événement peu ordinaire. Alors que les employés vaquaient paisiblement à leur besogne coutumière, ils entendirent un bruit de vitre et virent avec stupeur un chevreuil de grande taille choir au milieu de la place. Ce fut un sauve-qui-peut quasi général. Quelques-uns, pris de peur, sortirent précipitamment de la pièce tandis qu'un employé plus alerte s'agrippa aux gicleurs automatiques.

Après que le chevreuil se fut quelque peu remis de son étourdissement, il fit un autre bond en vue re reprendre sa liberté, mais il ne put briser les deux vitres de la fenêtre opposée. L'animal était quelque peu affaibli à la suite des coupures qu'il s'était infligées. Faisant un effort suprême, il réussit à briser les vitres de la fenêtre intérieure et de la double fenêtre. Il suivit ensuite la clôture de fil barbelée qui entoure l'usine, mais là il fut poursuivi par un chien qui lui brisa une patte et finalement abattu par des personnes qui se trouvaient sur les lieux.

Si les chasseurs ne peuvent s'aventurer dans le "sanctuaire" de la chasse réservée au gibier, celui-ci ne doit pas non plus pénétrer dans le "sanctuaire" réservé aux personnes civilisées.

La première édition du Clairon fut imprimée dans la bâtisse occupée précédemment par les bureaux du journal "L'Union" que venait d'acheter M. T.-D. Bouchar. Située à côté de l'édifice de la Banque Canadienne de Commerce, celle-ci a été convertie depuis en appartements. C'est à deux pas de là qu'une compagnie locale devait aménager quelques années plus tard la salle du Théâtre Corona.

Meilleurs souhaits

au Clairon pour son cinquantenaire de publication

50 ANS

YAMASKA PETROLEUM LTD

Ste-Rosalie PR. 4-7210 Co. de Bagot

Sincères félicitations

pour votre 50e anniversaire de fondation

Le journal Le Clairon qui compte maintenant un demi-siècle d'existence a toujours rempli son rôle avec dynamisme et intégrité.

Aussi, aujourd'hui, nous sommes heureux de nous joindre à tous nos clients et amis pour offrir des voeux de longue vie et de prospérité à cette entreprise de presse et à tous les membres de son équipe.

Buffet DUPONT

Jean-Marie DUPONT, prop.

Service à domicile - Service de banquet

Réception de tout genre

416, rue Vauquelin BELOEIL

BELOEIL FO. 7 2021 FO. 7-2148

ST-HYACINTHE PR. 3-9156 PR. 4-6222

HÔTEL UNION

Foyer Coquetel DUPONT

Jean-Marie DUPONT, gérant

Salles de réception pour 75 et 200 personnes

Spécialité: BIFTECK de marque rouge

1175 et 1185, 14e Avenue ST-HYACINTHE

Meilleurs souhaits

au journal LE CLAIRON pour son 50e anniversaire de publication

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

J. A. Laferté Ltée

Division des Entreprises P.H. Desrosiers Ltée

2520, rue Dessaules

Tél. PR. 4-6455

St-Hyacinthe — Montréal — Drummondville Saint-Hyacinthe

Décidément pas chanceuse . . .

Et dire que St-Hyacinthe aurait pu être le Hollywood du Québec!

Le viaduc de la rue Ste-Anne fut construit en '38

Par un arrêté en conseil adopté en 1938 par le cabinet d'Ottawa, le gouvernement fédéral approuva la construction d'un viaduc sur la rue Ste-Anne et s'engagea à payer 70% du coût des travaux.

Le projet de construire un viaduc sous la voie du Canadien National afin de faciliter les communications entre le Bourg-Joli et le centre de la ville était à l'étude depuis plusieurs mois. Les accidents qui s'étaient produits à la traverse de la rue Laframboise avaient établi la nécessité de ce tunnel. Il fut d'abord question de le construire à la rue Laframboise, mais on démontra que le coût des travaux serait beaucoup plus élevé qu'ailleurs et l'on arrêta finalement le choix à la rue Ste-Anne.

MAIS (HELAS!) LA FORTUNE n'était pas au rendez-vous

Une nouvelle annoncée le 16 août 1946 par le président de la Chambre de Commerce à l'effet qu'une entreprise cinématographique avait décidé de s'établir à St-Hyacinthe pour y tourner son premier film souleva dans les différents milieux de la ville et de la région une vive curiosité. Il s'agissait de la Quebec Production Corporation dont M. Paul Langlais était le *président*.

Cette entreprise à capitaux entièrement canadiens vint en effet s'établir dans notre ville et loua une grande partie des bâtiments du camp des matelots que venait d'acheter M. Eugène Côté.

Le tournage du film "La Forteresse" débuta quelques semaines plus tard. Le scénario était basé sur une nouvelle de George Zuckerman et Michael Lennox, "Whispering City". L'adaptation du scénario avait été faite en anglais par Ryan James, scénariste d'Hollywood et l'adaptation française par Henri Letondal, de Montréal.

Les deux vedettes masculines de la version anglaise du film étaient deux étoiles du cinéma américain: Paul Lukas et Helmut Dantine. La version française fut jouée par des acteurs canadiens-français.

Les prises de vue commencèrent au mois de septembre. Le producteur du film était George Marton, ancien associé de la Métro Goldwin Mayer. Fédor Ozep avait été chargé de la mise en scène, et Roger Woog, venant de studios américains, fut chargé de diriger la production. Aux techniciens hollywoodiens, vinrent s'ajouter bon nombre de techniciens canadiens, parmi lesquels on mentionne Jean Laforest, aujourd'hui scripteur à l'Office du Film et à Radio-Canada.

Les prises de vue attirèrent bon nombre de curieux. Malheureusement, ce premier film d'une firme canadienne ne recueillit point le succès espéré.

Une usine unique en son genre

La ville de St-Hyacinthe et la province de Québec furent dotées, en 1943, d'une institution unique en son genre au Canada. Une usine de pasteurisation du lait qui ferait aussi la vente et la distribution de ce produit fut établie à St-Hyacinthe. Notre municipalité devenait ainsi la seconde ville du monde entier à avoir une telle municipalisation.

Projet caressé depuis longtemps

L'honorable T.-D. Bouchard étudiait depuis plusieurs années avec le concours d'experts dans la production et la manutention du lait, la création d'un système qui permettrait de vendre à bon marché, tout en laissant un prix rémunérateur aux producteurs, cet élément essentiel à l'alimentation humaine. M. Bouchard et ses collaborateurs en étaient arrivés à la conclusion qu'on pouvait résoudre le problème en municipalisant la pasteurisation et la vente du lait.

Une mesure adoptée par le gouvernement Godbout accordait à l'Ecole de Laiterie l'autorisation de conclure un accord avec la Cité de St-Hyacinthe afin de construire une usine moderne de pasteurisation et de municipaliser l'industrie laitière à St-Hyacinthe. L'usine devait aussi rendre service à l'Ecole de Laiterie en permettant aux professeurs d'enseigner aux élèves les méthodes modernes de conservation et d'utilisation du lait.

1952: l'hôpital St-Charles fête son 50e anniversaire

L'année 1952 fut marquée à Saint-Hyacinthe par plusieurs événements importants dont le moindre n'est pas le 50e anniversaire de fondation de l'hôpital Saint-Charles. C'est en effet en 1902, alors que Mgr Moreau dirigeait le diocèse de Saint-Hyacinthe, que l'hôpital dirigé par les Soeurs de la Charité ouvrit ses portes.

La construction d'un hôpital où les Soeurs Grises pourraient recevoir et traiter convenablement leurs patients s'imposait déjà depuis plusieurs années. Le projet reçut l'approbation des Maskoutains, et on décida d'établir l'oeuvre nouvelle dans une partie de la maison St-Antoine, ancienne manufacture d'orgues de M. E. Brodeur. Avec le Dr. E. Turcot, M. le Chanoine C.-A. Beaudry élabora un plan d'hôpital et trouva les fonds nécessaires pendant que les religieuses s'occupaient à transformer l'édifice. Quelques chambres privées, quatre salles communes pouvant recevoir chacune quatre lits, une salle d'opération et une chambre ophtalmique furent bientôt aménagées. La lumière électrique, un luxe pour l'époque, fut introduite partout. A ses débuts, l'installation était bien modeste mais suffisante.

L'hôpital fut inauguré le 1er juin 1902, et porta le nom d'hôpital St-Charles en reconnaissance des innombrables services que lui avait rendu M. le Chanoine Charles-A. Beaudry, principal artisan de l'oeuvre.

La première supérieure de l'institution fut Soeur Bousquet que secondèrent six religieuses.

Le nouvel hôpital entendait suivre l'évolution de la science médicale et les méthodes modernes de traitement. Aussi, une clinique pour les maladies de la tête fut-elle ouverte dès 1914. Doucement, au milieu d'hésitations et de difficultés de toutes sortes, l'oeuvre se développa et envahit bientôt tout l'édifice, lorsqu'en 1925 on inaugura le cours des infirmières laïques. Le nombre des élèves fut nécessairement restreint, car le local était insuffisant, mais on caressait depuis quelque temps déjà un projet qui devait favoriser et l'hôpital et l'école.

Ce projet, c'était celui d'une installation nouvelle dans une maison spécialement construite pour l'oeuvre. Pendant longtemps on l'avait cru chimérique. Mais peu à peu, on comprit la nécessité de sa réalisation.

On acheta un terrain aux limites nord de la ville de St-Hyacinthe. Les plans de l'édifice furent confiés à l'architecte René Richer de St-Hyacinthe et leur exécution à M. J.A. Durocher, de Montréal.

La bénédiction du terrain et la pose de la première pierre eurent lieu le 1er septembre 1928 et le trois février 1930, le nouvel hôpital ouvrait ses portes au personnel et aux patients.

Un avocat s'affaisse en plein prétoire!

La nouvelle de la mort rapide de l'Hon. Rodolphy Monty, C.R., décédé au mois de décembre 1928 au palais de justice de St-Hyacinthe causa une douloureuse émotion. Il était un des avocats canadiens-français les plus en vue et un homme politique fort connu.

L'Hon. Monty était à plaider devant le magistrat Emile Marin, dans la cause de Bouthiellette contre une dame Pigeon, de St-Pie de Bagot. Le procès s'instruisait depuis quelques minutes lorsque l'éminent avocat s'affaisa soudain et dut être transporté hors du prétoire, dans la chambre privée du magistrat.

Le Dr. William Morin, qui lui prodigua les premiers soins, jugea qu'il était dans un état très dangereux et fit avertir immédiatement sa femme et son fils. M. Monty eut une nouvelle attaque d'angine au cours de l'après-midi et expira le lendemain matin.

Décès en 1956 de M. Cyrille Dumaine

Me Cyrille Dumaine, notaire, qui représenta le comté de Bagot à l'Assemblée législative pendant plusieurs années, mourut subitement au château Laurier, le 11 octobre 1946.

M. Dumaine, qui habitait Upton, était âgé de 49 ans. Il était né à St-Hugues de Bagot, d'Ernest Dumaine et de Léda Cartier. Il était par sa mère un descendant de Sir George Etienne Cartier, l'un des pères de la Confédération. Sa grand-mère maternelle, Emma de Tonnancourt, était la petite-fille du Seigneur de Tonnancourt de Yamaska. Outre son épousse, il laissait dans le deuil, six enfants: Louise, Marie, Michel (aujourd'hui avocat à St-Hyacinthe) Pierre, Jacques et Monique.

Le notaire Dumaine avait été élu pour la première fois à la Chambre des Communes lors de l'élection complémentaire tenue dans le comté de Bagot en 1930, puis réélu à l'élection générale de la même année.

Il brigua ensuite les suffrages comme candidat libéral aux élections provinciales de 1935 et fut élu. Il fut réélu en 1939 et en 1944. En 1943, il succéda à M. Valmor Bienvenue à la fonction de président de l'Assemblée législative sous l'administration Godbout.

Meilleurs Voeux au Clairon 50

à l'occasion de son 50e anniversaire de publication

(Ce message est une gracieuseté des institutions bancaires de St-Hyacinthe)

La BANQUE DE MONTRÉAL présente ses hommages au journal Le Clairon Maskoutain à l'occasion de son 50ème anniversaire.
Nous formulons le voeu sincère que vous aurez encore la parole dans cinquante ans!
"MA BANQUE" B de M
. . . . . La Première Banque au Canada . . . . . .
Succursale de St-Hyacinthe, angle des rues Ste-Anne et Cascades:
J. LEO LABRECHE, gérant
AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817

Hommage et félicitations
Banque Canadienne Nationale
494, avenue St-Simon
2288, avenue Ste-Anne
1575, rue Girouard
YVON SEGUIN, gérant
P.E. CHAGNON, gérant
A. FISET, gérant

Hommage
au journal LE CLAIRON
pour son
50e anniversaire
Création et confection
Voûtes frigorifiques
Laflamme FOURRURE enrg.
PR. 3-9797
421, rue St-François St-Hyacinthe

Meilleurs voeux
LA BANQUE QUI BÂTIT L'AVENIR
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE
Plus de 1260 succursales pour vous servir
RENE TEASDALE, gérant
1605, rue Girouard PR. 4-6461

Meilleurs voeux
au CLAIRON à l'occasion
de son 50e anniversaire.
Votre pharmacie de confiance
établie depuis 1920
Service rapide partout — Prescriptions
Bandes herniaires — Chambre d'essayage
et ajustement à domicile si désiré —
Bas élastiques, etc.
Guy Lanctôt, L.P.A., prop.
PAUL LANCTOT
1384-1396, rue Cascades (coin Mondor)
PR. 4-6484 et 4-6485 - St-Hyacinthe

Bon succès
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
La banque aux 1000 succursales
M. B.U. BOUSQUET, gérant
1648, rue Des Cascades PR. 3-9761

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Avec les compliments de
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Votre partenaire
A. Dalpé, gérant — 1605, rue des Cascades, — St-Hyacinthe — Tél. PR. 3-9323

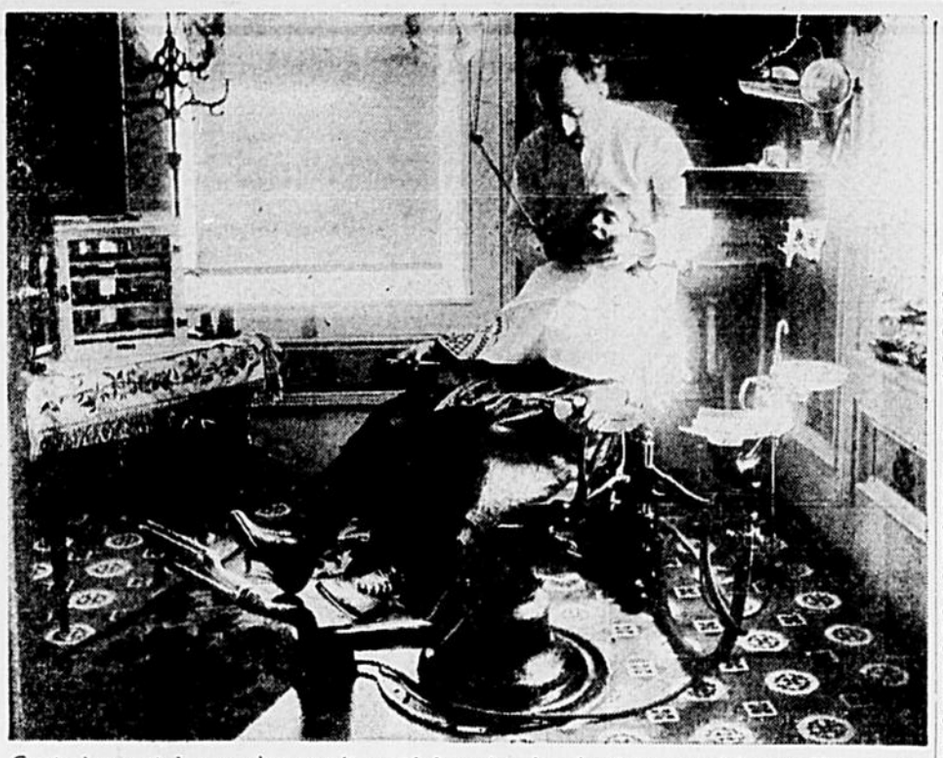

Contrairement à ce qu'on serait porté à croire, les dentistes possédaient déjà au début du siècle des instruments assez perfectionnés. On aperçoit ci-haut le Dr Adéodat Bédard en compagnie d'une de ses patientes. Il ouvrit son bureau, rue Girouard, en 1910. Son fils, le Dr Maurice Bédard, lui succéda à sa mort survenue en 1954.

Quatrième à naitre dans le Québec

L'Unité Sanitaire du comté ouvrait ses portes en 1927

L'ouverture de l'Unité sanitaire des comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville, dont les bureaux sont situés à Saint-Hyacinthe, datent du premier septembre 1927. Ce fut la quatrième unité à naître dans la province de Québec. Au début, le personnel se composait d'un médecin-directeur, de deux infirmières, d'un inspecteur sanitaire et d'une secrétaire.

En 1928, après seulement un an d'existence, l'organisme pouvait déjà se réjouir de nombreuses réalisations. Une attention toute spéciale fut donnée sur la question des maladies contagieuses. En ce qui concerne la tuberculose, le personnel de l'Unité en coopération avec le dispensaire anti-tuberculeux se rendit visiter les malades de la campagne pour tâcher de dépister les pré-tuberculeux qu'ils dirigeaient ensuite vers leur médecin ou vers le dispensaire. Des conseils et encouragements leur furent donnés, et on leur enseigna les précautions à prendre pour eux ou leur famille. Durant cette première année de travail, on visita les écoles et on trouva 11 enfants tuberculeux qui fréquentaient les classes et dont quelques-uns étaient une menace constante pour leurs compagnons.

Le tableau suivant sur les maladies contagieuses révèle le travail remarquable de l'Unité: visites à domicile par le médecin, 84; visite à domicile par les infirmières, 311; maladies contagieuses 170; découverte par enquête, 32; maisons mises en quarantaine, 68; maisons désinfectées, 74; cas de coqueluche, 38; cas de rougeole, 30; cas de rubéole, 5; cas de scarlatine, 20; cas de varicelle, 22; cas de tuberculose, 11; cas de rayons, 12; cas de typhoïde, 12; cas de paratyphoïde, 4; cas de variole, 1; et cas de diphtérie, 15. L'Unité sanitaire avait à la disposition des citoyens des sérums et des vaccins anti-varioliques, anti-typhoïdiques, anti-diphtériques, anti-tétaniques, fournis par le service provincial d'hygiène du Québec.

Hygiène scolaire

Dès le début de ses activités, l'Unité sanitaire organisa la visite des écoles de St-Hyacinthe et de la région. Le personnel s'occupa de l'état sanitaire des bâtiments scolaires au point de vue éclairage, aération, ventilation, approvisionnement d'eau, latrines, etc.

Chaque élève subit un examen médical, et on envoya une lettre aux parents pour les informer des défauts physiques à corriger ou des maladies nécessitant les soins du médecin de famille ou du dentiste. Des petits pamphlets sur les principes d'hygiène, le soin des dents, les commandements de la santé etc., furent distribués aux enfants.

On donna également des conférences d'hygiène maternelle aux mamans et à toutes les dames de l'arrondissement scolaire. Outre ces conférences, les infirmières accordaient une attention spéciale aux futures mamans par des visites à domicile, des conseils ou des recommandations en rapport avec leur état.

Cette importante tâche de dépister la maladie, l'Unité sanitaire de la région la continue aujourd'hui de façon remarquable, soit à ses bureaux, ou au cours des cliniques organisées dans les diverses paroisses de la ville et du diocèse.

La Croix de Guerre au sergent G. Préfontaine

Au nombre des militaires décorés par la Belgique en 1946, en reconnaissance de leur conduite au cours de la campagne du nord-ouest de l'Europe, on remarque le nom d'un Maskoutain. Le sergent Guy Préfontaine, de St-Hyacinthe, reçut en effet la Croix de Guerre 1940 avec palme.

Le sergent Préfontaine, qui fut après la guerre sous-lieutenant dans le régiment de réserve de St-Hyacinthe, s'était enrolé en 1942 et était parti pour outre-mer le 5 avril 1943 avec le régiment de Maisonneuve. Il servit en Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, et fut blessé près de Clève, dans ce dernier pays, le 8 février 1945. Le 29 novembre de la même année, il revenait au pays avec son régiment.

Le nouveau décoré était le fils de M. et Mme L.-A. Préfontaine, de Saint-Hyacinthe.

Le Yamaska fait encore des siennes

En plein mois de novembre, la rivière déborde de son lit et envahit les foyers

Les pluies abondantes du mois de novembre 1927 causèrent un véritable désastre dans la ville de Saint-Hyacinthe. La rivière Yamaska déborda et ses eaux envahirent plusieurs rues de la ville, semant la ruine complète dans plusieurs familles.

L'inondation, plus sérieuse encore que celle causée par la fonte des neiges au printemps précédent, occasionna des dommages considérables. Heureusement, on n'eut à déplorer aucune perte de vie. Mais la pluie torrentielle fut cause qu'un grand nombre de familles furent sans nourriture, sans vêtement et même sans abri.

Le spectacle qu'offraient les rues de la partie basse de la ville n'était pas joyeux. Dans toutes les maisons qui bordaient la rivière Yamaska et celles situées sur les rues St-Casimir et St-Pascal, l'eau atteignait jusqu'au deuxième étage des maisons.

On estime qu'environ 250 foyers occupés par au delà de 1,300 personnes furent inondés. Les pertes dépassèrent la somme de $65,000.

M. R. Saint-Pierre présida la F.C.S.

Le député de St-Hyacinthe à l'assemblée législative et ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, était nommé en novembre 1947, président de la nouvelle fédération des commissions scolaires de la province de Québec, organisme qui groupait plus de 650 commissions. Le but de cet organisme était d'unir en un seul corps tous les groupements diocésains de commissions scolaires, en vue de promouvoir les intérêts de l'éducation.

Compliments des

Frères Marchesseault Enrg.

MARCEL - RENE - LEON

EPICERIE — HOTEL

Grand terrain de stationnement

Le Rendez-vous des Sportifs

895, Centrale, St-Joseph

Accident ferroviaire

Quatre personnes furent blessées dans une collision entre deux trains, survenue à Ste-Rosalie, au mois de décembre 1939.

Un train de passager du Canadien National qui se dirigeait vers Montréal heurta un convoi de marchandises venant de Charny. Le choc ne fut pas très violent, mais néanmoins quatre employés s'infligèrent des blessures heureusement sans gravité.

Le rapide venant d'Halifax, et formé d'une dizaine de voitures n'avait aucun voyageur à bord, tandis que le convoi de marchandises parti de Charny ne tirait que quatre wagons vides. Sous le choc, l'un des tenders dérailla, entraînant plusieurs wagons à sa suite. Les autorités de la compagnie ferroviaire ne purent s'expliquer la cause de la collision survenue sur une voie simple. Normalement, les deux convois auraient dû se rencontrer à la voie d'évitement de Ste-Rosalie. Comme la circulation était très active sur la route Montréal-Halifax, il fallut détourner la route de plusieurs trains en attendant que le théâtre de l'accident soit complètement déblayé.

Pour la première fois à Saint-Hyacinthe

Taxes aux communautés en l'an 1915

L'exemption de taxe accordée par le Conseil municipal aux propriétés religieuses prit fin à St-Hyacinthe en 1915, alors que la ville obtint, du gouvernement provincial le pouvoir de taxer certaines propriétés religieuses pour fins spéciales.

St-Hyacinthe fut l'avant-dernière ville à mettre cette taxation en vigueur. Ce qu'elle avait obtenu en fait du gouvernement, c'était la faculté d'imposer sur les maisons d'éducation et les propriétés religieuses des taxes spéciales pour l'éclairage public, la confection et l'entretien des trottoirs, ainsi que des canaux d'égoût et des pavages.

De toutes les propriétés religieuses, seuls l'Hôtel-Dieu, l'évêché, l'Ouvroir Ste Geneviève et la cathédrale furent exemptés de toute taxe spéciale.

Meilleurs voeux

au journal Le Clairon pour son cinquantenaire de publication

Laiterie Maskoutaine inc.

2875 rue Nelson — PR. 3-9669 — Saint-Hyacinthe

Félicitations

au Clairon à l'occasion de son 50e anniversaire de fondation

50 ANS

Nous sommes heureux de nous associer à la population maskoutaine pour offrir nos voeux au journal LE CLAIRON pour son jubilé d'or de publication dans Saint-Hyacinthe et la région.

Nous souhaitons que cette dynamique entreprise de presse continue de progresser et qu'elle garde longtemps la place qu'elle occupe parmi les organisations du genre au Canada-français.

QUÉMONT
CONSTRUCTION
Ltée / Ltd.

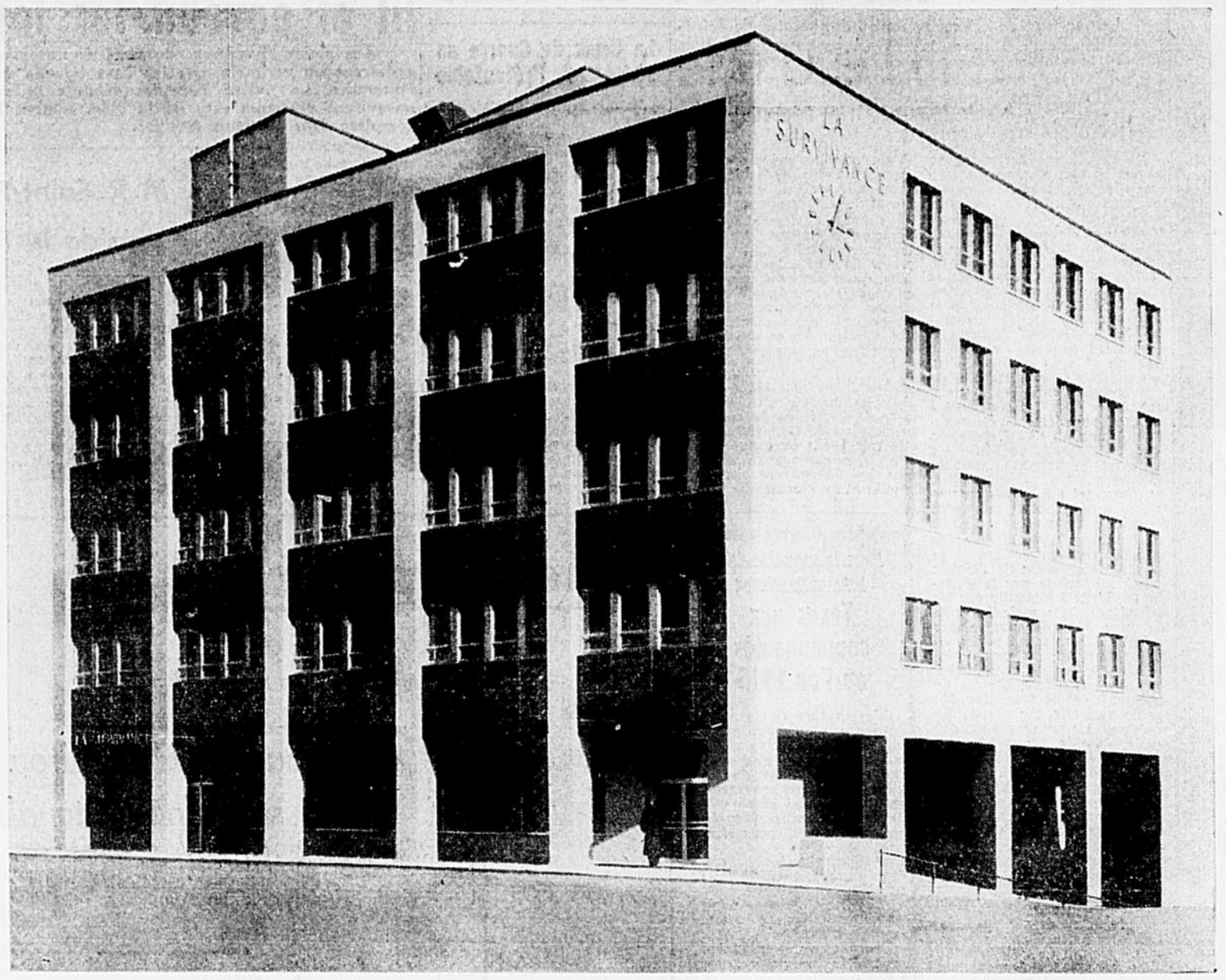

Le nouveau siège social de "LA SURVIVANCE"
"Un actif pour la ville et la région maskoutaine"

50
ANS

M Lucien BROSSEAU, d.m.g. — Me L. Edouard MORIER

Le président,

les membres du conseil d'administration,

et le directeur général

de la SURVIVANCE

sont particulièrement heureux

d'offrir leurs meilleurs voeux de succès

au journal LE CLAIRON

à l'occasion de son cinquantième

anniversaire de publication

Ils souhaitent longue vie à cette entreprise de presse qui a sans cesse fourni un apport dynamique au progrès de la ville et de la région de Saint - Hyccinthe.

LA SURVIVANCE
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

Siège social à Saint - Hyacinthe

Lucien Brosseau, d.m.g., directeur-général **Tél.: PR. 4-5339**
Me Edouard-L. Morier, président

Le séminaire de St-Hyacinthe compte 150 ans d'existence

Une partie du Petit Séminaire de St-Hyacinthe fut détruite par l'incendie, le premier octobre 1927. Le sinistre causa des pertes s'élevant entre $300,000 et $400,000. A part les effets des professeurs et des élèves, ainsi que le mobilier et quelques ornements sacerdotaux, les flammes réduisirent en cendres des archives, des documents et des ouvrages d'une valeur inestimable.

Un professeur, M. l'Abbé Arthur Vézina, aperçut les flammes vers 6 hres et quart du matin et donna aussitôt l'alarme. Par malheur, le mécanisme faisait défaut et au lieu d'indiquer à la station de pompes que le feu était au séminaire, le signal fit courir les pompiers dans le district numéro cinq. Aussitôt avertis de l'erreur, ceux-ci revinrent sur les lieux du sinistre. Lorsqu'ils arrivèrent au séminaire, le spectacle auquel assistaient les professeurs, leurs élèves, ainsi que le personnel de l'évêché et un grand nombre de curieux, était déjà terrifiant à voir.

Ce n'est que vers 8 hres que les pompiers obtinrent un premier succès. Une partie de l'édifice que l'on croyait vouée à la ruine complète fut protégée, et vers 10 hres, l'incendie fut sous contrôle.

Au moment du sinistre, il y avait dans le séminaire près de 400 élèves venant de toutes les parties de la province, du Canada et même des Etats-Unis. Les surveillants surent éviter la panique en leur faisant atteindre l'extérieur de l'édifice avec calme et ordre.

Historique du séminaire

La fondation d'un séminaire dans notre ville est due à M. l'Abbé Girouard, curé de St-Hyacinthe-Yamaska. Le fondateur et quelques ecclésiastiques donnèrent les premières leçons en 1811, dans le presbytère de la paroisse. Le curé Girouard termina bientôt, au prix de sacrifices et de nombreuses difficultés, la construction du vieux collège sur le terrain occupé aujourd'hui par la cathédrale et l'évêché.

C'est en 1835, que M. J.-J. Lartigue obtint par la proclamation royale d'un acte passé au parlement du Bas-Canada, en 1833, la reconnaissance légale et l'approbation officielle de la Corporation civile du séminaire de St-Hyacinthe avec tous les droits ordinaires d'acquérir, de posséder, d'aliéner et d'administrer légalement. En 1842, l'évêque du diocèse accordait l'érection canonique à l'oeuvre du curé Girouard, avec pouvoir d'agréger à la corporation des prêtres qui voudraient se vouer à l'enseignement, au séminaire. Désormais, l'institution pouvait vivre d'une vie personnelle; elle possédait une pleine autonomie, toujours sous la haute autorité de son Ordinaire.

Après un certain temps, l'on constata qu'il fallait une autre maison plus vaste et plus conforme aux exigences modernes. M. François Cadoret, négociant de St-Hyacinthe, fit généreusement don au séminaire, d'une terre située alors en dehors de la ville. Le site de la nouvelle construction était tout indiqué; il ne manquait plus que les fonds pour y bâtir le collège projeté. Alors s'ouvrit, le 15 février 1847, une liste de souscriptions pour le nouveau collège Girouard et bientôt la corporation fut en état de commencer les travaux. La rentrée des élèves dans la maison actuelle que son Exc. Mgr Bédini venait de bénir solennellement, eut lieu en 1853. "Le vieux collège" servit ensuite de pro-cathédrale à l'évêque de St-Hyacinthe, jusqu'à l'incendie de 1854, qui le réduisit en cendre.

Affilié à l'université Laval de Québec, en 1880, le séminaire dépend depuis 1922 de la Faculté des arts de l'Université de Montréal.

Reconstruction

Au mois d'octobre de 1927, le conseil des prêtres du séminaire de St-Hyacinthe décidait de reconstruire en neuf, non seulement la partie incendiée, mais aussi les deux autres ailes. Cette construction devait être à l'épreuve du feu et le coût s'élever à environ $600,000. Les travaux furent terminés pour l'entrée des élèves au mois de septembre 1928.

Le décès en 1932 du directeur de la Philharmonique

Le premier directeur de la Société Philharmonique de St-Hyacinthe, M. Léon Ringuet, mourut au mois de septembre 1932. Plus de 1,000 personnes suivirent le convoi funèbre. On remarquait, entre autres: des anciens membres de la fanfare philharmonique, des membres de corps musicaux étrangers, ainsi que plusieurs autres personnes venues de l'extérieur.

Un comité d'aide à la Russie dans Saint-Hyacinthe

Un comité d'aide à la Russie fut créé à St-Hyacinthe au cours de la deuxième guerre mondiale. Ce comité avait été fondé dans le cadre de la campagne de souscriptions nationales pour secourir la Russie.

Ce fonds avait pour but d'envoyer rapidement et sans interruption des articles de première nécessité à la Russie. L'objectif fixé pour tout le Canada était de $1,000,000.

Visite de l'acteur Charles Boyer

Plusieurs citoyens de St-Hyacinthe eurent le plaisir de rencontrer, en octobre 1950, le grand acteur français, Charles Boyer. Charles Boyer logeait au Grand Hôtel durant le tournage du film "The Scarlet Pen", version anglaise du film français, "Le Corbeau". Il y tenait avec Linda Darnell l'un des principaux rôles.

Ecole ménagère

Les Soeurs de St-Joseph ouvrirent, en 1938, leur école ménagère située rue Raymond. Cette institution remplaçait l'école primaire ménagère que dirigeaient déjà les religieuses.

Dès le mois de septembre, il fut possible de recevoir des élèves pensionnaires et externes pour les cours réguliers, ainsi que pour les cours privés ou collectifs sur les matières ayant trait à l'économie domestique. On admit également toutes les dames et demoiselles désireuses de se perfectionner dans l'art ménager.

Félicitations

au journal Le Clairon pour son 50e anniversaire de fondation

Denis Dorais

Marchand de meubles

RCA Victor - Moffat - General Electric
McClary - Easy

Les meilleures allocations d'échange

992, rue de la Mine Tél. 431 Acton Vale, Qué.

Le président, les directeurs, les membres et le personnel, s'associent pour offrir au CLAIRON leurs félicitations à l'occasion de son

50 ième ANNIVERSAIRE

Le Club de Golf de St-Hyacinthe Ltée

3840, boul. Laurier
PR. 3-9101
DOUVILLE

Félicitations et meilleurs voeux

au journal Le Clairon pour son 50e anniversaire de publication

50 ANS

Le Clairon compte aujourd'hui un demi-siècle d'existence. Depuis ses premières heures, il combat pour des principes qu'il a clairement définis et en aucun temps il a dérogé ni tompé l'intégrité intellectuelle de ses lecteurs.

Après 50 ans d'activité incessante, il compte aujourd'hui parmi les journaux les plus respectés justement à cause de ses standards de qualité et de son expression bien virile en face des nombreux problèmes qui bouleversent notre société moderne.

Devant une telle attitude, nous nous devons de reconnaitre l'importance et l'utilité d'un intermédiaire aussi compréhensif et aussi soucieux du bon intérêt de la population qu'il dessert.

Nous profitons donc du 50e anniversaire pour offrir nos sincères félicitations et nos voeux au journal Le Clairon et à son équipe toute entière.

Paul St-Onge inc.

Embouteilleur Coca-Cola

Félicitations et meilleurs voeux

Intimement associée au progrès industriel, économique et social de la ville de

SAINT-HYACINTHE

depuis de nombreuses années, la compagnie

Southern Canada Power

est heureuse d'offrir ses sincères félicitations

au journal LE CLAIRON

dont l'activité au cours de ces cinquante dernières années s'est révélée un facteur de dynamisme dans la vie locale et régionale.

Southern Canada Power

profite du **50e anniversaire de fondation du**

journal LE CLAIRON

pour offrir ses souhaits de prospérité et de longue vie à cette florissante entreprise.

J. - A. PAGE, président et directeur général

J. - René MAYNARD, directeur succursale de St-Hyacinthe

SOUTHERN POWER CANADA